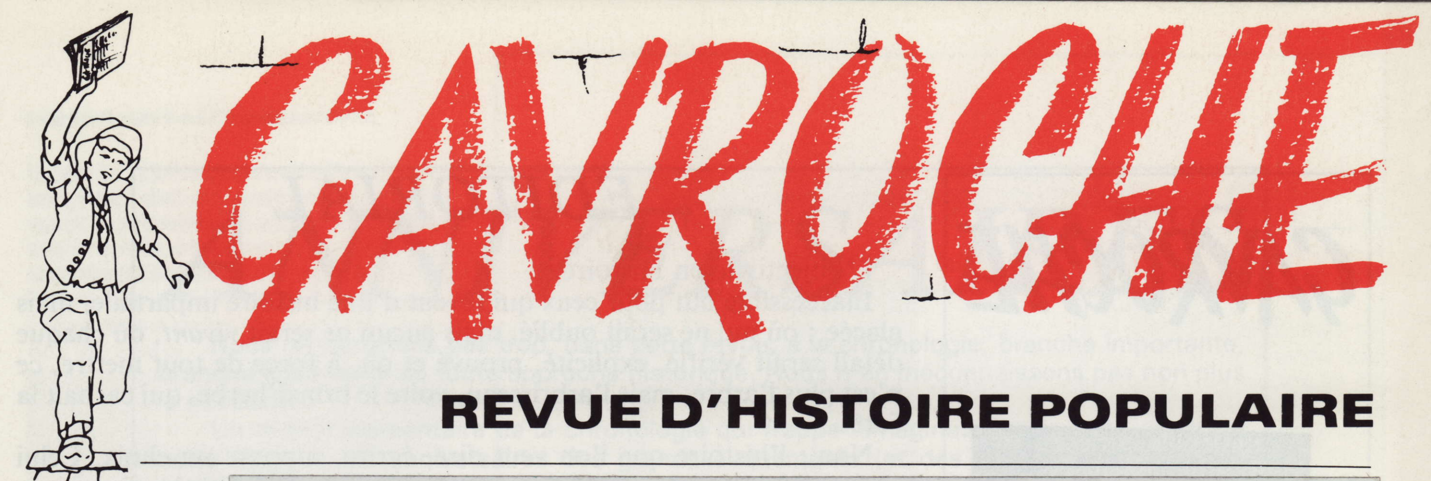


LE NUMERO : 50 F BIMESTRIEL N° 27/28 — MAI-AOÛT 1986

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro double 27/28
mai-août 1986
Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : 32.33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN
Avec la collaboration
pour ce numéro de
Charles Etienne
Christophe Boussemart
Georges Lamy
Georges Potvin
Georges Pelletier
Guy Citerne
Saint-Aubin

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France
Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux
Impression :
27 Offset-Gauville

EDITORIAL

L'objectivité en Histoire...

Inaccessible but pour ceux qui rêvent d'une histoire impartiale, mais glacée ; où nul ne serait oublié, mais aucun ne serait *vivant*, où chaque détail serait vérifié, explicité, prouvé et où, à force de tout mettre, ce n'est plus l'arbre, mais l'arbrisseau, voire le brin d'herbe, qui cachait la forêt.

Non : l'histoire que l'on veut dire, écrire, suppose un choix. Celui d'un point de vue, d'abord, d'où on pourra mieux saisir les témoignages (toujours contradictoires). Choix ensuite d'un héros, homme ou femme, ville, village, classe sociale, groupe issu des circonstances. Choix enfin d'un style, allant du narratif le plus sobre — voire de la simple compilation de documents d'archives — au *presque* romancié.

A *Gavroche*, nous avons d'emblée fait le choix du héros : c'est le peuple, celui qui subit le plus souvent et parfois se rebiffe. Le peuple qui, étymologiquement tout au moins, gouverne la France et les grands états modernes : les démocraties, dont le nom veut dire gouvernement du peuple, si bien qu'une démocratie populaire est un pléonasme...

Notre style, c'est — autant que possible — la variété des genres comme des sujets. Seul le hasard des articles reçus fait qu'il y a des numéros "où ça saigne", et d'autres bien plus tranquilles.

Quant au point de vue, nous continuons à essayer de conserver celui que pouvait avoir l'homme de la rue — ou celui des champs — à l'époque considérée. A travers récits, documents, journaux, on peut retrouver (ou croire retrouver) ce point de vue là.

Reste que le choix est permanent. Prenons un thème en apparence anodin comme les anniversaires. Outre ce que nous écrivons plus loin sur l'arbitraire des commémorations retenues, et les dates choisies, il y a déjà une prise de position dans le fait de commémorer le Front populaire, la Réforme dans la République génevoise, ou le 25e anniversaire d'Amnesty. Libertés, souveraineté du peuple, droits de l'homme, on y retrouve des thèmes qui nous sont chers.

Au surplus, cet engagement n'entraîne pas la partialité. Rien ni personne n'est tout blanc ou tout noir en ce bas monde, et quelqu'amour que nous ayons pour le peuple, nous nous devons de connaître ses erreurs, ses cruautés, parfois ses lâchetés.

C'est en partie notre rôle que de l'excuser, de l'expliquer, et de rappeler les motifs de ces fautes.

"Si j'suis tombé par terre,
c'est la faute à Voltaire
Le nez dans le ruisseau
c'est la faute à Rousseau..."

expliquait déjà le petit bonhomme hugolien qui nous sert de porte-drapeau.

Georges POTVIN

ILLUSTRATION DE COUVERTURE : 1ere et 4e page : Gravure inspirée par la célèbre chanson de Delornel et Garnier musique de Desormes. Créée par Paulus à l'Alcazar, cette chanson était dédiée au départ aux héros de retour du Tonkin. C'est Paulus qui imposa, le soir de la revue, le nom de Boulanger.

ANNIVERSAIRES

Nous ne sacrifions pas trop, dans cette revue, à la chronologie, branche importante, branche essentielle de toute approche historique. Nous n'en méconnaissons pas non plus la nécessité.

Un aspect élémentaire de la chronologie qui frappe l'imagination populaire, c'est de nous rappeler les anniversaires des grands événements (et des moins grands) et des grands hommes (qu'un certain recul fait souvent changer de taille...). Cinquantenaires, centenaires, bicentenaires, les rappels se multiplient. N'était que certains chiffres sont plus parlants à l'esprit que d'autres, cette notion d'anniversaire n'a qu'un sens très artificiel : pourquoi pas le 115ᵉ anniversaire de la Commune, ou le nième anniversaire de la naissance de... ? D'ailleurs on multiplie à loisir les célébrations, occasions de festivités souvent, de commerce parfois, de ''papiers'' — articles et livres — toujours. Nous l'avons déjà noté, le délai écoulé entre un événement et son accession au rang de sujet historique s'est sans cesse raccourci : dix ans, c'est déjà parfois un anniversaire remarqué. De même célèbre-t-on, pour Victor Hugo par exemple, le centenaire de sa naissance ; celui de sa mort ; celui de ses œuvres principales (comme *''Les Misérables''*) ; autant de cent-cinquantenaires ou de bi-centenaires en perspective, ce qui fait qu'on évoque tous les dix ou quinze ans les mânes du père Hugo (qui d'ailleurs le mérite bien...).

N'empêche que 1986 comporte un nombre important de célébrations ; que beaucoup d'entre elles ont, soit en France, soit dans des pays amis, une forte résonance populaire ; et que nous nous devions de nous en faire l'écho. Le dossier qui suit rappellera certaines de ces commémorations. Sur cette frêle barricade dressée contre l'oubli, Gavroche vient naturellement chanter son petit refrain populaire...

1. 1936 : LE FRONT POPULAIRE

Avril 1936 : les forces de gauche unies sous l'étiquette du Front populaire amorcent une victoire aux élections législatives que confirmera, en mai, le second tour. Le 4 juin, le gouvernement Blum entre en fonctions, et ce sera la série de textes sociaux que l'on connaît.

673 jours : telle sera la durée du ''Front popu'', définitivement cassé en avril 38. Bien plus d'un livre pour chacune de ces journées lui ont été consacrés. L'inédit n'est plus guère trouvable sur ce sujet. Cinquante ans plus tard cependant, *Gavroche* ne pouvait passer sous silence cet anniversaire.

Un livre, sur un à-côté intéressant de ce qui fit la force du Front populaire, nous apporte un point de vue original :

''Le cinéma du Front populaire''. C'est une ''note de lecture'' étendue que nous en donnons ici, suivie d'un article qui, en contrepoint, rappelle quelle était, pour la même période, l'attitude de l'église envers le ''7ᵉ art''. Un abîme, on ne s'en étonnera pas, sépare le cinéma ''du Front populaire'' et le cinéma ''bien pensant''.

Enfin, nous rendrons par quelques textes hommage à des revues ou des livres qui ont su trouver une ouverture également originale pour évoquer 1936.

Les prémices du Front populaire : le rassemblement de la gauche au cours de Vincennes, le 12 février 1934, en riposte à l'émeute anti-républicaine du 6 février.



La Marseillaise, film qui devait marquer le 150e anniversaire de la Révolution, devait puiser son caractère populaire dans une souscription lancée au printemps 1937 et destinée à tous : 2 F la part... Les fonds recueillis par cette voie furent très insuffisants, et Jean Renoir dut avoir recours aux moyens habituels pour tourner son film. Film qui, sortant en février 1938, alors qu'il ne reste plus grand chose du grand enthousiasme du Front populaire, ne connaîtra pas le succès escompté.

LE CINEMA DU FRONT POPULAIRE

''Le cinéma, source de l'histoire'' : ainsi s'intitule le premier chapitre du beau livre, abondamment illustré et abondamment documenté, que Geneviève Guillaume-Grimaud a consacré au ''Cinéma du Front Populaire''. Nous voici tout de suite au cœur des préoccupations de l'auteur (1) : le cinéma n'est pas seulement, comme les écrits littéraires ou les arts plastiques traditionnels un témoin de son temps : il *est* son temps :

''Le film s'inscrit totalement dans le présent, écrit Geneviève Guillaume-Grimaud dans son avant-propos ; il donne l'illusion de la vie par le mouvement ; il vise à atteindre le public dès sa sortie. Il est donc un art de l'immédiat. Ces images ne sont-elles pas toujurs un reflet d'une époque, même partiel, subjectif et divers ? Comment, aujourd'hui, prétendre faire connaître un pays à de jeunes élèves sans jeter un regard sur le miroir qu'il nous tend à travers son cinéma ? Si ce miroir est parfois menteur, à nous d'exercer notre sagacité pour l'interpréter.''

Et le rôle du cinéma devient souvent un rôle actif :

''Le film, œuvre de quelques personnes, témoigne d'une préoccupation ou d'un inconscient collectifs ; de là, il peut jouer un rôle actif. Les exemples en sont ''nouvelle frontière'', la ''Nouvelle vague'', le renversement des valeurs de Mai 68, les cinéastes tchèques témoignant du ''Printemps de Prague'', le cinéma révolutionnaire des pays du Tiers Monde, Wajda et son *Homme de marbre* peu avant l'été de Solidarnosc... Le cinéma militant n'est pas le seul en jeu : le simple film de divertissement ''grand public'' révèle tout autant la sensibilité de celui-ci.''

Qu'en est-il pour le temps du Front populaire ?

''La période du Front populaire illustre ce phénomène d'une manière particulièrement significative. Cette courte période a laissé dans l'Histoire une trace très profonde. La mémoire collective en a retenu, au-delà des difficultés économiques et politiques, le grand élan de l'été 36, les premiers congés payés après la fête dans les usines occupées.

Le Front populaire nous a légué des films qui sont indubitablement des œuvres à résonance sociale, ceux de Renoir en particulier. C'est la seule époque dont on ait pu accoler le nom au titre même d'un de ces films : ''*La Marseillaise,* le grand film du Front populaire''.''

Période peu facile à cerner dans le temps, car si c'est les élections d'avril-mai 36 qui ont porté le Front populaire au pouvoir, on peut faire remonter ses débuts au ''Rassemblement populaire'' répondant aux manifestations d'extrême droite du 6 février 1934 ; et, à tout le moins, au 14 juillet 1935, où fut prêté ''le serment d'union''.

Parallèlement, pour le cinéma, on ne peut se limiter à l'été 36 : un film ne s'improvise pas, et la réalisation était plus lourde à l'époque que maintenant. Aussi l'auteur a-t-il étudié systématiquement les années 36, 37 et 38, avec des incursions en 1935 et 1939.

D'autre part, si les films ''engagés'' vers l'expression sociale de ce temps nous frappent davantage, il ne faut pas se laisser aveugler par leur importance : en leur temps, leur succès fut souvent égalé ou dépassé par des œuvres que nous jugeons aujourd'hui mineures, ou dont les sources d'inspiration étaient toutes différentes. Nous y reviendrons.

Geneviève Guillaume-Grimaud, après une introduction au titre explicite : ''Pour comprendre le Front populaire'', entre dans le vif de son sujet. En trois chapitres, elle analyse clairement la situation du cinéma français en ces années-là. Années de crise, bien entendu, pour le cinéma comme pour les autres. D'abord bouleversé par l'apparition du ''parlant'', le cinéma français venait de surmonter le choc, et avait eu une production abondante de 1931 à 1933. C'est alors que survint la crise économique. Le Front populaire allait trouver cet art (et cette industrie) en plein désarroi ; faillites ''scandaleuses'' de Gaumont et Pathé, exploitées par la presse politique de droite avec les thèmes classiques de l'anti-sémitisme et du nationalisme exacerbé ; crise financière ; grèves des travailleurs du

---

(1) Geneviève Guillaume-Grimaud, agrégée de l'Université, docteur en histoire, licenciée en droit, enseigne l'histoire et la géographie au collège Pasteur de Marseille. Formateur en histoire, elle appartient au groupe Moyens Modernes de Communication animé par Geneviève Joutard dans le cadre du Plan histoire. A ce double titre, le recours au cinéma comme source d'informations pour l'historien et son emploi comme un outil pédagogique sont au centre de ses préoccupations.

film... Le gouvernement du Front populaire sera d'abord assez dur avec les milieux du cinéma : on parle de nationalisation, d'un office cinématographique (que réalisera plus tard Vichy). On en restera à la tutelle du ministère de l'Education nationale.



Jean Zay, ministre de l'Education nationale, chargé du cinéma, il avait préparé un projet de loi sur l'organisation du 7e art qui ne fut mise ne place qu'après la guerre.

Quelques idées originales (ciné-liberté, association des Directeurs de cinéma du Front populaire, Groupe Octobre) sont généreuses ; elles ne bouleverseront pas toutefois les structures de la production ; et l'initiative la plus durable sera la création de la Cinémathèque par Henri Langlois, Georges Franju et Jean Mitry.

Mais l'essentiel de l'ouvrage, c'est sans doute l'analyse faite de 450 films (451, précisément), et l'étude plus poussée, consacrée à pas mal d'entre eux, parmi les plus significatifs, au fil des chapitres. Du *Crime de M. Lange* à *La Vie et à nous*, le *Quai des Brumes* à *Prison sans barreaux*, de *l'Hôtel du Nord* au *Jour se lève*, et de *Entente cordiale* à *La Belle équipe*, des témoignages, des lectures, des documents viennent appuyer les indispensables notes de projection. Et puis, il y a *La Marseillaise*, "Le grand film du peuple de France", envers lequel l'auteur marque une véritable prédilection. A propos de ce film, elle publie un intéressant tableau, relevant la signification, en 1937/38, de certaines scènes-clés.

Il ne faudrait pas croire que tout le cinéma de ce temps s'est trouvé marqué par "l'esprit du Front populaire". Beaucoup de films à grand succès, par exemple, sont consacrés à "l'Empire". "Les colonies" exercent toujours un attrait considérable. C'est pourtant l'heure où se manifestent "en Algérie les revendications de Messali Hadj, en Tunisie le Néo-Destour de Bourguiba, au Maroc la guerre du Rif puis le plan de réforme du Comité d'action marocaine. De même à Madagascar, en Indochine, dans les territoires sous mandat.

Le programme du Front populaire prévoit la constitution d'une commission d'enquête parlementaire (en vue d'examiner la situation politique, économique et morale).

Mais devant l'opposition de l'ensemble de l'opinion française, de la quasi-totalité des Français d'outre-mer, du Parlement, devant aussi le calme de la majorité indigène et le souci de la situation européenne, le gouvernement, qui n'avait pas vraiment de programme d'ensemble précis, recule.

A partir de 1937, l'agitation violente reprend (comme à Meknès et Fès en automne, grèves et émeutes en Tunisie, incidents partout), les opposants nationalistes sont à nouveau poursuivis et emprisonnés. Le calme revient, qui n'empêche pas la clandestinité de la minorité agissante."

Le romantisme colonial tente les réalisateurs. Entre 1934 et 1938, on ne compte pas moins de 12 films à ce propos. Certains connurent un durable succès ; d'où la question : peut-on voter "Front populaire" et être "cocardier" ? La réponse ne fait pas de doute...

Il y a aussi les films inspirés par la guerre ; l'auteur n'en recense pas moins de 26 entre 1935 et 1939 — sans compter les films plutôt pacifistes, comme *La Grande illusion, J'accuse, Paix sur le Rhin, le Déserteur...*

Et puis surtout la masse des films "ordinaires" bons ou mauvais, amourettes, drames, policiers, aventures, exotiques, opérettes, sans oublier le comique où triomphe Fernandel. On est surpris de constater combien leur succès dépassait souvent celui des chefs-d'œuvres que nous reconnaissons aujourd'hui. Surpris ? en fait, on pourrait bien voir de même de nos jours "*Auson des guitares*" l'emporter en audience sur "*Drôle de drame*", si les deux films étaient projetés à la même heure sur deux chaînes différentes de télé...

C'est bien là l'une des difficultés (la plus importante restant un énorme travail de "visionnage", de lecture et de dépouillement) d'un ouvrage comme celui que nous présente Geneviève Guillaume-Grimaud : savoir tenir compte à la fois du jugement du temps où furent présentés les films considérés ; et du jugement que nous avons aujourd'hui sur ces mêmes films, souvent fort différent. Il suffit de lire les résultats des classements de 1936, 1937, 1938, établis (laborieusement...) par la Cinématographie française, pour en être convaincu, et confondu par l'absence même de certains titres :

"*César* en 1936, *La Grande Illusion* en 1937, *Blanche-Neige et les sept nains* en 1938 (dessin animé sorti dès 1936 aux Etats-Unis) font les meilleures recettes. Si l'on prend les dix premiers films de chacune des trois années, seize sont des films comiques ou des comédies (dont quatre Fernandel, deux Tino Rossi et *Les Temps Modernes*), cinq exaltent la France (*L'Appel du Silence, Veille d'armes, La Porte du large, Double crime sur la ligne maginot, Alerte en Méditerranée*). On retrouve aussi les mauvais garçons : *Les Bas-fonds, Pépé le Moko, Quai des Brumes, La maison du Maltais*, et les films historiques : *Mayerling, Katia, Les Perles de la couronne* et *Trois Valses*.

11e au "hit parade" en 1936, 1er en 1938 : Jean Gabin a gagné ses galons de grande vedette pendant le Front populaire. On le voit ici dans *La Bandera*, avec Annabella.



Trois films étrangers seulement sont notés (outre les deux déjà cités, *Les aventures de Robin des Bois*).

Parmi les trente, seul *Prison sans barreaux* (d'ailleurs sans très grande vedette) apporte une note sociale, si l'on excepte *La Grande illusion. La Belle équipe* n'est que cinquante-huitième en 1936 (*et La Garçonne* seulement quarantième malgré son parfum de scandale). *Le Crime de M. Lange* et, plus surprenant, *La Marseillaise* n'apparaissent absolument pas...

Côté comédiens, les valeurs sûres sont celles du comique (Fernandel), de la chanson (Tino Rossi), du théâtre (Fresnay, Jouvet, Guitry) et les ''monstres sacrés'' (Harry Baur, Jules Berry, Raimu, Michel Simon, Erich von Stroheim). Si Pierre Richard-Willm et Victor Francen restent dans une bonne moyenne, Jean Gabin, onzième en 1936, se retrouve second en 1937 et premier en 1938. Il incarne le mauvais garçon à la française, bon cœur et mauvaise tête ; avec lui, le gangster classique disparaît au profit du ''dur'' banlieusard et populaire.

Les actrices, même dans les rôles de midinettes, ont de meilleures manières ou tout au moins du ''vernis'', Viviane Romance mise à part du fait de ses rôles. Annabella, Gaby Morlay, Françoise Rosay, Edwige Feuillère, Elvire Popesco, Simone Simon, Mireille Balin doivent compter avec la percée de Viviane Romance déjà citée, Corinne Luchaire (*Prison sans barreaux*), mais surtout Danielle Darrieux et Michèle Morgan. La non-prise en compte des seconds rôles explique l'injuste élimination d'Arletty.

Chez les étrangers, Clark Gabble, Gary Cooper, Greta Garbo, Marlène Dietrich et Shirley Temple sont les plus réguliers sur le podium.''

L'auteur n'a donc pas tort de doter d'un point d'interrogation le titre de son dernier chapitre : ''Un cinéma de Front populaire ?''. Sa conclusion sera toutefois affirmative, pour une part au moins, importante sinon la plus nombreuse et la plus... populaire, de la production :


Arletty, qui jouait d'éblouissants seconds rôles, ne figure pas dans les classements, réservés aux têtes d'affiche. 50 ans après pourtant, on n'a pas oublié le fameux ''atmosphère...'' d'*Hôtel du Nord*...

''Certes le cinéma français n'a pas la fibre sociale. Dans les ''cin'un franc'' ou au public ouvrier du samedi soir, on présente des films de divertissement. On rit, on sourit, sans penser à mal ou par volonté d'endormir le peuple ?

En réalité, dans le cinéma, plusieurs France coexistent.

Une France respectueuse des valeurs familiales et traditionnelles, religieuse, patriote, sûre d'elle.

Une France sensible aux troubles de l'époque, attiré par les bas-fonds, révélant un désir de fuite, d'évasion, perceptible dans des drames, des aventures ou des comédies. Ce désir peut être romantique et parfois morbide (le peintre suicidaire de *Quai des Brumes*). Mais il peut aussi se révéler constructif et rejoindre par là les bâtisseurs d'Empire de la première image nationale.

Une France encore où, dans ce cinéma bourgeois, la bourgeoisie est bien maltraitée : maris trompés, politiciens arrivistes, affairistes sans scrupules. Dans un pays encore rural et provincial, le film reste parisien et citadin. Quoi de plus normal ? C'est dans les grandes villes, à Paris surtout, qu'il trouve capitaux, studios et public.

Une France qui, enfin, au bout du temps plus long de l'entre-deux-guerres, commence à assimiler les changements même limités.

Ainsi, un temps long relatif (l'entre-deux-guerres) révèle les données durables (nos trois premiers aspects de la France). Un temps très court, (le Front populaire) s'inscrit en peu de films comme une réalité absolument incontournable.

En quelques mois, le Front populaire ne pouvait ni ne voulait transformer la France. Il s'est comporté à l'égard du cinéma comme sur l'ensemble de l'organisation sociale. En reste éternellement le souvenir des grèves de mai-juin 36 ou des premiers congés payés et survit un ensemble inoubliable de films.

Comme chez Renoir, le cinéma nous révèle trois ''espaces'' : la fiction se déroulant à l'écran (le prétexte), la réalité à laquelle elle fait allusion (la conjoncture économique et sociale lors du tournage) et ce que l'on peut deviner de la mentalité du spectateur (le reflet qu'il souhaite reconnaître, transformer ou rejeter).

Le témoignage du cinéma sur la France du Front populaire à travers le discours officiel, le malaise profond ou la vision d'un monde qui se meurt alors que chacun préfère s'étourdir, est un témoignage peut-être fragmentaire, mais incontestable et irremplaçable.''

Cette conclusion est suivie d'un ensemble de témoignages et de documents pas ou peu connus, qui combleront les cinéphiles. On y trouve des textes de Marcel l'Herbier, le Chanois, Autant-Lara, Jean Renoir... Egalement, des annexes, dont le fleuron est une suite de notes sur 100 films de référence : c'est que l'intention de l'auteur était bien évidemment de faire de son livre un outil pédagogique. Ce qu'il est ; mais il est également de nature à passionner les cinéphiles ; et ceux qu'intéressent cette période de notre histoire, dont le cinéma offre en effet un saisissant reflet.

Charles Etienne

La Belle Equipe. De gauche à droite : Aimos, Jean Gabin et Charles Vanel.



Le cinéma du Front populaire
par Geneviève Guillaume-Grimaud
Editions Pierre l'Hermier, Paris
232 pages ft 19,5 x 25, 110 illustrations. 165 F.
(Disponible dans la librairie de Gavroche).

Les "bons" films et les autres

L'EGLISE ET LE CINEMA ENTRE LES DEUX GUERRES

(l'exemple des diocèses du Nord) (1)

L'organe des patronages catholiques de Roubaix, *Nos Patros*, dans son douzième numéro daté d'août 1922, publiait en dernière page et en gros caractères le petit article suivant :

"Retenez bien ceci :

1) A l'heure actuelle, sur 1 000 établissements de cinéma, il y en a 999, 3/4 qu'on peut dire mauvais.

2) Or une séance de cinéma — mauvais comme presque tous le sont — est la plus belle leçon et la plus facile pour un élève voleur ou un apprenti assassin.

3) Il est inadmissible que des enfants catholiques, c'est-à-dire honnêtes, vertueux et propres, entrent une seule fois dans leur vie dans ces écoles de la perdition".

Quelques jour plus tard, dans son quatorzième numéro, on trouve en première page sous la rubrique *"On dit que..."* l'entrefilet suivant : *"On estime à 600 millions de francs (vous lisez bien : 600 000 000) les capitaux engagés en France dans le cinéma. Le commerce du cinéma dispose de 15 milliards (vous lisez bien, quinze fois mille millions de francs) dans le monde. On estime qu'il y a actuellement dans le monde entier 60 000 salles de cinéma : aux USA 26 000, en Angleterre 4 000, en Allemagne 3 000, à Paris 400. Et il y a encore des gens sans logement !*".

Le ton est donné : c'est celui de la guerre ouverte des catholiques contre le cinéma tout entier. Mais ces vertueuses croisades n'entameront en rien le succès toujours grandissant de ce nouveau spectacle. Aussi, quelques années plus tard, les dirigeants catholiques du Nord en viendront-ils, comme les autres, à moduler leur attitude, pour ne pas dire à la changer du tout au tout.

Un art dangereux

Le congrès du diocèse de Lille qui se tint du 20 au 26 octobre 1930 consacra une partie entière de ses réflexions aux questions cinématographiques.

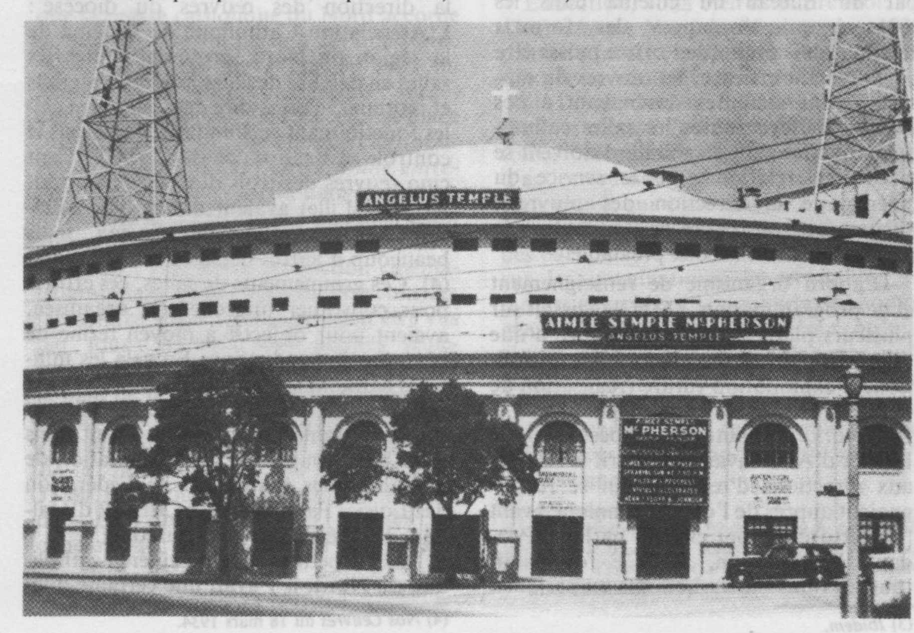
Le ton employé dans l'introduction au débat y est sensiblement différent : "*Le "septième art", sera-t-il, comme tant d'autres, aux mains des maquignons de consciences ? Les catholiques, en ce domaine du film, ne se sont pas laissés devancer : l'Eglise, une fois de plus, aura baptisé et utilisé à son service un art terrible de propagande, art qui, au début, l'avait si justement inquiétée, et que tant de mains ont déjà tellement profané. Cette industrie nouvelle a ce caractère singulier qu'elle pose à chaque instant la question morale : comment rester indifférent devant la puissance du film ?*". Il est certain que l'apostolat de ce début des années trente ne pouvait plus ignorer ce nouvel outil d'évangélisation en puissance, au risque de le voir tourner au profit des "forces du matérialisme", pour employer le vocabulaire de l'époque. C'est un instrument, dit-on maintenant, "qui vaut ce que vaut celui qui le manie".

Depuis quelques temps on avait, il est vrai, dressé "l'écran paroissial" dans les principaux centres, mais on n'y donnait guère plus d'une séance par mois. On redoutait surtout pour les patronages et les réunions dominicales une concurrence nuisible qui pourrait finir par tuer les œuvres, en tout cas les affaiblir. Des 117 lettres parvenues à l'abbé Dutoo en réponse à son questionnaire sur ce point, il ressort qu'afin d'éviter ces risques, il conviendrait de placer le cinéma paroissial dans un local séparé des autres œuvres, de ne pas multiplier à l'excès les séances. Le cinéma devait garder sa place de complément, et non concurrencer les organismes d'apostolat habituels. Pour l'instant, et devant la quasi-inexistance du cinéma catholique, les films "immoraux et dangereux" l'emportent largement sur les écrans populaires. D'ailleurs, note le congrès, l'unanimité absolue des suffrages s'est élevée, dans les réponses au questionnaire, contre l'immoralité flagrante et l'obsénité de certains cinémas. "*Il y a certes à regretter aussi l'obscurité des salles, les fims risqués, la promiscuité des spectateurs, l'atmosphère surchauffée ou parfumée, le manque de surveillance, le caractère passionnant de la musique d'orchestre, les affiches malsaines, parfois placardées jusque sur les établissements catholiques...*". Mais abdiquer serait laisser le champs libre aux mécréants.

"*L'idéal, assurément, serait d'avoir des films religieux de premier ordre,* conviennent les congressistes, *des films dramatiques et comiques presque édifiants et d'avoir pour spectateurs des natures humaines muées en natures quasi-angéliques. Mais ce serait le paradis sur terre... et les âmes apostoliques, à la suite de Saint-Paul, savent très bien qu'ici bas c'est la lutte contre le mal, c'est l'épreuve, le renoncement, le sacrifice, le dévouement pour sauver les âmes et les arracher à l'enfer. Il y a dès lors à faire pour le cinéma ce que l'on fait pour le journal et pour le roman*".

Beaucoup de réponses à l'enquête déplorent en effet la fréquence des films anti-religieux, anti-sociaux et notamment la propagande "effrénée" des films soviétiques. *Les dossiers du cinéma* étaient certes présents depuis 1926 pour informer les catholiques scrupuleux, mais dans des villes comme Lille, les films étaient projetés pour la première fois en même temps qu'à Paris, ce qui faisait arriver les renseignements et les critiques trop tard. Et rares étaient à l'époque les séances de présentation d'un film. Par ailleurs, les films sonores, parlants et chantants son considérés par les congressistes comme dangereux et menaçants. Car il était impossible,

(1) Sources : archives du diocèse de Lille.



Aux Etats-Unis, les prédicateurs évangélistes comprirent très tôt la puissance du cinéma sur les esprits. A l'entrée de son temple ("Angelus Temple", Aimee Mc Pherson mettait des affiches du film *Les dix commandements.*

sauf à grands frais, qu'un prêtre les visionne avant une éventuelle projection publique. L'objectif, en définitive, sera d'agir sur la production afin d'obtenir la suppression de passages considérés comme "immoraux, choquant ou erronés", comme ce fut d'ailleurs le cas pour la *Vie merveilleuse de Jeanne d'Arc*.

Mais la partie de ce congrès réservée au cinéma fut aussi fortement marquée par la présence du chanoine Reymond, directeur du Comité Catholique du Cinéma, tout exprès venu de Paris et pour qui "*le septième art est dangereux dans la mesure où il suit le music-hall, le théâtre et le journal pervers : coalition de contre-éducateurs à qui il faut déclarer la guerre*". C'est essentiellement par le biais de ce comité que s'exerça, à partir de 1927, les pressions catholiques sur les éditeurs de films. S'appuyant sur un principe édicté par le souverain pontife, il s'efforcera "*d'agir plus encore sur le cinéma que par le cinéma*". A en croire le chanoine Reymond : "*Il n'y a plus actuellement une seule organisation syndicale officielle, nationale ou internationale de cinéma, où nous ne soyons représentés et où nous ne puissions exercer une influence catholique*". Dans le diocèse de Lille, le vicaire général Bouchendomme proposera que les comités catholiques paroissiaux fassent pression sur les propriétaires de salles pour qu'ils rejettent les films mauvais. Mais cela, précise-t-il, sera plus efficace s'il s'agit d'efforts faits par des laïcs, des pères de famille, plutôt que par le clergé.

Que de travail pour les catholiques ! Car il ne faut pas oublier que chaque spectacle était composé de deux films au moins, sans parler des documentaires et actualités. Dans ce torrent d'images, il leur fallait distinguer les "saines", les "inoffensives" et les "dangereuses" pour les jeunes yeux... En outre, la publicité et la presse cinématographique venaient brouiller les cartes ; les journaux informaient de tout (surtout des divorces répétés des vedettes), mais pas de la "valeur morale" des films. Jamais ils ne se plaçaient du point de vue des éducateurs ou des parents pour révéler le "danger" caché sous le titre ou dans le scénario le plus anodin. Heureusement pour les catholiques sensibles à ce discours, il y avait *Les dossiers du cinéma* dont le numéro du 5 avril 1931 de *Nos Œuvres* fait l'éloge en citant à l'appui un article de *Gringoire* qui leur était favorable. (Cependant *Gringoire* lui-même sera dans le numéro de ce même bulletin du 16 mai 1937 jugé comme "*n'ayant rien de recommandable. Certaines de ses pages étant loin d'être propres*) Faire régner la rigueur morale n'était pas si facile et n'allait pas sans quelques contradictions !

Vers 1933, les catholiques avaient déjà dépensé, à équiper ou à soutenir des salles, bien du temps et de l'argent ; mais le rendement n'était pas jugé proportionné à l'effort, faute d'union et de plan directeur (2). L'action de la CCC (Centrale Catholique de Collaboration) issue, semble-t-il, du Comité Catholique du Cinéma, s'était encore renforcée dans le sens que nous évoquions. C'est-à-dire que dans la pensée de celle-ci, l'effort principal était moins de créer un cinéma catholique que de rendre le cinéma lui-même respectueux de la morale, la vraie morale étant bien sûr chrétienne. "*Dans notre monde travaillé d'influences surnaturelles,* précise *Nos Œuvres (3), il suffit de faire une œuvre où l'âme humaine s'exprime dans sa vérité pour qu'elle serve, indirectement parfois, la cause chrétienne. Ce dont celle-ci a besoin, ce n'est pas d'un art faussé par des préoccupations naïvement apologétiques, mais de beauté saine et profondément humaine.*"

En ce qui concerne le cinéma aussi, la hiérarchie prônera ce que nous pourrions appeler la technique de la double démarche militante : celle qui implique à la fois l'action individuelle (abonnement à *Choisir* par exemple) et l'action organique. En 1933, celle-ci consistait à entreprendre doucement l'organisation du cinéma catholique dans le diocèse en prenant appui sur la CCC et sur les services techniques de la Fédération des Loisirs Familiaux. Tout cela n'allait pas de soi, car le cinéma familial et le cinéma d'œuvres avaient des besoins différents et étaient traités à part. L'action sur l'opinion, la collaboration avec les différents organes commerciaux de ce milieu, étaient des domaines assez neufs pour beaucoup de militants catholiques et il fallait être prudent.

Un organisme décisif

Heureusement, la même année verra le développement d'un organisme décisif : l'Office Technique du Cinéma Familial. Depuis l'avènement du cinéma parlant, l'inquiétude catholique était donc allée grandissant. Les directeurs de salles catholiques utilisant le standard parlant avaient alors, sous le patronage et avec la participation active de la direction des œuvres, fondé l'OTCF qui, dès sa fondation, put fournir aux salles catholiques, sur les indications de leurs directeurs, une programmation en format standard, sélectionnée par une commission de prêtres et de laïcs, "*parfaitement adaptée aux besoins moraux et aux goût de chaque public*". Fonctionnant en liaison étroite avec la CCC et d'autres organismes catholiques, elle fut bientôt épaulée par un Bureau du cinéma dans les œuvres, qui s'occupera des formats réduits. Mais pour que l'office puisse être parfaitement efficace, les œuvres du diocèse seront soumises dorénavant à des règles précises : toutes les salles catholiques fonctionnant en standard doivent se mettre en relation avec le service du cinéma de la direction des œuvres ; aucune salle ou œuvre ne doit utiliser le parlant sans son accord préalable.

D'abord organisme de renseignement et de programmation, l'OTCF agissait sur plusieurs plans : avant l'ouverture d'une salle, elle pouvait renseigner sur les conditions d'exploitation future (réalisation de devis, prévision de recettes possibles...). D'ailleurs, les autorités diocésaines de Lille et d'Arras avaient prescrit le recours aux directions d'œuvres, qui se renseignaient auprès de l'office technique avant l'ouverture de tout cinéma parlant. Pendant l'exploitation, l'OTCF fournissait tous les films muets, sonores ou parlants, habilités par la commission de contrôle et présents sur le marché de Lille. Sur demande des salles adhérentes, il soumettait une proposition de location avec prix. La signature du directeur de la salle transformait cette proposition en pouvoir de location qui permettait à l'agent commercial de l'office de négocier le contrat. Les directeurs de salle gardaient donc leur liberté, mais de l'union de toutes les salles naissait une force commerciale et morale. Quant aux frais de l'office, ils étaient couverts par les cotisations des membres. Après la saison ou entre les séances, l'office vérifiait sur commande les appareils, ou les réparait au besoin. Il ne vendait pas d'appareil mais faisait des présentations, assurait des renseignements et signalait des occasions.

L'office technique avait sa commission de sélection et de contrôle qui tenait compte des appréciations de *Choisir*, de celles de la Centrale Catholique du film de Bruxelles et d'une dizaine de censeurs à son service. La décision d'accepter un film était prise s'il y avait concordance entre ces avis par le secrétaire ecclésiastique de la commission, voire par son bureau. Mais ce n'était pas tout, car le film pris en contrat était encore visionné par un prêtre et deux laïcs qui donnaient des avis, ainsi que par les directeurs de salles qui, éventuellement, pouvaient faire obstruction en fonction des goûts supposés de "leur" public.

Les censeurs ne voulaient améliorer le cinéma que progressivement, non en le transformant en prédication, mais en un art qui "élève l'âme". Le film idéal était celui dont ressortait une leçon de l'impression d'ensemble (pas seulement de la finale) et qui ne se présentait pas grossièrement sous forme de thèse. C'était le film qui pouvait donner de l'amour une vision saine (ce qui était rare) en évitant bien sûr les images sensuelles sans pour autant éluder les situations délicates... Il lui fallait être bienfaisant, utile et édifiant. Début 1934, toutes les salles catholiques pratiquant le standard parlant dans le Nord et le Pas-de-Calais étaient adhérentes de l'OTCF.

Mais l'OTCF lui-même faisait partie d'un cadre régional plus large, dirigé par la direction des œuvres du diocèse : L'Association Catholique du Cinéma de la région du Nord, groupant toutes les salles en défense de leurs intérêts matériels et moraux ; c'est-à-dire pas seulement celles fonctionnant en standard, donc sous le contrôle et l'assistance de l'OTCF. Cent cinq œuvres des trois diocèses (Cambrai, Arras et Lille) avaient donné leur adhésion à l'Association du Cinéma, mais beaucoup d'autres négligeaient de le faire (4). Ces groupements de salles, ces efforts pour constituer une clientèle organisée, avaient pour objectif à moyen terme de peser sur la production. En cela les militants catholiques pouvaient s'appuyer sur quelques sociétés importantes se plaçant sur un terrain commercial et ayant dans leurs buts l'ouverture et l'exploitation de grandes salles familiales : la Fédération des Loisirs Familiaux, l'ACEDOP d'Halluin, le ciné-théâtre de Tourcoing.

Dans le petit monde du cinéma catholique du Nord, il y avait une certaine divi-

(2) Nos Œuvres du 19 mars 1933.

(3) *Ibidem.*

(4) *Nos Œuvres* du 18 mars 1934.

sion du travail. L'office technique se préoccupant des formats standards, l'association portera son attention sur les divers formats réduits. Ceci en dehors des fonctions principales et respectives de ces deux instances. Une collaboration s'établit donc entre l'association et la maison "Pathe Rural" qui sut saisir l'occasion. Son œuvre essentielle fut ainsi le contrôle de films parlants et l'établissement de copies adaptées aux mentalités des campagnes et des régions. Une commission de contrôle "Pathe Rural" se mit en place, sous l'infuence de trois prêtres. L'association entretenait également de bonnes relations avec les maisons "Cinélux" et "Omnium Ciné", très appréciées par la presse catholique. Par ailleurs, la mutuelle "Pathe Baby" existait déjà à Valenciennes depuis quelque temps et s'implanta à Lille début 1934 pour couvrir largement les demandes des milieux catholiques.

En fait, la mise en place de toutes ces structures du cinéma catholique du Nord date du dernier trimestre de l'année 1933. L'association, en particulier, envisagea très vite une action régionale lui permettant de provoquer la création d'organismes spécialisés dans les "tournées" afin de porter "le bon cinéma" jusque dans les salles d'œuvres isolées et non-équipées (5).

1936-1938 :
le passage à l'offensive

L'année 1936 marque sans doute la date la plus importante de l'histoire des relations de l'église catholique avec le cinéma. En effet, le pape Pie XI envoyait aux archevêques des Etats-Unis une lettre encyclique qui réglementa le comportement de tous les catholiques en face des problèmes du cinéma. L'encyclique *Vigilanti cura* est un document capital divisé en trois parties qui ont pour titres : "Ce qui a été fait dans le domaine du cinéma", "La puissance du cinéma". "Ce qu'il faut faire". Intervenant à la suite des premiers succès de la "Légion de la décence" aux Etats-Unis, elle est un document-clef qui mérite d'être étudié avec soin et en profondeur.

Fermons la parenthèse et revenons à notre situation régionale pour constater que la presse catholique du Nord accorde de plus en plus de place à ces questions. Dans un article du 3 janvier 1937 du *Dimanche du Nord* consacré au "succès des films familiaux", le rédacteur se place "*du seul point de vue commercial* (pour voir) *quel est l'intérêt direct d'une entreprise de cinéma*". Il cite dans son argumentation le cas édifiant d'un Américain, auteur d'un "code du cinéma" et sous l'influence duquel la production cinématographique de ce pays peut être considérée comme suit : "Films pouvant être vus par tous : 50 % ; pour adultes seulement : 40 % ; mauvais : 10 %". Or, sur le plan de la dignité et de la bienfaisance morale, le cinéma français est selon l'auteur dans le cas suivant : "Pour tous : 20 % ; pour adulte : 25 % ; à réprouver : 55 %. (On trouve la même argumentation dans *La Voix des familles*). L'auteur en conclut que, compte-tenu de l'augmentation de la fréquentation des salles aux USA, l'intérêt matériel des producteurs s'allie à l'intérêt moral.

(5) *Ibidem.*

Le problème du cinéma est pris très au sérieux par la hiérarchie catholique. Les 15 et 16 juillet 1937, s'est tenu, par exemple, le congrès catholique du cinéma. Au cours de ces réunions d'étude, furent abordées non seulement les questions de liaison entre le contenu des films et l'idéologie catholique, mais aussi toutes les questions techniques relatives à la bonne marche du circuit déjà important fonctionnant sous couvert du culte catholique. On ne s'étonnera pas de trouver régulièrement dans *Le dimanche du Nord* des critiques de cinéma, même si celles-ci confondent souvent qualité morale et qualité artistique. Ainsi, dans le numéro du 17 octobre 1937 de ce journal, un article intitulé "La décadence de Julien Duvivier" met-il l'accent sur les succès passés et mérités du cinéaste, tout en considérant son dernier film — couronné à la biennale de Venise — comme un "pauvre échec" signe de décadence... il s'agissait de *Carnet de Bal (6).*
Une assemblée générale qui se tint le 20 novembre 1937 au cinéma familial fit état pour la région de "50 salles (qui) en une année ont loué por 1 200 000 F de films" par ce canal. L'OTCF se donnait en fait pour fonction de constituer un lobby suffisamment puissant pour influer, par producteurs interposés, sur la moralité des films français. Il s'agissait de favoriser "*un cinéma sain, aux qualités esthétiques incontestables, où l'on s'amuse et se repose d'autant mieux que rien n'y vient troubler l'âme et l'inquiéter*".

Dans la région de Lille, les principales salles bénéficiant du label "familial" et utilisées par l'OTCF étaient les suivantes : le "Rex" à Roubaix, le "Ciné-théâtre" de Tourcoing, le "Ciné-Roncquois" et le "Pax" de Lille. En dehors de ces cinémas "officiels", une enquête préfectorale nous apprend qu'il y avait à Lille, en mai 1935, trois clubs privés issus de patronages catholiques : "La Mauricienne", donnant six représentations par an ; "Le Saint Gérard", tous les dimanches et les jeudis ; et celui de la rue Lannoy, fonctionnant à la même fréquence ; tous destinés à l'éducation des enfants.

Education, voilà bien le maître mot. *Le dimanche du Nord* du 14 novembre 1937 consacre un article à la question des "présentations éducatives" dont il encourageait l'organisation. Il s'agissait de séances spéciales où l'on présentait à un auditoire, recruté par les mouvements d'action catholique ou sociale, un film bien choisi qui était ensuite discuté. Ces présentations visaient à attirer l'attention des participants sur l'influence du cinéma sur les imaginations, la sensibilité, les mœurs et les idées. Un public assez homogène était souhaité, de même qu'une petite préparation préalable, par une équipe, était parfois de mise. Constatons sur ce point la similitude de méthode entre ces pratiques et celles employées par le PCF lors de ses séances dites "privées" de la même époque.

(6) Le 12 décembre 1937 *Le dimanche du Nord*, dans une critique de cinéma accusera *Drôle de drame* de discréditer l'église (avec Prévert comme scénariste, c'était bien la moindre des choses !)



Un "bon" film : *L'Appel du silence,* réalisé par Léon Poirier en 1936 grâce à une souscription dans les milieux catholiques. Retraçant la vie de Charles de Foucauld, il reçut le grand prix du cinéma français.

Dans cet article du *Dimanche du Nord* en date du 21 novembre 1937, intitulé "On demande de l'humain", un journaliste anonyme résume assez bien la position de la hiérarchie catholique en la matière. Plusieurs phases se succèdent :

1) Le public ne s'analyse pas,
2) Pourtant il possède des vertus... que le cinéma n'exalte pas,
3) Au contraire, il ne suscite que dépît,
4) ... malgré ses larges possibilités,
5) C'est au public d'influencer les producteurs.

Le discours catholique sur le cinéma est maintenant très rodé. L'action de référence en est la "légion de la décence" américaine, et les militants sont stigmatisés par "les efforts prodigués dans le camp adverse", présenté comme allant délibérément dans le sens "d'une école du vice et de l'immoralité" (*Nos Œuvres*, 22.8.37). Selon *Choisir*, les producteurs sont amenés insensiblement à améliorer leurs films sous la pression grandissante des catholiques enfin mobilités. Les succès s'avancent...

Or, on constate dans le même temps que (comme beaucoup d'autres journaux) *Choisir* est entré dans les pires difficultés financières. Des appels urgents sont lancés dans la presse catholique pour le sauver. Que faut-il donc en penser ? Son audience était-elle si décisive, son poids si lourd que la hiérarchie le laissait croire ?

Une cotation internationale

En tout cas, c'est en 1937-1938 que l'opinion catholique, alertée par les succès de la "Ligue de décence" américaine, par les appels du pape dans *Vigilanti cura*, et surtout par le battage de la presse catholique, commence à se préoccuper du cinéma. C'est à cette époque que la commission d'examen de la "Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio" (composée de personnes d'âge et de formation différents, en liaison avec les mêmes commissions de pays étrangers et de province) exprime ses jugements par une cotation internationale qu'elle mit au point. Tout comme la presse catholique du début de l'année 1938, reproduisons-la :

Pour tous

1 —Convient aux enfants en groupe
2 —Convient aux salles paroissiales
3 —Convient aux familles

Pour adultes

3 bis — Pour tous les adultes : peut être projeté en salles familiales

4 — Requiert certaines réserves, mais le bien l'emporte sur le mal.

A déconseiller

4 bis — Le mal l'emporte sur le bien

A proscrire

5 — Indigne d'un spectateur honnête
6 — A boycotter par tous les moyens.

Le mieux était d'être abonné à *Choisir* ou de bénéficier des "fiches du cinéma", mais c'était là bien sûr l'exception. C'est pourquoi la presse catholique régionale, et en particulier *La Croix du Nord* reproduira ses cotations sur la valeur morale des films. Des localités éditeront des petites feuilles hebdomadaires en ce sens, auxquelles on pouvait s'abonner. En certains endroits, comme par exemple à Hazebrouck sous l'influence du comité de loisirs, à Estaires ou à Merville sous la direction du clergé local, on affichait à la porte des églises ou dans certains locaux une appréciation des films qui allaient passer sur les écrans. Cet affichage devait, en principe, avoir lieu partout, même dans les villages dont les habitants fréquentaient les cinémas des bourgs voisins. Les salles familiales projetaient des films en "versions spéciales" pour lesquelles la note morale avait été améliorée. Plusieurs bulletins locaux de la région avaient aussi jugé bon de donner la classification des films passant à Lille-Centre en même temps que ceux passant dans leur localité, à cause du caractère régional de certaines salles. Quelques initiatives individuelles de personnalités locales allaient d'ailleurs dans le même sens.

Par l'encyclique *Vigilanti cura*, le pape avait non seulement mis les producteurs et les exploitants devant leurs responsabilités, mais surtout introduit une nuance nouvelle : l'encouragement à la production d'inspiration chrétienne et la fondation de salles familiales. L'objectif de cette croisade était de "*ne pas faire perdre au cinéma son caractère récréatif, mais de lui faire exercer en même temps. une influence éducative*". Le moyen pratique indiqué par le pape était le suivant : "*Avant tout,* dit-il, *tous les pasteurs d'âmes s'efforcerons d'obtenir de leurs fidèles qu'ils fassent chaque année, comme leurs frères américains, la promesse de s'abstenir des films qui offensent la vérité et la morale chrétienne*" (en France, les films cotés 5 et 6 par la commission officielle de censure de la Centrale Catholique du Cinéma et de la Radio).

Dans le diocèse de Lille, une première campagne eut lieu durant le carême de l'année 1938 et fut menée en même temps par tous les Mouvements d'Action Catholique et les œuvres diverses. Dans un premier temps, il fut convenu que cette campagne axée sur les "promesses" de ne pas voir des films pernicieux s'adresserait en priorité aux militants de l'Action Catholique. Les mouvements ou fédérations devaient conserver les noms de ceux qui avaient signé ces promesses dont le texte authentique devait être envoyé au service du cinéma de la Direction des œuvres. Voir un film coté 5 ou 6 était considéré comme un pêché, signer la promesse c'était s'en mettre à l'abri. Dans les faits, voir les films cotés de 1 à 3 bis ne posait pas de problème : ils étaient moralement sains. Mais tous les autres étaient à rejeter car ils étaient, dans le meilleur des cas, considérés comme douteux (7).

Sous les encouragements du cardinal Lienart et sous les recommandations des cardinaux et archevêques de France, la campagne de 1938 se déroula positivement dans le Nord. Un nombre "important" de promesses fut recueilli "*et surtout, devant cette invitation précise, les militants s'interrogèrent, des examens de conscience s'ébauchèrent... des objections se firent jour*" (8). Des interrogations de toutes sortes traversèrent le diocèse. Et il n'est pas certain que les avis du "bureau national" prévus par *Vigilanti cura*, débouchant sur le cotation que l'on sait, aient été bien reçus partout. D'autant plus que la hiérarchie précise que ceux-ci ont une valeur disciplinaire, la commission d'examen des films de la CCR n'étant pas un organisme privé, mais ayant reçu mission de la Commission des Cardinaux et Archevêques de France... Toutes les âmes, quels que soient leur degré de formation, leur rang social et leur âge, sont interdites aux films classés 5 et 6. La hiérarchie aura beau insister sur le côté positif de ces mesures encourageant les "bons films" (de 1 à 3 bis), sur le fait qu'il y avait quand même les 4 bis, certes nuisibles, mais qui pouvaient être vus par certains adultes ; sur le fait que ceux-ci pouvaient malgré leur promesse assister à des films de tendance politique, d'origine soviétique, rangés dans une classe spéciale ; on croit pouvoir distinguer des résistances tenaces dans des milieux catholiques adultes que ces mesures infantilisaient. Souples dans la forme, la hiérarchie catholique, par l'entremise de *Nos Œuvres* dans le Nord, resta ferme sur le fond.



Un film "interdit" : *Le Crime de Monsieur Lange*. Les idées sociales qui y sont exprimées sont "aggravées" par la mort de Jules Berry, dans le rôle d'un escroc déguisé en prêtre.

De la "promesse" à la manipulation

"*Au fond, en signant la promesse, on s'engage simplement à éviter ce qui pour la grande généralité des consciences, constitue une occasion réelle de pêché*" précisera *Nos Œuvres*, avant d'ajouter que, quelle que soit la formation reçue par les Mouvements d'Action Catholique, les films classés 5 et 6 ne peuvent être inoffensifs. "*Si cette formation nous rend moins vulnérable devant les difficultés de la vie, elle ne nous préserve nullement devant cette perversion calculée et voulue*" (9). Mais faire la promesse, c'était aussi autre chose : reconnaître la règle d'une autorité en cette matière. Se soumettre aux consciences — faillibles — de juges autorisés à un côté "pénible" pour les "personnes formées", reconnaît la hiérarchie. Surtout quand ces jugements s'ajoutent aux siens propres dans l'auto-censure cinématographique. Mais se soumettre justement aux consciences humaines, donc faillibles, de l'autorité ecclésiastique, voilà le devoir de tout bon catholique soucieux de s'associer selon les désirs du pape à la croisade pour l'assainissement du cinéma. Sur le terrain, toutes sortes d'interprétations auront cours.

Bien des années avant la sortie du film de Jean-Luc Godard, *Je vous salue Marie*, des clameurs puritaines et conservatrices se faisaient parfois entendre dans

(7) *Nos Œuvres* du 6 mars 1938
(8) *Nos Œuvres* du 15 mai 1938
(9) *ibidem*.

le but d'interdire à la population tel ou tel film jugé moralement répréhensible. Afin d'effectuer la pression nécessaire sur les pouvoirs publics, tous les moyens pouvaient être mis en œuvre. Ainsi, les incidents intervenus les 14 et 17 mars 1936 au cinéma "Le Capitol", rue de Béthune à Lille, à l'occasion de la sortie du film *La Garçonne*, tiré du roman de Victor Margueritte en témoignent-ils.

Un rapport de police relate les faits : "*Une soixantaine d'étudiants des facultés catholiques avaient pris place en bloc dans la salle. Dès la projection des actualités, il devint évident qu'ils étaient venus pour manifester. Ils conspuèrent copieusement les hommes politiques de gauche tandis que l'apparition de M. Mussolini et même celle du chancelier Hitler étaient saluées d'applaudissements. Dès les premiers mètres de la bande de "La Garçonne", ce fut de la part de ces jeunes gens un vacarme de huées soulignées par des sifflets à roulettes*" (10). La police interpella les perturbateurs, "*tous étudiants des universités catholiques*".

Le 17 du même mois, alors que 400 personnes occupaient la salle, "*une odeur nauséabonde se répandit dans la salle. Immédiatement, le directeur arrêta la projection, fit redonner de l'éclairage et désinfecta la salle à l'aide d'un produit odoriférant. L'odeur se dissipant, la projection du film fut reprise ; quelques minutes plus tard l'odeur se fit sentir à nouveau*", etc. Après le récit de quelques autres péripéties, le rapport du commissaire évoque plusieurs lettres "*semblant avoir été envoyées par des étudiants et contenant des menaces déguisées de représailles ou de boycottage*" (10). Mais il ne fait aucun doute que les inspirateurs de ces chahuts se trouvaient ailleurs.

La lecture de *La Dépêche* du 19 mars 1936 peut apparaître à cet égard comme un véritable aveu. Le film, ainsi que son auteur "au nom douteux" y sont accablés de tous les vices (l'auteur n'a-t-il pas été radié du cadre de la Légion d'honneur ?). La responsabilité du gouvernement est égratignée au passage (le film fut interdit à l'exportation et pas en France, la censure ne réagit pas devant les scènes les plus "blâmables"...). Tous ces arguments étant évoqués au nom de la "moralité française" et du "bon renom du pays devant le monde entier", ce qui, au vu de la mesure précédente, peut paraître curieux. *La Dépêche* conclut : "*C'est certainement à ce sentiment très justifié, comme à un souci louable de la moralité, que des manifestants, appartenant à la jeunesse des deux universités, ont obéi en venant protester contre une projection regrettable. La population sera unanime à donner à cet acte une sympathique approbation. Nous voulons croire que ceux qui ont accepté ce film, à la différence de ceux qui l'ont créé et lancé, ne se sont pas rendu compte de la réaction inévitable que leur initiative produirait sur l'opinion publique. Leur erreur n'en est pas moins regrettable*"

De manipulations en pressions, de pressions en manipulations, la boucle est bouclée par nos grands moralistes.

Christophe BOUSSEMART

(10) Rapports de police du 14 et 18 mars 1936 -ADN.

QUELQUES POINTS DE VUE SUR LE FRONT POPULAIRE

L'Estocade, journal franc-comtois dont le ton est constamment original, entre le style "BD" humoristique et *le Canard Enchaîné* ; l'Estocade donc (dont le ton n'empêche pas le sérieux du fond des articles) a choisi la voie régionaliste pour parler du Front pop'. Bravo : cette vision régionale des événements est une excellente façon de raviver "la mémoire du peuple". Hélas : la mémoire des Francs-comtois est apparue bien vide sur ladite période... *L'Estocade* le déplore :

"Il est toujours curieux de constater combien la "mémoire populaire" est encline à prendre en compte le passé collectif plutôt que le passé personnel et à aligner le particulier sur le général, le régional sur le national. Jean-Paul Goux s'est heurté à ce phénomène, bien connu des ethnologues et des historiens, quand il a commencé à travailler sur les *Mémoires de l'Enclave* (Editions Mazarine) : Il lui a été parfois difficile de faire raconter à ses "informateurs" autre chose que ce qu'eux-mêmes avaient lu ou entendu sur les grandes périodes historiques dont ils auraient dû avoir un souvenir qui ne soit pas revu et corrigé par les stéréotypes de la littérature. L'époque du Front populaire est présente à tous par un rappel constant de noms : le stade Léo-Lagrange, le boulevard Léon-Blum à Besançon, la rue Roger-Salengro à Vesoul (pour ne prendre que quelques exemples) sont empruntés par une foule d'utilisateurs dont beaucoup sans doute ignorent ce qu'ont signifié ces désignations ; mais le fait que ces noms soient toujours là, cinquante ans après, indique clairement que personne n'a voulu revenir sur leur signification."

D'ailleurs ni les livres d'histoire régionale ni les monographies urbaines, à part quelques exceptions, ne consacrent plus de quelques lignes aux échos du Front populaire dans la Franche-Comté.

Il faut dire que l'événement ne semble guère avoir manqué la région — au contraire ! C'est les élections de 36 que choisit Besançon pour virer du radicalisme à la droite. C'est le moment que choisit l'ouvrier de Montbéliard pour élire un patron, François Peugeot.

"Pour ce qui est des résultats généraux des élections de 1936, le moins que l'on puisse dire est que la Franche-Comté se trouve à "contre courant" (expression notamment de Joseph Pinard) de l'évolution française. Aucun élu communiste, le score du PC étant le plus fort dans la montagne jurassienne et un peu vers Dole où des industries nouvelles viennent de s'implanter ; il est quasi-nul dans le Pays de Montbéliard où depuis peu la main-d'œuvre déferle des régions catholiques que sont le Ht-Doubs, l'Alsace du Sud et les Vosges saônoises, et est même en baisse dans le Doubs, ce qui ne se voit en France que dans deux autres départements. Les socialistes de la SFIO obtiennent dans 10 sur 15 des circonscriptions moins de 15 % des voix, plus de 25 % cependant à Saint-Claude qui fournit le seul député socialiste de la région et à Montbéliard où est pourtant largement élu le "radical républicain" et patron François Peugeot. Le radicalisme perd du terrain, notamment avec la chute de Besançon où Durand est pénalisé pour avoir appuyé Peugeot sur Montbéliard. L'indiscipline dans les reports de vote et l'attrait de certaines personnalités ne leur permettent d'obtenir qu'un poste dans le Jura et 2 sur 4 en Haute-Saône."

Cependant, le contexte économico-social explique-t-il ces résultats ?

"L'implantation syndicale dans la région est surtout forte dans le secteur public ; au moment de l'unification, en 1935, l'industrie privée ne représente à la CGT et CGTU que 19 % des syndiqués à Besançon (les horlogers du Haut-Doubs semblant plus syndiqués que ceux de la capitale comtoise), 46 % dans le pays de Montbéliard. La CFTC avec un appui certain du clergé et souvent celui du patronat, est beaucoup plus forte, plus ouvrière également, à l'échelon comtois qu'au niveau national. Parmi les organismes qui marquent les courants de pensées, il faut aussi prendre en compte l'influence des "associations familiales", créées sous l'impulsion du ministre militant catholique Pernot.

En fait, 1936 ne voit pas un raz de marée de la droite, celle-ci ne faisant que reprendre une place qu'elle avait peu à peu perdue dans les consultations précédentes."

Après le vote, la Franche-Comté va un peu mieux suivre le courant national :

"Si on se doute que dans une région électoralement hostile au Front populaire les mouvements de revendication sociale qui ont suivi dans toute la France n'ont pas dû être très forts, il ne faut pas croire qu'ils ont été totalement absents.

A Besançon, oú la crise qui régnait depuis 1929 dans l'horlogerie et se répercutait sur toute l'activité de la ville avait entraîné une série de luttes défensives et vaines, le Front populaire arrive à un moment de reprise économique et redonne espoir à la population ouvrière. "*C'est ce qui explique la véritable explosion, le déferlement de grèves auxquelles on assiste particulièrement au cours du mois de juin 1936*", peut écrire P. Daclin. Mais il s'agirait d'un déferlement très relatif si l'on préfère lire *l'Histoire de Besançon*. Quoi qu'il en soit, les grèves, qui n'interviennent le plus souvent qu'à partir du 10 juin, après les accords de Matignon et pour en accélérer la mise en place, et se poursuivent parfois jusqu'en juillet, sont "*courtes et efficaces : souvent les patrons cèdent si vite qu'il ne se produit*



aucun incident'' tandis que la CGT joue parfois un rôle temporisateur, à Dole et à Besançon par exemple, dans quelques conflits. Seule la région de Montbéliard a connu des péripéties un peu plus mouvementées.''

Et *l'Estocade* conclut,

''Finalement, pas grand chose à dire sur le Front populaire en Franche-Comté, à travers ces nombreuses études de détail qui, ne couvrant pas tous les aspects de la question, ne sont suivies d'aucune analyse d'ensemble. Les élections sont un échec pour la gauche dans l'ensemble de la région, et le mouvement populaire qui suit sa victoire nationale est peu marqué, sans originalité. Oscillant de gauche à droite en fonction de critères pas toujours évidents à percevoir, la région semble faire preuve d'une modération qui frise la mollesse, en dépit des inévitables excès en temps de campagne électorale.''

L'Estocade, journal Franc-comtois BP 102 — 70002 Vesoul Cedex

* * *

Le très sérieux *Mouvement social*, publication trimestrielle des Editions ouvrières, issue de l'association du même nom, avec le concours du CNRS et la collaboration du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme de l'Université de Paris I — *Le Mouvement social* donc, dans son numéro d'avril-juin 1986, évoque le Front populaire sous trois aspects différents.

D'abord, un article de Danielle Tartakowski, ''Stratégies de la rue, 1934-1936'', où l'auteur examine les différents aspects et l'évolution des manifestations de rues, du tristement célèbre 6 février 1934 jusqu'à la veille des élections de 1936. Du simple rassemblement au défilé ordonné, ces manifestations prennent alors valeur, par leur seule importance numérique, de défaite ou de victoire, non sans affrontement, souvent voulus, parfois meurtriers : neuf morts viendront s'ajouter au cours de ces deux années aux trente-sept de février 1934.

Ainsi sait-on, après février 1934 et la réplique ''antifasciste'', de février à mai, la contre-riposte de la droite qui dénonce ''l'émeute qui s'installe'' et crée ''le Front national'' prêt à s'opposer au ''Front commun'' et au ''Front unique à la base'' de la gauche. Les manifestations de la droite, toujours appuyées sur des mouvements d'Anciens combattants, suivent fréquemment des commémorations officielles.

Mais le 14 juillet 1935, la gauche se présentera mieux unie, avec la participation de la CGT et du parti radical. Le mouvement s'étendra à l'ensemble du pays, avec des manifestations en province et l'envoi de délégations à Paris pour prêter le ''serment solennel d'unité'', premier pas vers le Front populaire.

Par la suite, des manifestations revendicatives se dérouleront en 1935 ; et, le 11 novembre, c'est la gauche qui défilera en plus grand nombre sur les Champs-Elysées : ''victoire'' symbolique, après laquelle on s'occupera plutôt d'assurer le succès aux élections de 1936 — succès que l'on célèbrera...par des défilés !

Il y a bien autre chose dans l'article de D. Tartakowski, et en particulier une analyse de cette stratégie, que l'on ne peut résumer en quelques lignes. L'ampleur, la durée, la régularité de ces ''actions'' (plus d'une par jour en France pendant deux ans) en font une caractéristique de cette époque politiquement agitée.

Un autre article du *Mouvement social* étudie les réactions des mineurs du Nord face à la politique de rationalisation menée par les compagnies houillères d'avril 36 à la guerre. S'appuyant sur le succès du Front populaire, les mineurs luttèrent sans relâche pour défendre à la fois leurs traditions corporatives, leurs conditions de travail et de vie, et leur dignité d'hommes. ''Les syndicats, quant à eux, se sont trouvés dans une position inconfortable, pris entre le désir de soutenir la politique économique du Front populaire et la nécessité de ne pas décevoir une base dont beaucoup de membres étaient des adhérents de fraîche date. La tentative de revanche patronale sous le gouvernement Daladier devait refaire contre elle l'unité des ouvriers et de leurs organisations. Reste que, dans l'état où la politique patronale face à la crise avait laissé les exploitations minières, il n'était peut-être pas possible de maintenir la production sans recourir aux méthodes de rationalisation rejetées en 1936. La répétition des mêmes problèmes au lendemain de la seconde guerre semble bien confirmer cette hypothèse.''

Enfin, un ''forum de recherches sur le Front populaire'' permet à cinq historiens de présenter brièvement leurs recherches récentes ou en cours sur cette période. Citons parmi ces recherches ''origines du Front populaire dans le Var'', de Jacques Girault ; et ''les origines des mouvements de 1936-1938 dans le Nord'', de Gérard Funffrock.

* * *

Infordoc, ''les Cahiers de formation ouvrière'', est le mensuel de l'association ''Culture et liberté''. Tout ce qui se fait dans ces domaines, d'inspiration populaire, intéresse *Infordoc*, qui va évoluer vers une formule ''magazine les initiations locales''.

Dans son n° d'avril, la revue publie un dossier sur le Front populaire, essai de compréhension des raisons de l'essor, puis de l'échec, de ce puissant élan de la gauche si fragilement unie, face au capitalisme qui se ressaisit vite, à la ''butée'' économique, à un contexte international périlleux.

Divers textes relient ce temps au nôtre. La comparaison entre les volontés, les enthousiasmes, le courage et l'engagement, ne sont guère à l'avantage de 1986...

* * *

Deux livres ont été consacrés par les éditions ''La Découverte'' au Front populaire. L'un, *Juin 36*, et la réédition entièrement mise à jour et complétée de l'ouvrage publié en 1952 sous la signature de Jacques Danos et Marcel Gilielin. Un livre de référence, une vision toujours fraîche et neuve de ces mois historiques.

L'autre ouvrage est de Jacques Kergoat : *La France du Front populaire*. Il consacre une part importante de son texte à l'évocation des hommes, du décor, de l'ambiance, ce qui donne une grande vie au volume.

Anniversaires

II - MAI 1536 : GENÈVE CHOISIT LA RÉFORME

Il y a 450 ans, le 21 mai 1536, les citoyens et bourgeois de Genève, réunis en conseil général, décident "*par élévation des mains*" de s'engager "*avec l'aide de Dieu à vivre selon la loi sainte de l'Evangile et à suivre la parole de Dieu*".

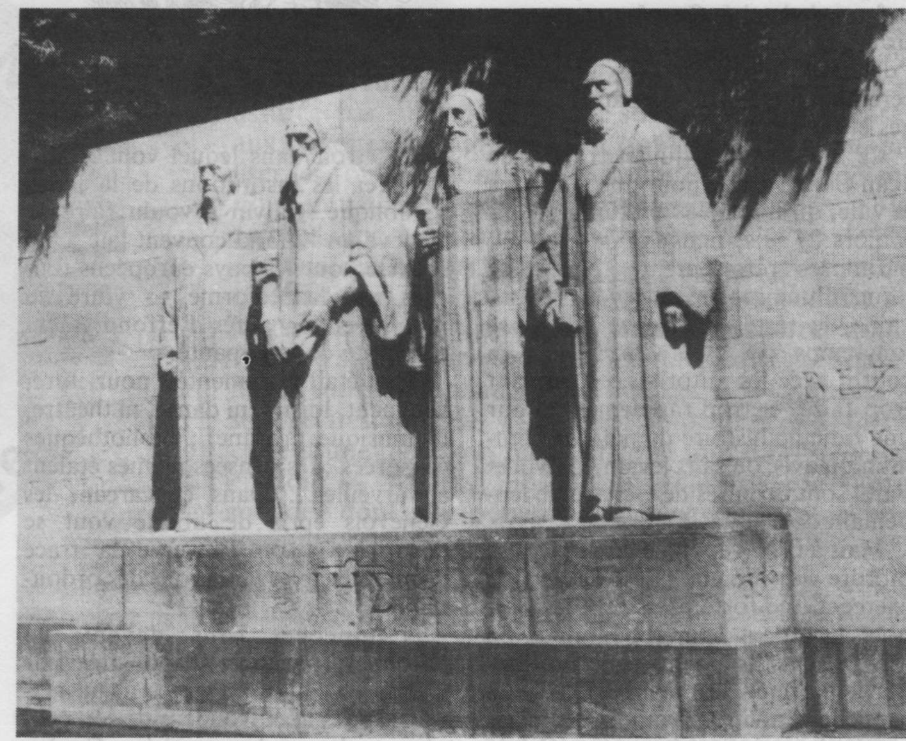
Choix de religion, certainement, mais aussi choix politique. Car le vote des Genevois apparaît comme un "acte d'émancipation, une forme de coup d'Etat, une révolution" (1).

Il faut dire que la ville (10 à 12 000 habitants à cette époque), important carrefour commercial depuis le Moyen âge, excitait depuis toujours les convoitises, et en particulier celles des ducs de Savoie, longtemps opposés aux princes-évêques qui gouvernaient Genève..

Une troisième force existe : les Genevois eux-mêmes dont la bourgeoisie très indépendante ne cesse d'accroître ses franchises et privilèges, et qui sont très attachés à une certaine indépendance.

A partir de 1420, six princes-évêques appartenant à la maison de Savoie se succèdent sur le siège épiscopal et princier. Devant cette mainmise savoyarde, les Genevois se rapprochent des Suisses, puissance militaire redoutée, et signent des traités d'alliance avec Fribourg et Berne (février 1508). C'est le temps des persécutions, qui ne font que renforcer la résistance genevoise. Secourus par les Fribourgeois, les citoyens de Genève forcèrent le duc à signer, en 1530, la paix de Saint-Julien, par laquelle il s'engageait à respecter les droits de la ville de Genève, sous peine de perdre le pays de Vaud.

Cependant, les "idées nouvelles" de la Réforme ont pénétré la ville. Les fêtes et foires genevoises étaient alors très importantes et très connues : les premiers propagateurs de la foi nouvelle, convaincus par les thèses de Luther, sont sans doute venus à Genève à l'occasion des foires. "Et comme les Genevois étaient en froid avec leur évêque, et fâchés contre les prêtres et moines, un peu trop nombreux pour une cité de dix mille habitants, ils écoutèrent avec une certaine curiosité ces apôtres prêchant une autre manière de vivre." (2)



A Genève, le long d'un mur du Jardin des Bastions, dix statues représentent les grands calvinistes. Au centre, sur un piédestal, les quatre plus éminents : Guillaume Farrel, Jean Calvin, Théodore de Bèze (collaborateur et successeur de Calvin) et John Fox (disciple de Calvin, dont il porta la réforme en Ecosse).

(1) Albert Longchamp, "Genève fête sa réforme", article paru dans *Témoignage chrétien* (25.5.86). Citons aussi un numéro spécial édité conjointement par les grands journaux genevois à cette occasion, et auquel nous avons fait quelques emprunts.

(2) J. Cl. Mayor, "La vie quotidienne au temps de Calvin", dans le n° spécial évoqué plus haut.

LES CAUSES PROFONDES DE LA REFORME

A Genève, comme dans tout le reste de l'Europe, d'ailleurs, le mouvement réformateur ne fut pas subit et inattendu. Genève avait été témoin de honteux désordres de la part du clergé. Des évêques avaient été nommés à dix ans ; un enfant de douze ans, Jean-Louis de Savoie, avait été élevé à l'épiscopat vers la fin du XVe siècle. Il grandit, au dire du chroniqueur, "en bon vivant, craignant fort peu le diable et plus affectionné à la Vierge Marie qu'à son créateur." On comprend ce que devint l'Eglise dirigée par de tels chefs. Dans les dernières années du XVe siècle, un évêque s'adressait en ces termes au clergé genevois : "Nos prêtres vivent dans le monde sans gravité et sans tempérance ; ils sont légers dans leurs actes, enclins à tous les vices, adonnés à tous les dérèglements du siècle, et, chose honteuse à dire, ils mènent une vie plus exécrable que le reste du troupeau." Mais ces réprimandes et ces tentatives de réforme n'aboutirent pas. Le mal reprit son cours et atteignit au comble. Les dominicains de Pleinpalais louaient leurs jardins et leur chapelle pour d'horribles orgies, et les prêtres de la Madeleine avaient ouvert aux jeunes gens de la ville une maison de prostitution. Ceci se passait en 1527.

D'un autre côté, les évêques, alliés à la maison de Savoie, n'avaient aucun patriotisme. En 1519, Jean de Savoie avait voulu livrer la ville au duc, son parent, qui la convoitait. Le péril fut conjuré par quelques chefs républicains ; mais dès lors l'influence de l'évêque et du clergé, déjà fort amoindrie par les excès que nous avons signalés, fut tout à fait perdue.

Un "prédicateur bouillant au caractère inflexible", Guillaume Farel, originaire du Dauphiné, se montre ardent à répandre les thèses de la Réforme. Sous son influence, en août 1535, le Conseil des Deux cents (organe délibératif élu, créé en 1530) interdit la messe — en principe provisoirement. Sous son impulsion encore, c'est le vote du 21 mai 1536, adoptant les édits de la Réformation et faisant de l'instruction publique obligatoire une loi nouvelle pour les enfants de la cité. Ce même vote confirme la volonté des réformés de "délaisser toutes messes et autres cérémonies et *abusions* papales, images et idoles".

Ce n'est qu'en juillet 1536 que Jean Calvin arrive pour une nuit dans la ville, qu'il trouve "en tumulte". Il a alors 27 ans, mais est déjà connu parmi les réformateurs. Farel, au terme d'une longue entrevue, le convainc de rester à Genève pour pas longtemps, car "très vite, il entre en conflit avec les autorités, en voulant trop faire, et trop rapidement. Pour une ridicule histoire de pain de communion avec ou sans levain, Calvin et Farel sont expulsés de Genève, le lendemain de Pâques 1538.

Mais à Genève, on ne tarde pas à se mordre les doigts. Les Savoyards exercent une forte pression ; les Bernois accordent leur appui, mais on sent bien qu'ils aimeraient en contrepartie devenir les maîtres". Et on rappelle Calvin — qui s'est marié entre-temps à Strasbourg — Calvin qui pose ses conditions. Il en résultera les Ordonnances ecclésiastiques,



Jean Calvin (1509-1564).

cadre étroit dans lequel vont devoir s'insérer les institutions de la jeune république. Calvin a voulu faire de Genève un "grand couvent laïc", un modèle pour les pays européens touchés par la Réforme — voire au monde entier après l'effondrement escompté de la papauté.

Tout était réglementé : nourriture, vêtement, loisirs (ni danse, ni théâtre, ni musique profane) ; bibliothèques censurées ; les pensées mêmes étaient à surveiller... Dans ce carcan, les Genevois épris de liberté vont se débattre, et on conserve la trace d'innombrables violations des ordonnances.

N'empêche, sans devenir la "Rome protestante" souhaitée par Calvin, à cause (ou grâce à) un certain esprit gai et frondeur de son peuple et de sa bourgeoisie, Genève apparaît alors comme une ville travailleuse, sérieuse, moderne (éclairage public, lieux d'aisance prévus en principe dans chaque maison).

Et puis, il y avait l'enseignement obligatoire. Idée généreuse, même si l'application en limite la portée : "L'école dispensait ses leçons dès 6 heures du matin en été, dès 7 heures en hiver. On commençait par des prières et par le chant des psaumes. Il y avait parfois plus de cent élèves par classe, et l'unique moyen de chauffage, aux jours les plus froids, était un gros chaudron plein de braises qu'on plaçait au milieu du local.

Au programme, le latin avec Virgile, Cicéron et Ovide pour les petits, César pour les grands. L'histoire avec Tite-Live et Hérodote, un peu de poésie avec Homère. Vers 15 ans, on abordait la dialectique, mais ni les sciences naturelles, ni la géographie n'étaient enseignées. On ne formait pas de futurs savants, mais des hommes de foi."

Aujourd'hui, Genève est partagée entre catholiques (51 %), protestants (32 %) et autres. Depuis 1907, la séparation des églises et de l'Etat est acquise. Pourtant la ville garde (pas toujours à tort car il y subsiste une classe bourgeoise attachée à la notion de "bonne famille protestante") une réputation de société bourgeoise, fortunée, pingre et austère. Certaines valeurs en tout cas restent chères au cœur des Genevois de toute condition : l'amour de la liberté et de l'indépendance, l'ouverture aux autres, le respect des traditions.

Georges LAMY

LA RESISTANCE AUX ORDONNANCES DE CALVIN DANS LA GENEVE DU 16e SIECLE

L'emprise de Calvin et des pasteurs sur la ville irrite les Libertins. Quatre d'entre eux sont décapités, tandis que Michel Servet est brûlé vif à Champel. Un monument expiatoire est dressé sur le lieu de l'exécution.

* * *

En 1548, une dame Grant comparait devant le Consistoire que préside Calvin. S'adressant directement à lui, elle lui dit qu'il était venu à Genève pour nous mettre en débat et en guerre, qu'il ne vivait pas comme il prêchait, qu'elle n'avait jamais trouvé d'amour en lui et qu'elle l'avait toujours haï, qu'elle n'avait jamais pu en tirer un mot de consolation. Et qu'elle était meilleure chrétienne que lui, et qu'elle appartenait déjà à l'Eglise alors que lui, il courait encore les cabarets...

La punition de l'audacieuse dame Grant : le consistoire décide qu'il "ne serait pas licite de la recevoir à la cène".

* * *

Jérôme Bolsec soutenait des opinions trop en désaccord avec celles de Calvin. Après une forte dispute, en 1551, il se retrouva en prison. Loin de se calmer, il "pondit" un long poème pour se défendre.

Calvin prit très mal la chose et insista pour qu'on condamne Bolsec à mort. Mais Berne avait pris la défense de l'ancien moine, et les Conseils genevois se contentèrent de le bannir à perpétuité au son de la trompe.

Les Genevois continuèrent encore longtemps à chanter les chansons de Bolsec et à raconter les "hystoires de Yerosme". Lorsqu'ils étaient surpris à faire cela, ils étaient enfermés pour quelques jours au pain et à l'eau.

* * *

Les imprimeurs étaient nombreux et célèbres. Officiellement, ils imprimaient des bibles et des psautiers. Mais on découvrait parfois au fond de leurs officines des livres plus légers qui étaient saisis et détruits. Et même parfois — comble de l'horreur ! — des ouvrages catholiques, commandés par des Savoyards ou par des Lyonnais.

Les armuriers genevois étaient réputés. Eux aussi travaillaient parfois pour l'ennemi. Là, on fermait les yeux, parce que les temps étaient durs, et l'argent ainsi gagné permettait d'acheter du bl ou de l'huile.

* * *

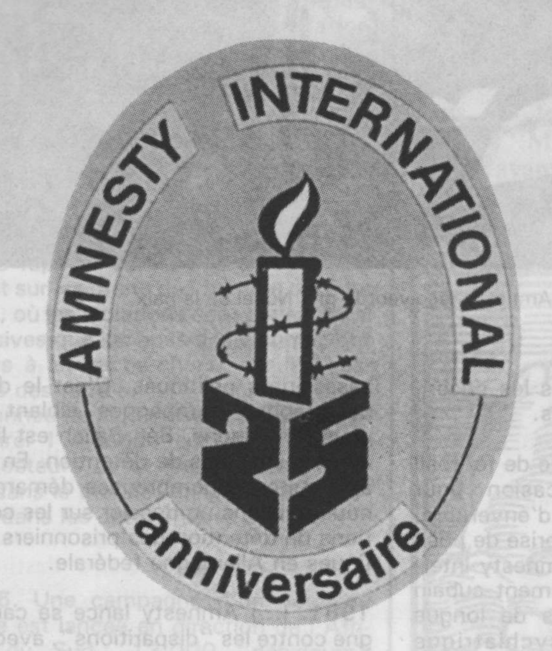
On ne mangeait guère dans les tavernes : c'était réservé aux gens de passage. Mais chez soi, les jours de fête, on savourait des pâtés en croûte, des andouilles, de la langue de bœuf salée ou des poulets bouillis. On utilisait le safran, le vinaigre rosat, le suc d'oseille. Le sel et le sucre étaient connus, mais coûtaient très cher.

Avec un peu de chance, lors d'un de vos séjours en prison, vous pouviez obtenir le même menu, avec la complicité du geôlier. Calvin apprit une fois la chose, en 1556, et parvint à faire mettre le geôlier en prison ! On ne dit pas à qui fut alors confié le trousseau de clé.

(D'après J. Cl. Mayor, *Tribune de Genève***)**

Anniversaires

III - UN QUART DE SIECLE POUR AMNESTY INTERNATIONAL



Amnesty International est née en 1961. Des quelques personnes attachées au respect des Droits de l'Homme qui lancèrent le mouvement, la suite aujourd'hui est assurée par une organisation structurée, nombreuse, aux ressources notables. C'est qu'Amnesty a su mobiliser les foules, par sa lutte constante contre les détentions injustifiées, les crimes politiques, la torture, la peine de mort, l'arbitraire en tous genres.

Nous remercions *la Chronique*, organe d'Amnesty International, de nous avoir autorisés à reproduire de larges extraits du bilan publié dans son numéro d'anniversaire sous la signature de Valérie Marange. Sobrement, sans triomphalisme, les succès et les insuccès y sont relatés. On peut y juger de l'ampleur et de la difficulté d'une tâche qui renaît chaque jour dans quelque endroit — parfois ''insoupçonnable'' — de notre monde, dont elle ponctue tristement la récente histoire.

1961. C'est l'histoire de deux étudiants portugais, condamnés à sept ans d'emprisonnement pour avoir porté un toast à la liberté, qui crée le choc initial. ''*Mon premier geste,* raconte Peter Benenson, *après avoir lu l'article, a été de me rendre à l'ambassade du Portugal pour y déposer une protestation solennelle. Mais j'ai immédiatement eu un mouvement de découragement. Un régime autoritaire se moque éperdument des protestations isolées.*'' Benenson, avocat londonien, s'intéresse depuis de nombreuses années aux personnes persécutées pour leurs opinions. Depuis 1957, il milite au sein d'une association de juristes, *Justice*, qui fait campagne pour le respect des droits de l'homme. Quand il parle des deux Portugais à Sean Mac Bride, ministre irlandais, lui aussi membre de *Justice*, celui-ci revient juste d'un voyage en Afrique du Sud. Une simple conversation avec le ministre de l'Intérieur Eric Low, où il a évoqué les effets désastreux du grand nombre de prisonniers politiques sur l'image de marque de ce pays lui a permis d'obtenir la libération de 400 d'entre eux... L'idée de lancer une campagne internationale pour attirer l'attention du public sur la situation désespérée des prisonniers politiques et religieux fait rapidement son chemin. Le 28 mai 1961, cette campagne est lancée dans la presse, et son principe de base est mis au point : chaque groupe de sympathisants doit adopter trois prisonniers (du bloc communiste, d'un pays occidental et d'un pays du tiers monde) et s'efforcer d'obtenir leur libération. Deux mois plus tard, réunis dans une arrière-salle d'un café luxembourgeois, douze délégués de pays européens décident de transformer cette campagne en un mouvement permanent.

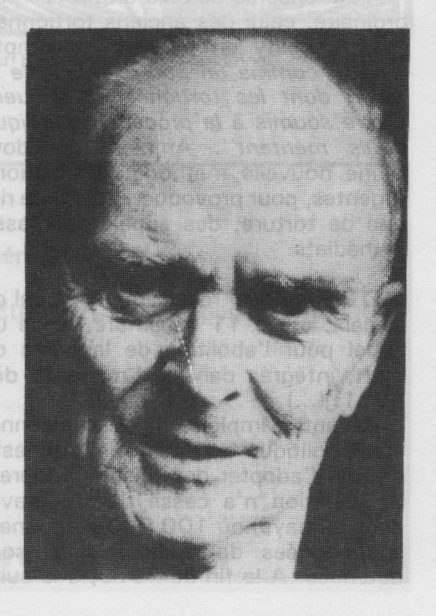
1962. Premières ''missions'' d'Amnesty. Sean Mac Bride se rend à Prague pour s'enquérir du sort de l'archevêque Beran, qui sera libéré l'année suivante. Neville Vincent va au Portugal, Louis Bloom Cooper au Ghana et Prem Khera en République démocratique allemande.

1963. Le mouvement se dote de structures. Un département de la recherche est créé, pour réunir davantage d'éléments sur tous les cas qui semblent correspondre à la définition du ''prisonnier d'opinion'' : toute personne empri-

Amnesty

Les deux fondateurs d'Amnesty : à gauche, Peter Benenson, photographié lors du 20e anniversaire du mouvement ; à droite, Sean Mc Bride, membre en 1961 de l'association *Justice* (comme Benenson) et ministre irlandais.





sonnée en raison de ses opinions politiques ou religieuses, de son origine ethnique ou de sa race (on ajoutera plus tard : de son sexe) et qui n'a pas usé de violence ou préconisé son usage.

1965. Amnesty, qui a déjà à son actif 800 libérations, est nommée consultante auprès du Conseil de l'Europe, et participe à une Assemblée des Nations unies où elle intervient sur la peine de mort. Elle sort simultanément trois rapports sur les conditions de détention en Afrique du Sud, au Portugal et en Roumanie.

1966. (...) Amnesty essuie sa première tempête à l'occasion des événements d'Aden, où des attentats contre les troupes britanniques ont déclenché une vague de répression très dure. Amnesty y dénonce la torture et se fait des ennemis au Royaume-Uni...

1967. Amnesty inclut la torture dans son "mandat", et envoie une mission en Grèce, *"coin d'arbitraire enfoncé dans une Europe assoupie sur ses certitudes de démocratie"*.

. . . .

1973. Coup d'Etat au Chili. A Paris, Amnesty lance sa première grande campagne contre la torture par une conférence où il sera notamment question des "cages à tigres" où sont détenus des civils, au Sud-Viêt-nam. Un rapport sur le Brésil décrit l'ascension des "escadrons de la mort", et détaille 1 081 cas individuels de torture.

1975. C'est l'année des "accords d'Helsinki". Les "surveillants" de ces accords fourniront une nouvelle génération de prisonniers d'opinion en URSS. *"Nous ne sommes pas disposés à discuter avec vous de ce que vous appelez un rapport et qui n'est qu'un tissu de faux et de calomnies"*, nous écrit le président de l'association des juristes soviétiques.

1976. Mort de Franco. La torture, dénoncée en 1976 par la Commission justice et paix, continue pourtant en Espagne.

A Athènes se déroule un procès pas ordinaire, celui des anciens tortionnaires. Amnesty en publiera le compte rendu *"comme un bon exemple de la façon dont les tortionnaires risquent d'être soumis à la procédure juridique qu'ils méritent"*. Amnesty se dote d'une nouvelle méthode : les actions urgentes, pour provoquer, en cas de risque de torture, des appels en masse immédiats.

1977. Amnesty reçoit le prix Nobel de la paix, et, le 11 décembre, lance un appel pour l'abolition de la peine de mort, intégrée dans le "mandat" dès 1971. (...)

Devant l'ampleur de l'emprisonnement politique en Indonésie, Amnesty décide d'adopter des prisons entières. La situation n'a cessé de s'aggraver dans ce pays, où 100 000 personnes, soupçonnées de communisme, sont détenues. A la fin de 1979, à la suite de pressions répétée, tous les prisonniers non jugés sont libérés.


En 1977, les responsables d'Amnesty reçoivent le prix Nobel de la paix.

1978. La Coupe du Monde de football en Argentine est l'occasion pour Amnesty d'une campagne d'envergure, qui exclut pourtant toute prise de position sur son boycott... Amnesty intervient auprès du gouvernement cubain au sujet des "prisonniers de longue durée". L'infirmier psychiatrique Podrabinek est arrêté et déporté après avoir publié *Médecine punitive*, un ouvrage qui rassemble des témoignages sur les abus psychiatriques en URSS. Fin décembre 83, on apprendra sa libération.

1979. Des jeunes de huit à seize ans meurent étouffés dans les geôles centrafricaines, d'autres sont lapidés ou tués à la baïonnette. La révélation de ces événements par Amnesty coûtera son trône à Bokassa. La *"semaine du prisonnier d'opinion"*, cette année-là, est consacrée aux enfants. Un autre dictateur africain, Idi Amin Dada est lui aussi renversé en 1979 par Milton Obote auquel il avait ravi le pouvoir en 1971. Après le coup d'Etat, la torture continue.

Dans l'Afghanistan récemment occupé par les Soviétiques, la police secrète KHAD s'y met, elle aussi.

1980. Amnesty aborde la décennie avec un budget annuel de 1 666 280 £ et un secrétariat international de 150 personnes. La réédition remise à jour de notre rapport sur les prisonniers d'opinion en URSS bénéficie de la publicité faite autour des Jeux Olympiques. Au Salvador, Mgr Romero, l'"archevêque des pauvres", est abattu. L'ONU charge cinq experts de s'informer et d'intervenir auprès des gouvernements sur les cas de "disparitions". Au Conseil international du mouvement, à Vienne, les responsables d'Amnesty planchent sur de nouvelles techniques d'action à mettre en œuvre pour s'adapter aux nouvelles formes de répression : "disparitions", assassinats politiques. C'est le début de grandes campagnes ciblant des pays. En Algérie, Ben Ballah est libéré après quinze ans de détention. En mai, à la suite de nombreuses démarches, nous publions un dossier sur les conditions de détention des prisonniers politiques en Allemagne fédérale.

1981. (...) Amnesty lance sa campagne contre les "disparitions", avec une mention spéciale pour les 67 petits Argentins portés manquants. Au Viêtnam, 20 000 prisonniers sont toujours en "rééducation". Le 13 décembre, la loi martiale est proclamée en Pologne.

1982. L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe suspend ses relations avec la Turquie, et la Commission européenne des droits de l'homme est chargée d'une enquête : Amnesty avait remis en 1981 un rapport sur la torture dans ce pays.

Massacre de Sabra et Chatilla : Amnesty demande une enquête au gouvernement israélien.

Notre appel pour une amnistie générale et mondiale des prisonniers d'opinion est signé par sept Prix Nobel de la paix, dont Willy Brandt et Sakharov. En URSS, paraît un ouvrage de propagande anti-Amnesty : *"Anatomie du mensonge"*. Une semaine du prisonnier d'opinion est consacrée aux *"victimes sans voix du monde rural"*.

Un centre international de réadaptation et de recherches pour les victimes de la torture est créé à Copenhague.

1983. Massacres massifs pour la minorité tamoule au Sri Lanka. Amnesty lance une campagne sur les assassinats politiques. En Chine, c'est le début d'une énorme vague d'exécutions. Nous recevons du Timor, une île occupée par les Indonésiens depuis 1975, un manuel militaire donnant des conseils pratiques concernant la torture.

1984. *"Surveillons Big Brother"*, titre la *Chronique*. Amnesty lance une seconde campagne contre la torture,

''instrument de pouvoir, fléau à combattre'' avec un ''programme en 12 points pour la prévention de la torture''. Publication d'un rapport sur l'Albanie. Une conférence africaine d'Amnesty se tient à Arusha, 17 pays y sont représentés. Le 29 août, à Marakech, Boubker Douraibi et Mustapha Behouari meurent des suites d'une grève de la faim, par laquelle ils réclamaient un traitement médical à la suite de tortures. Des morts qui font écho à celle d'Abdelatif Zeroual, mort des suites de la torture en 1974. Une semaine du prisonnier d'opinion est consacrée aux femmes emprisonnées ou torturées.

1985. En Uruguay, les civils reviennent au pouvoir, et amnistient les tortionnaires de la prison Libertad, et les autres. Notre rapport sur le Pérou relance le débat sur les droits de l'homme dans ce pays, où les violations sont devenues si massives que les amis des victimes ont appris à les rechercher... sur les bas-côtés des routes.

L'année de la jeunesse est l'occasion d'attirer l'attention sur les centaines d'objecteurs de conscience emprisonnés dans le monde, malgré un net progrès dans les dix dernières années.

1986. Une campagne d'un nouveau genre est lancée en direction de l'Afrique du Sud : 13 000 ''décideurs'' recevront nos missives. La section française d'Amnesty s'associe à d'autres groupements pour une ''année du droit d'asile''. Notre rapport sur le Nicaragua, qui dénonce les exactions du gouvernement mais aussi celles des ''Contras'' est envoyé à trois gouvernements : Nicaragua, Honduras et Etats-Unis. Le début de l'année voit la chute de deux régimes autoritaires. Si en Haïti la question des ''disparus'' est loin d'être réglée, les prisonniers philippins sont libérés progressivement.

En France, la ratification du protocole additionnel à la Convention européenne des droits de l'homme rend l'abolition de la peine de mort presque irréversible, et un code de déontologie de la police, attendu depuis décembre, sort dans les premiers jours de mars.

Valérie MARANGE

Anniversaires

IV - 500, 1 000, 30 000 ANS ?

En 1992, l'Amérique célèbrera dans des festivités, dont l'anniversaire de ''Miss Liberty'' n'auront été qu'un avant goût, le 500ᵉ anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Imposture ! s'écrit Robert Pac dans le n° de mai 86 de *Différences*, le ''magazine de l'amitié entre les peuples'', créé par le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.



Veilleur de proue viking sur un drakkar (d'après un bois gravé de R. Dendeville, illustrant *les récits du veilleur de proue* (Ozanne, Caen, 1949).



Les "découvreur" s'enfoncèrent durant deux siècles et demi dans l'immensité de l'Amérique... déjà "découverte" par ceux qui devenaient ainsi pour l'Europe les "Indiens"...

Il n'a pas tort. Sans diminuer le mérite du navigateur génois, il est aujourd'hui prouvé qu'il ne fut pas le premier Européen à prendre pied sur les côtes américaines. Cinq cent six ans avant lui (c'est beaucoup...) Bjarni Herjolfson, jeune navigateur scandinave, parti d'Islande, doublait le Groenland déjà connu des Vikings, et abordait la côte d'Amérique. Une quinzaine d'années plus tard, Leif Erikson suivait la même route et tentait d'établir une colonie sur la côte du Labrador, d'où les indigènes le repoussèrent (1).

D'autres cérémonies sont prévues pour ce millénaire, des films vont être tournés, une flotille de drakkars doit traverser l'Atlantique...

Imposture ! re-clame Robert Pac. Et il n'a pas tort : quand les Vikings abordaient au Labrador, il y avait 70 millions d'"Indiens" répartis dans les trois Amériques... Il y avait peut-être 30 000 ans qu'ils avaient "découvert" le continent, à pied, venant d'Asie par les glaces du Kamtchamka...

Alors, qui a découvert qui ? se demande Robert Pac "A-t-on jamais lu que Marco Polo avait "découvert la Chine ?" Et il conclut : "Le véritable anniversaire, celui contre lequel nous devons nous élever véhémentement, c'est celui de mille ans d'exclusion de l'histoire des Indiens d'Amérique. Ils en ont été exclus de deux manières. D'une part les Blancs se sont appropriés leurs richesses, et pour cela on a massacré les Indiens et on a fait comme si les survivants n'existaient pas.

Et, d'autre part, si aujourd'hui encore on continue systématiquement d'exclure les Indiens de l'histoire, c'est parce que reconnaître la permanence et l'originalité de leur histoire et de leur spiritualité remet en cause fondamentalement la "civilisation" occidentale et son système de valeurs. C'est nier qu'elle soit un progrès continu et un mouvement culturel des hommes. C'est montrer son absurdité, son caractère oppressif et suicidaire. C'est surtout repousser le mythe que la "civilisation" occidentale est le destin unique et inéluctable de l'humanité. Ce n'est pas seulement aux Indiens qu'on interdit la possibilité d'un autre destin en niant l'histoire indienne. C'est aux Blancs également, car les droits qui sont enlevés aux Indiens, c'est à nous aussi qu'ils sont refusés."

(1) Ne mentionnons que pour mémoire la thèse de ceux qui affirment que les premiers Européens à joindre l'Amérique furent des moines irlandais qui, poussés par un zèle apostolique, montèrent dans de fragiles "coracles" et se laissèrent pousser par les vents d'Est...

1886 : UNE ANNEE FERTILE EN EVENEMENTS

Nous avons hésité, en ce qui concerne l'année 1886, entre l'insérer dans cette suite d'anniversaires, ou bien la présenter dans un "Panorama" dont nous avons déjà publié une série.

En définitive, vu la quantité et l'importance des événements qui ont marqué cette année-là, c'est une suite d'articles sur certains des plus marquants que nous publions ici — à la fin toutefois de la série "anniversaires", puisque ça s'est passé voici tout juste cent ans. Si loin déjà, au temps où c'était un progrès technique remarqué que de doter l'armée (par exemple) de vélocipèdes du style "grand bi".

La naissance du Boulangisme

"On ne sait pas où il veut aller, mais il y va..."

8 janvier 1886 : l'instabilité ministérielle va amener en place un nouveau ministère, le ministère Freycinet. Celui-ci prend, comme ministre de la Guerre, le général Boulanger.

Il faut se rappeler qu'en ce début d'année, le pays est en pleine crise économique ; le clivage droite-gauche s'accentue. Les catholiques sont choqués des lois anti-cléricales ; les royalistes voient, cette année-là, les prétendants au trône expulsés de France. Même si les ouvriers s'organisent, dans leur grande masse, ils sont mécontents qu'on ne se soucie pas plus de la question sociale. Les radicaux reprochent à Jules Ferry sa politique coûteuse de colonisation : ils se grouperont même avec la droite pour renverser, en 1885, son gouvernement. Bref, tout le monde est mécontent. Même si la République semble s'affirmer, elle n'a pas encore trouvé son équilibre.



Georges Boulanger en 1886

"Le brave général"

Le ministre de la Guerre, mis en place sur les recommandations de Clémenceau, est considéré alors comme républicain. Il a à peine 49 ans. "De taille moyenne, c'est en uniforme un jeune et beau gaillard avec cet air mâle qui plait aux foules et aux femmes. Le teint hâlé, les yeux bleus, cheveux châtains drus et courts, moustache et barbe blonde aux reflets roux". Voilà le portrait du personnage.

D'une intelligence moyenne, mais d'esprit réaliste, il avait accepté le portefeuille de la Guerre, sous la réserve de l'exécution d'un programme militaire comportant un grand nombre de réformes. Ces réformes, pour la plupart réalisées rapidement, vont faire la joie des caricaturistes et des journalistes. Elles seront pourtant à l'origine d'une popularité sans précédent.

Son nom, bien entendu, va permettre des plaisanteries faciles ; les journaux ne s'en priveront pas ; ainsi *Le Gaulois* du 8 janvier 1886 écrit déjà "... Son nom est un signe des temps. Dans le pétrin où les républicains ont mis le pays, on sentait la nécessité d'un Boulanger."

Les débuts du ministre

Dès son arrivée au ministère, Boulanger change la plupart des chefs de service, ce qui en inquiète certains : "... C'est à l'amitié de M. Clémenceau que le général doit son portefeuille. Les radicaux ont mis la main sur le ministère de la Guerre, c'est peut-être le symptôme le plus grave de la situation." (*Figaro* du 11 janvier)

Il donne tout de suite le ton et sa répartie sera vive : "A la suite d'une question posée par un membre de la droite relative aux accidents occasionnés par la construction de nos armes, Monsieur le Ministre démontre que la cause unique des accidents était la maladresse. Notre armement est excellent... Quelques paroles émues à l'adresse de l'Armée ont complété le succès de l'orateur, auquel nous applaudissons de grand



"Car peut-être à l'heure qu'il est chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain"...

(dessin du Triboulet)

cœur." (*La Lanterne*, 18 janvier). Rochefort, directeur de "l'Intransigeant", soutiendra sans réserve le général Boulanger.

Le 26 janvier, le ministre permute les brigades de cavalerie de Tours et de Nantes, sous prétexte que les officiers de Tours affichent des opinions royalistes.

"C'est une occasion de faire savoir à l'Armée que la discipline n'est pas un vain mot et que les privilèges nobiliaires et réactionnaires — qui sont en ce moment le fléau de l'Armée — vont enfin disparaître." (*La Lanterne*, 2 février). Riposte de *La Patrie* du 5 février : "Pulvériser les derniers vestiges de la noblesse ancienne ou nouvelle, c'est détruire les avant-postes de l'Armée ; détruire l'Armée, c'est achever de décapiter la patrie." Le général s'attire, à ce moment, les sympathies de la gauche de l'Assemblée et des républicains. Interpellé à la Chambre, il répond : "Sommes-nous en République, oui ou non ?" Il ira même jusqu'à affirmer au cours du même débat : "Tant que je serai son chef, l'Armée n'a pas à être juge, elle n'a qu'à obéir". Le centre et la gauche lui font une longue ovation...

Lors des événements de Decazeville, que nous évoquons par ailleurs, le gouvernement Feycinet envoie la troupe. Le député Basly interpelle à la Chambre. Boulanger mis en cause va se tirer habilement de la situation délicate dans laquelle il se trouve : "L'Armée est donc à Decazeville, immobile, l'arme au pied ; elle ne prend point parti ; elle n'agit pas plus en faveur de la Compagnie contre les mineurs, qu'elle n'agirait demain en faveur des mineurs contre la Compagnie.

On a dit qu'il y avait à Decazeville autant de soldats que de mineurs. L'exagération est évidente ; mais je vous dis : ne vous plaignez pas, ne nous les reprochez pas, car peut-être, à l'heure qu'il est, chaque soldat partage avec un mineur sa soupe et sa ration de pain". *(Vifs applaudissements à gauche).*

Ainsi, par sa première intervention sur les officiers de Tours, Boulanger va défendre la République contre les monarchistes ; maintenant, il ménage le prolétariat contre les conservateurs.

Les réformes de l'Armée

Depuis que le service militaire avait été établi en 1872, le soldat avait cessé de faire partie d'une société à part. L'Armée se confond maintenant avec la nation. Toutefois, les brimades dues à une discipline trop rigide, la rendaient souvent impopulaire. De là, nécessité de réaliser un certain nombre de réformes. Boulanger va rapidement prendre des mesures pour le bien-être matériel du soldat :

— accueil des conscrits en musique à la gare ;

— autorisation du port de la barbe, nouvelle qui fit, on s'en



A PROPOS DES "REFORMES"

Pour ridiculiser les réformes de Boulanger, *Le Triboulet* invente toute une série de dessins grotesques attribués au ministre :

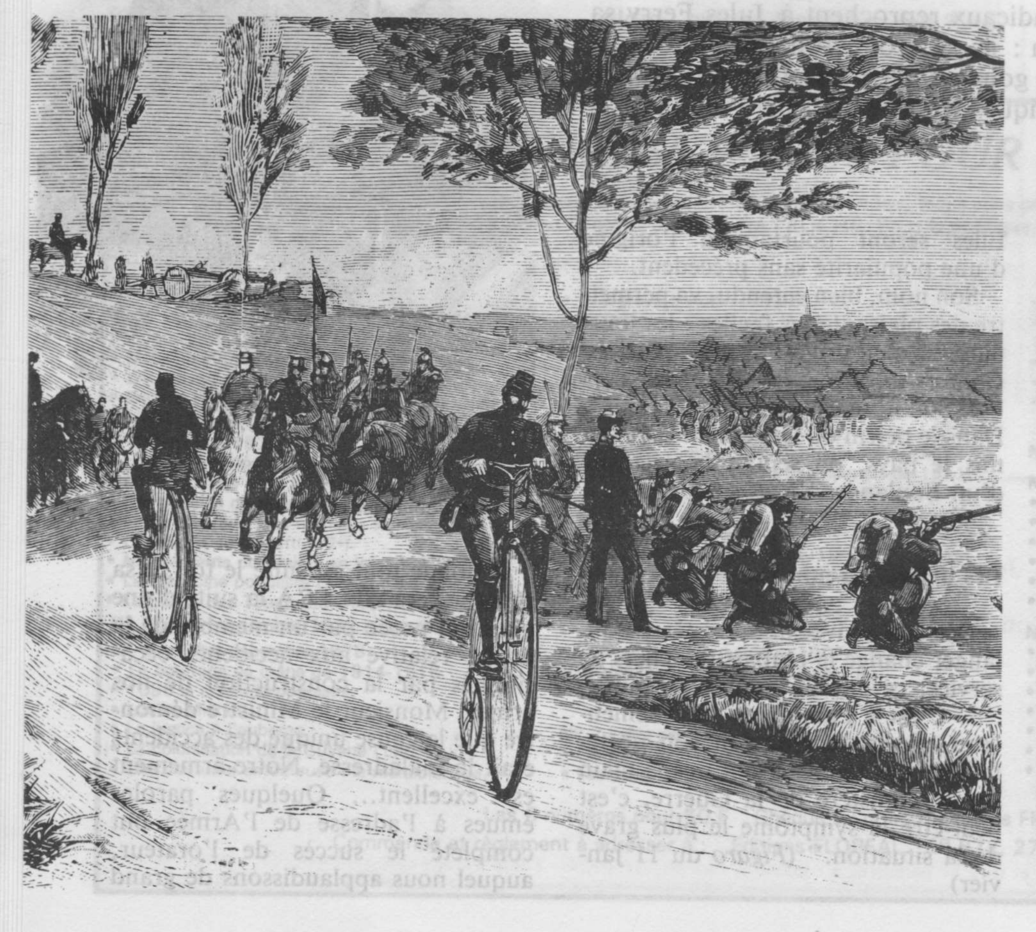
— L'emploi des éperons est défendu dans la cavalerie, il est autorisé pour les chasseurs à pied.

— Les cavaliers seront tenus de monter à cheval la face tournée vers la croupe, afin de mieux surveiller les ruades de leur monture.

— Les officiers de tout grade salueront les sous-officiers et soldats : ces derniers répondront par un pied-de-nez.

— La médaille militaire est remplacée par l'ordre du Mérite agricole.

— Pour que l'artillerie ne puisse être soupçonnée de cléricalisme, les canons dits d'"Eglise" seront remplacés par des canons de marchands de vin.



Une des innovations de Boulanger : un corps de vélocipédistes.

LES REFORMES "BOULANGER" MISES EN CHANSON

La chanson que nous reproduisons, publiée dans le *Gaulois* du 18 avril 1886 sous la signature de Paul Ferrier, est un bon exemple de la façon dont la verve des journalistes se manifesta à propos des réformes de Boulanger.

C'est le ministre de la guerre
Qui grommelle : "Scrénongneugneu !
Ça n'est pas un homme vulgaire
Qu'on a planté là, comme un pieu !
Mon nom seul est une étiquette
Dont le sens connu fait songer.
Roulez, tambour ; sonnez, trompette,
C'est le général Boulanger !

Innovons ! Voilà ma devise !
Grâce au ressort de mon cerveau,
Chaque jour je désorganise
Tel ou tel service nouveau.
Képi, dolman, casque, épaulette,
Tour à tour je vais tout changer.
Roulez, tambour ; sonnez, trompette,
C'est le général Boulanger !

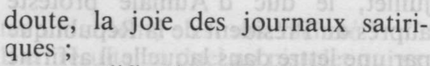
Chevaux de trait, chevaux de Tarbes,
Je brouille tout avec bonheur ;
Tous les soldats auront des barbes
A faire rougir un sapeur ;
La cantinière, je décrète,
Qu'elle porte un duvet léger.
Roulez, tambour ; sonnez, trompette,
C'est le général Boulanger !

Désirant que mon ministère
Soit fécond, je veux à grands traits,
Changer le salut militaire
Et réviser les vieux décrets ;
Je veux que la troupe soit prête,
En cas d'urgence, à s'insurger.
Roulez, tambour ; sonnez, trompette,
C'est le général Boulanger !

Bref, je veux plaire à la Lanterne,
Et, pour monter au Panthéon
Je débaptise la caserne
Qu'on appelait Napoléon !
Napoléon ! ce nom m'embête,
Et soit dit sans me louanger,
Roulez, tambour ; sonnez, trompette
J'écris mon nom de Boulanger !



Portrait de Boulanger, dans la présentation du ministère Freycinet par la Monde illustré : curieusement, le ministre de la Guerre n'a pas encore sa belle barbe blonde.



doute, la joie des journaux satiriques ;

— modification des uniformes ;

— affectation des bonis, à l'amélioration de l'ordinaire ;

— installation de réfectoires comportant l'usage de l'assiette ;

— remplacement de la paillasse par un sommier ;

— meilleure répartition des congés pour les travaux agricoles ;

— création de jeux à l'intérieur de la caserne pour retenir le soldat et l'empêcher d'aller chercher au dehors des distractions coûteuses.

Pour les sous-officiers :

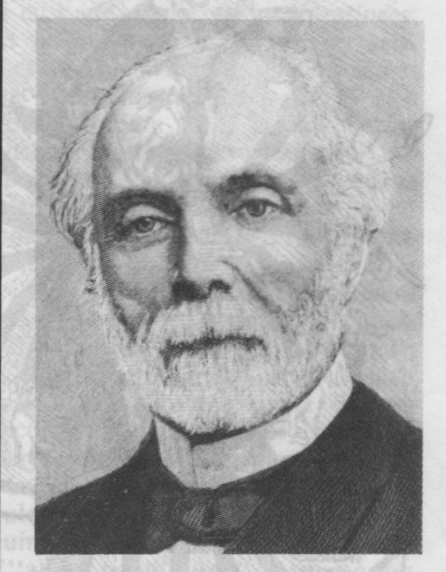
— création d'une salle affectée aux réunions et appelée "salle d'honneur" ; cette salle devra être décorée du buste de la République, du portrait du chef de l'Etat, etc.

— autorisation pour les sous-officiers mariés de coucher en ville ;

— suppression de la retraite du soir avec permission de 1 heure pour les rengagés et de 11 heures pour les autres, ainsi que les soldats médaillés. "Plus de vie de famille, tous à l'estaminet..." proclame *La Patrie* du 6 juin.

autorisation de ne plus porter le sac dans les exercices ordinaires et

FREYCINET. (Charles-Louis de Saulces de). Né à Foix en 1938. Ingénieur des mines, diplômé de polytechnique, devient préfet du Tarn-et-Garonne en



Charles-Louis de Saulces de Freycinet

1870 puis délégué au ministère de la guerre près de Gambetta. En 1876 est élu sénateur de la Seine, il sera 4 fois président du conseil en 1879-1882-1886-1890 et de nombreuses fois ministre des affaires étrangères ou de la guerre. De tous les hommes politiques de la troisième République, c'est celui qui a le plus fréquemment exercé le pouvoir. Candidat à la présidence de la République en 1887 il échoue contre Carnot. Membre de l'Académie française en 1890 il publiera de nombreux ouvrages scientifiques et politiques. Homme habile il aura été le grand défenseur des intérêts d'affaire dans le régime républicain. Robert de Bonnières lui donnera le sobriquet de "souris blanche" parce qu'il a, dit-il ; de ces murinés, le goût très vif de la fuite devant le danger allié à la puissance de lente destruction par la grignotage qui les rend si nuisibles.

BASLY (Emile). Né à Valenciennes le 29 mars 1854. Orphelin à 10 ans il travaille jusqu'à 15 ans dans la mine. Renvoyé en 1880 à la suite de grèves il est élu conseiller municipal de Denain en 1883. Il prend une part active aux grandes grèves d'Anzin en 1884. Elu député de Paris en 1885, est battu en 1889 puis réélu en 1891 dans le Pas-de-Calais jusqu'en 1893. Il devient maire de Lens dès 1900 et conseiller général du canton de Lens en 1901. Il n'a jamais cessé d'être le président du syndicat des mineurs. Il reste dans le pays envahi en 1914-1918 d'où il sera déporté en Allemagne.

DUC-QUERCY. Né à Arles-sur-Rhône en 1856. Professeur, il fut un des fondateurs du Parti ouvrier français avec Guesde et Laffargue. En 1880 devient rédacteur en chef de la *République* de Clermont-Ferrand puis de l'*Avenir de l'Est* de Reims, il est ensuite secrétaire de rédaction au *Cri du peuple.* Orateur à la voix chaude et prenante, il va à travers le pays défendre les travailleurs en grève : Anzin (1885) Decazeville (1886) (où il fut condamné à 15 mois de prison) Carmaux (1892). Il fut secrétaire général de l'humanité qu'il quittera au cours de la guerre 1914-18.

CAMELINAT (Zephirin). Né en 1840 à Mailly-la-Ville (Yonne) l'est un des fondateur de l'International en 1864. La Commune en 1870 en fit le directeur de la Monnaie. Condamné à la déportation, il se réfugie à Londres. Amnistie, il revient en France et est élu député de Paris en 1885. Trésorier de la Section Française de l'Internationale Ouvrière, il adhérera au parti communiste après le congrès de Tour de 1920. Candidat communiste à la présidence de la République en 1924 il meurt en mars 1932.

LA CARRIERE DU GENERAL BOULANGER JUSQU'EN 1886

Fils d'un avoué, né à Rennes le 29 avril 1837, Georges Ernest Jean Marie Boulanger, après avoir fait des études au lycée de Nantes, entre à Saint-Cyr le 15 janvier 1855. Il fait partie de la promotion Crimée-Sébastopol.

Sorti de l'école en 1856, il est envoyé comme sous-lieutenant aux tirailleurs indigènes d'Afrique, les "turcos", qui venaient d'accomplir des prodiges en Crimée. Il combattit avec eux l'insurrection kabyle puis, pendant la campagne d'Italie, reçut à Robecchetto sa première blessure, une balle en pleine poitrine. Guéri, il reprend un poste en Afrique où il est de nouveau aux prises avec les tribus rebelles. Volontaire pour l'expédition de Cochinchine, il y gagne les épaulettes de capitaine ainsi qu'une nouvelle blessure à la cuisse. Revenu en France, il devient instructeur à Saint-Cyr jusqu'en 1870, date à laquelle il prend le commandement du 114e de ligne pour participer à la défense de Paris. Boulanger est un excellent cavalier, aussi, après avoir commandé en tant que colonel le 133e de ligne, il obtient, lorsqu'il est nommé général en 1880, le commandement de la 14e brigade de cavalerie.

Le 13 août 1881, il est nommé chef de mission militaire chargé de représenter la France aux fêtes du centenaire de l'indépendance des Etats-Unis.

Le 16 avril 1882 il est appelé par le général Billot, devenu ministre de la Guerre, au poste de directeur de l'Infanterie. Promu général de division le 18 février 1884, il est chargé du commandement de la division d'occupation de Tunisie. Il y reste jusqu'en juillet 1885. Mécontent de devoir dépendre du résident général civil Cambon, il sollicite sa mise en disponibilité et revient à Paris pour demander des explications. Il n'aura pas à retourner en Tunisie puisque le 8 janvier 1886, Freycinet le prend comme collaborateur dans son nouveau cabinet.

faculté d'avoir une caisse à bagages ;

— création d'une "popotte" imitée du mess des officiers et en ayant les avantages.

Pour ranimer le goût du public pour l'Armée, les mesures suivantes sont prises :

— toutes les guérites seront désormais peintes aux trois couleurs nationales par bandes verticales ;

— démocratisation de la remise des décorations ;

— les casernes seront désignées par le nom d'un homme de guerre français (c'est l'époque où le conseil municipal de Paris débaptise les noms de rues). *Le Temps* approuve : "M. le Général Boulanger n'a pas eu l'intention d'effacer le souvenir de l'ancienne France, il veut supprimer seulement quelques noms qui ont une signification politique trop accentuée ou qui n'offrent pas le moindre intérêt. Nous citerons notamment les casernes Napoléon et de la Pépinière qui doivent s'appeler désormais casernes Bayard et Vauban". *Le Gaulois* du 17 avril est par contre très violent : "Les pauvres gens s'imaginent qu'en portant leur main de voyou cynique sur les plaques des rues ou bien au fronton des casernes, ils arrachent quelque chose de notre histoire..."

— rétablissement de la revue du 14 juillet.

D'autres projets, qui seront adoptés plus tard (loi du recrutement du 15 juillet 1889) sont d'ores et déjà à l'étude. L'Armée, régie par la loi de 1872, comprend alors le service de 5 ans dans l'active, une partie du contingent, désignée par tirage au sort, ne restant que six mois sous les drapeaux, d'autres étant purement et simplement exemptés, comme les membres de l'enseignement ou les séminaristes. Enfin, grâce au "volontariat", le service est réduit à un an en passant un examen et en versant 1 500 francs. Dans son projet de loi, qui comprend l'adoption du fusil Lebel modèle 86, Boulanger veut réduire le service à trois ans en l'imposant à tous sans modalités spéciales. "Les curés, sac au dos !" exultent les anti-cléricaux. Toutes ces mesures démocratiques, considérées comme "futiles par les esprits cultivés" vont en réalité être reçues avec satisfaction dans les milieux populaires.

La volonté de s'afficher

Boulanger, qui a le sens de la publicité, visite tout d'abord les grandes écoles militaires, Saint-Cyr puis Polytechnique. *Le Gaulois* s'en montre satisfait : "Je l'aime bien mieux dans ce rôle que dans ceux qu'il a abordés jusqu'ici". Puis il se rend à Fontainebleau, Vincennes, Joinville-le-Pont, Versailles, Saumur, Nantes etc. Il est reçu partout avec enthousiasme. Il inaugure, préside les fêtes de gymnastique, les banquets au cours desquels il prononce des discours retentissants. Le ministre de la Guerre se comporte de plus en plus comme un chef de gouvernement. "Le ministre de la Guerre actuel, écrit *Le Triboulet*, est avant tout un guerrier à laïus". *Le Gaulois* du 21 mai, faisant allusion à l'autorisation du port de la barbe, plaisante : "Nous savions bien que le général Boulanger finirait par raser l'Armée." On l'acclame un peu pour ce qu'il a fait, mais beaucoup plus pour ce que l'on suppose qu'il fera.

L'expulsion des princes

Le 15 mai, le comte de Paris, à l'occasion du mariage de sa fille, donne une grande soirée à l'Hôtel Galliéra (actuel Hôtel Matignon, rue de Varennes). Les républicains y voient une provocation. Le gouvernement dépose alors un projet d'expulsion facultative, mais les ministres radicaux, ainsi que Boulanger, considérant la mesure insuffisante, veulent l'expulsion immédiate. Finalement, après discussions, il est décidé l'expulsion des chefs de famille ayant régné et de leurs héritiers directs, dans l'ordre des primogénitures. La loi, promulguée le 23 juin, précise dans son article 4 que les membres des familles ayant régné sur la France ne pourront entrer dans les armées de terre et de mer, laissant sous-entendre que ceux qui y étaient pouvaient y rester. Or, Boulanger prend des arrêtés rayant des cadres de l'Armée le duc d'Aumale, le duc de Chartres, le duc d'Alençon, le duc de Nemours, le comte de Paris, ainsi que le prince Murat et son fils. Le 11 juillet, le duc d'Aumale proteste auprès du Président de la République par une lettre dans laquelle il affirme rester le général Henri d'Orléans, duc d'Aumale. Interpellé au Sénat, Boulanger dit avoir voté l'expulsion "parce qu'un citoyen, quel qu'il soit, ne peut pas adresser au président de la République une lettre aussi insolente." Le baron de Lareinty, sénateur de droite, répond : "Vous insul-



"Il inaugure, préside les fêtes, les banquets ..."

(Dessin de Luque par *La Caricature*)

L'embarquement au Tréport du Comte de Paris et de sa famille sur le navire anglais *Victoria*

tez un absent, c'est une lâcheté !...'' Il en résulte un duel au pistolet qui se déroulera dans le parc de Meudon le 16 juillet, sans conséquence pour les antagonistes. Deux jours auparavant un événement important avait marqué l'ascension du ''Brav'général'' : le défilé du 14 juillet.

La revue du 14 juillet

La revue du 14 juillet, rétablie par le ministre, a lieu à Longchamp. Cent mille Parisiens viennent voir celui qui a eu l'audace d'expulser les princes, et qui leur offre un si beau spectacle. Les journaux allemands eux-mêmes en reconnaissent le succès : ''La revue a été un grand et indiscutable succès ; les troupes, surtout celles qui reviennent du Tonkin, marchaient bien et avec ensemble et produisaient une excellente impression'' (*La Gazette de Cologne*).

Suivi de 300 officiers, le général passe devant le front des troupes, vêtues de leurs nouveaux costumes ; il longe les tribunes au son de la musique de la garde. ''Coiffé de son bicorne à plumes blanches, la tunique barrée d'un ruban amarante et relevée de décorations scintillantes, culotte de casimir blanc et botté de cuir vernis, Boulanger défile à l'''allure noble'' (trot de suspension soutenu et allongé) sur un cheval noir au poil lustré, parcourt un demi-cercle devant la tribune officielle, s'arrête face au président de la République, Jules Grévy, et se raidit dans une immobilité statutaire''. Ce cabotinage enchante la foule qui s'extasie : ''Le beau cheval noir ! Comme il monte bien ! Qu'il est jeune ! Quelle jolie barbe blonde !'', même les troupes de retour du Tonkin ou les fringants spahis ne recueillent pas un succès aussi unanime.

Après la charge finale, le ministre de la Guerre et le Gouvernement de Paris viennent attendre le président Grévy derrière les tribunes. Là, tous les officiels montent en voitures, et le cortège, précédé des spahis aux couleurs éclatantes prennent le chemin du retour à l'Elysée. Quelques ''Vive la République'', un timide ''Vive

Le duel Boulanger-Lareinty fit beaucoup de bruit... mais peu de mal. (Monde illustré du 24.07.1886)





Les dragons dans leur nouvelle tenue.

LA REVUE DU 14 JUILLET

(...) La revue était fixée à quatre heures. A trois, une nouvelle averse cingla Paris.

(...) Un peu avant quatre heures, le soleil s'installa dans un ciel balayé et lavé ; tous les cœurs s'éclairèrent aussitôt.

Les troupes, sorties du Bois, étaient massée sur l'hippodrome, face aux tribunes combles.

(...) Le général Boulanger accourut sur un superbe cheval noir, qu'il avait nommé Tunis en souvenir de son séjour en Afrique septentrionale, puis passa au galop devant le front des troupes. Il entraînait à sa suite une éblouissante escorte : quatre cents officiers, dont quinze généraux, et tous les attachés militaires étrangers. Le Mont Valérien tonnait de toutes ses bouches de feu. Un murmure admiratif courut dans le public.

Cependant, arrivaient, au milieu de l'indifférence, dans une Daumont entourée de cuirassiers, deux habits noirs malingres et maussades : le président de la République, l'octogénaire Jules Grévy, et le président du Conseil, Freycinet.

(...) Mais Boulanger mettait fin à ses évolutions équestres et se fixait vis-à-vis de la tribune présidentielle, l'épée hors du fourreau.

Et, tout à coup, il pointa son épée, et l'armée, à la vue de cet éclair, s'ébranla. Simultanément, vingt orchestres attaquèrent *La Marche Indienne* de Sellenick. Les canons du Mont Valérien tonnaient de plus belle.

Le génie, à l'uniforme sévère, ouvrit le défilé. Après le génie et formant contraste avec lui, les tirailleurs algériens en veste bleu-ciel galonnée de jaune-jonquille. Et puis l'infanterie de marine qui rèmemorait l'héroïque défense de Bazeilles.

A mesure que le défilé progressait, montait l'enthousiasme du public, grossissait l'ovation. Dans ce grondement, l'oreille discernait des ''Vive Boulanger !'' de plus en plus fournis, de plus en plus frénétiques. On le savait le principal organisateur, le metteur en scène de cette féerie militaire, et tous lui en témoignaient leur admiration.

A la même heure, à l'Opéra, la représentation de *La Juive* était interrompue, pour permettre à Melchissédec de chanter *La Marseillaire,* et, à l'Opéra-Comique, durant un entr'acte de *La Dame Blanche*, Fournets interprétait, de son côté, l'hymne national. Quand ils se turent, les spectateurs, ici et là, acclamèrent Boulanger.

La revue se poursuivait, mais c'était, momentanément, un autre nom que lançaient vers le ciel ces milliers de trous noirs que creusaient dans la foule tant de bouches béantes. On criait ''Vive Dominé !'' Etait en train de défiler, avec les troupes du Tonkin, ce lieutenant-colonel Dominé qui, aux combats de Son-Tay, Bac-Ninh, Langson, avait enrichi les fastes de l'armée française. Contrairement à Boulanger, il semblait gêné de son succès.

(...) Un grondement de caissons secoués : l'artillerie. Deux batteries, pièces bien astiquées, chevaux bien lustrés.

La cavalerie se préparait à la charge finale. Tout d'un coup, elle se déchaîna : chasseurs d'Afrique, spahis aux neigeux burnous flottants, cuirassiers tout resplendissants et retentissants de métal.

La revue était terminée, le chef de l'Etat et les membres du gouvernement se retiraient. La foule se rua vers la sortie, afin de voir partir le vieillard Grévy, ceinturé de rouge, dans la Daumont de l'Elysée, et, plus encore, Boulanger sur son beau cheval noir. Le président montait dans la voiture, aidé par le blême premier Ministre ; Boulanger se tenait à côté, voulant leur faire honneur et afficher son loyalisme. On eût dit deux pies affrontées à un faisan doré. Les ''Vive Boulanger !'' déferlaient autour du groupe, submergeaient quelques ''Vive Grévy !'' Les deux habits noirs en étaient mortifiés et vaguement inquiets.

Et Boulanger, sur son cheval au pas, Boulanger superbe et souriant, redescendit dans Paris, à travers le Bois, le long des Champs-Elysées, par la soirée radieuse qui incendiait la cime des arbres et les toits, criblait de diamants les vernis et les nickels des équipages, changeait en tuniques de flammes les cuirasses des cuirassiers. Des bouches innombrables et infatigables criaient son nom, d'innombrables et infatigables mains agitaient dans sa direction des mouchoirs et des écharpes. Les bouquets pleuvaient aux sabots de Tunis frémissant. L'hommage venait de partout : des trottoirs, de la chaussée où roulait un flot de calèches et de tapissières, des arbres même où des fanatiques en grappes avaient dérobé leur place aux moineaux. Paris, comme il l'avait voulu, se donnait passionnément à lui. La dictature lui faisait signe dans la pourpre du soir.''

(Extrait de ''*Le général Boulanger la dictature ou l'amour*''. M. Duplay. Les Editions Nationales 1936)

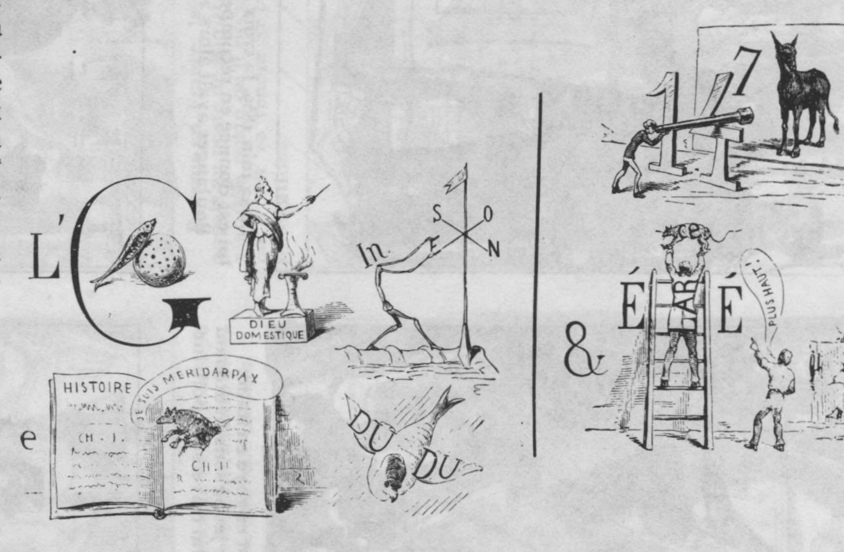
Grévy'' puis toutes les voix s'unissent pour acclamer le général : ''Vive Boulanger !''

Le soir, la foule en liesse danse dans les nombreux bals de quartier. A l'Alcazar d'été, Paulus est la vedette du jour. Le gibus gris en travers de la tête, une canne à pomme d'or à la main, il entonne, de sa voix cuivrée, la nouvelle chanson à la gloire de Boulanger : *''En revenant de la revue''* chanson qui allait connaître le succès que l'on sait.

Ce jour-là, certains commencent à s'inquiéter d'une menace de dictature...

L'ANNEE 1886 EN REBUS

Les rébus étaient alors un jeu fort à la mode. Nous en publions ci-après quelques-uns, ainsi que le grand rébus-concours du *Monde illustré,* dont un seul lecteur trouva la solution ! *(nos lecteurs trouveront les solutions en fin des articles sur 1886)*



''Boulboul'' le démagogue

Après une série d'incidents : mensonge au sujet des lettres du duc d'Aumale, mort de soldats pendant les grandes manœuvres, etc, Boulanger va prendre une position ''revancharde'' vis-à-vis de l'Allemagne. Dans un discours, à Libourne, il déclare devant le 18e corps, selon le journal *Le Soleil* : ''Nous pouvons enfin renoncer à la triste politique défensive, la France doit désormais suivre hautement la politique offensive.'' Et *La Patrie* ajoute le 18 septembre : ''Monsieur Boulanger est un ministre très compromettant, il finira par nous conduire dans quelque déplorable aventure... l'intérêt de la France exige qu'on le remplace aussitôt.'' Bientôt, les nationalistes Barrès et Déroulède emboîtent le pas au ministre. Le ton devient vite plus patriotique. Le journal *La Patrie*, habitué à le critiquer, lui tresse une couronne à la suite d'un discours prononcé lors d'une fête à l'Hippodrome. Les bonapartistes se rapprochent également de lui, à tel point que Rochefort, son fidèle supporter, le soupçonnant de favoriser les officiers réactionnaires au détriment d'officiers républicains, n'hésite pas à écrire un véhément article qu'il intitule ''Suspiscion légitime''. En fait, en cette fin d'année, Boulanger (''Boulboul'', comme l'appelait Clémenceau dans l'intimité) ne songe qu'à cultiver sa popularité. Enivré par le succès, il donne des réceptions où se pressent 5 à 6 000 personnes, reçoit facilement à son ministère, use de son charme auprès des journalistes.

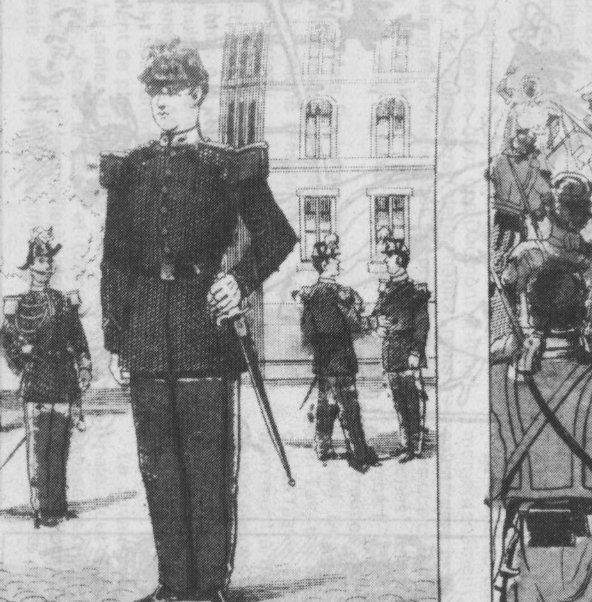
Le défenseur du peuple allait devenir le défenseur de la patrie...





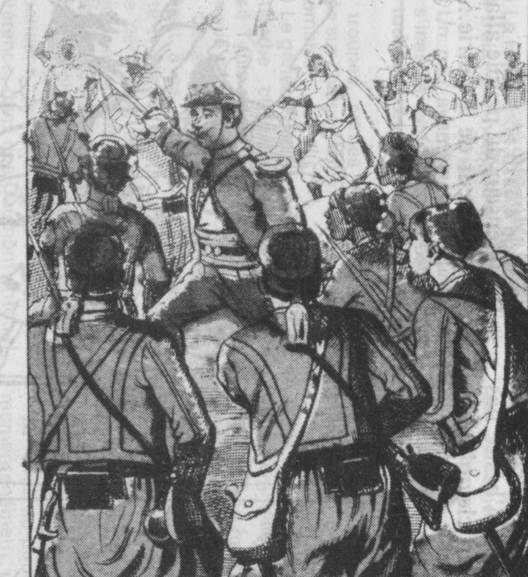
Deux caricatures contre Boulanger :
— à gauche, le journal allemand *Lüstige Blatter* stigmatise sa démagogie ;
— à droite, *La Silhouette* s'en prend à ses déclarations revanchardes.

UNE BIOGRAPHIE



C'est à l'âge de moins de dix-huit ans que Boulanger entre à l'école de Saint-Cyr.

Il en sort avec le grade de sous-lieutenant, n'ayant encore que dix-neuf ans et demi.



Boulanger est placé, sur sa demande au 1er Régiment de Tirailleurs Algériens.

Il y arrive le 1er janvier 1857, et, presqu'aussitôt il prend part à l'expédition de la grande Kabilie.



En 1859, son régiment est envoyé en Italie.

Au combat de Turbigo le jeune sous-lieutenant est atteint d'une balle qui lui traverse la poitrine.



Le 22 juin 1859, la croix de la Légion d'Honneur lui est donnée en récompense de sa bravoure.

Boulanger avait alors 22 ans.

En 1860, il est nommé lieutenant. — En 1861, sa compagnie est envoyée en Cochinchine. — Au



En 1866, Boulanger est designé pour remplir les fonctions de capitaine-instructeur à l'école de



Lieutenant-colonel le 9 novembre 1870, Boulanger est blessé au bras en combattant en tête de



Malgré cette blessure, il revenait le 2 décembre sur le champ de bataille, et répondait au comman-

En 1860, il est nommé lieutenant. — En 1861, sa compagnie est envoyée en Cochinchine. — Au combat de Traï-Dan, Boulanger reçoit un formidable coup de lance à la cuisse. Cette nouvelle blessure lui valut le grade de capitaine.



Colonel et Commandeur de la Légion d'Honneur en 1871, Boulanger est nommé Général de Brigade en 1880. En 1881, il fait partie de la délégation chargée de représenter la France aux fêtes du Centenaire de l'Indépendance des Etats-Unis.

En 1866, Boulanger est désigné pour remplir les fonctions de capitaine-instructeur à l'école de Saint-Cyr.

Il y reste jusqu'à la déclaration de guerre, en 1870. Il est alors promu chef de bataillon.



Boulanger, promu général de division le 21 février 1884, est nommé Commandant en chef du corps d'occupation en Tunisie.

Lieutenant-colonel le 9 novembre 1870, Boulanger est blessé au bras en combattant en tête de son régiment à la bataille de Champigny, le 30 du même mois. Après cette bataille, il fut nommé officier de la Légion d'Honneur.





Il parcourut toute la Régence de Tunis, s'occupa de toutes les affaires locales et assura notre domination définitive dans notre nouvelle colonie.

Malgré cette blessure, il revenait le 2 décembre sur le champ de bataille, et répondait au commandant en chef qui s'en étonnait : « Mon général, la place d'un colonel n'est-elle pas toujours à la tête de son régiment quand ses soldats vont au feu ! »

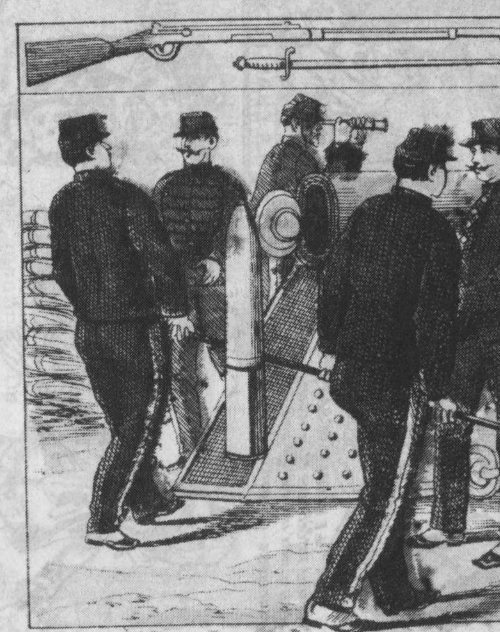


Revenu en France, le Général Boulanger est appelé au poste de Ministre de la Guerre le 8 janvier 1886, poste qu'il occupa pendant 18 mois et ou il sut se rendre si populaire par ses sages innovations.



Le Général Boulanger à la tribune de la Chambre déclarant que les troupes ne tireront pas sur les Mineurs de Decazeville.

Boulanger, nommé Commandant en chef du 13e corps, à Clermont-Ferrand, est acclamé avec enthousiasme, à son arrivée, par la population de cette ville.



Le Ministre Boulanger approuva et donna une vive impulsion à la fabrication du fusil Lebel et des obus à la mélinite, deux armes puissantes qui mettent la France en état de lutter avantageusement contre toute attaque du dehors.

On doit aussi à Boulanger l'organisation des cercles d'officiers, des salles d'honneur des régiments, l'amélioration de la situation des sous-officiers, les réfectoires de la troupe, etc., etc.

LE ROYALISTE. — C'est une canaille ! nous le savons bien, mais en faisant du désordre il travaille pour notre Roy.

LE CURÉ. — Il empêchera la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le départ de nos Séminaristes pour la caserne.

LE BONAPARTISTE. — Nous l'aidons à foutre cette gueuse de République par terre, après, nous verrons.....

LE VIEUX SOLDAT. — C'est un m'litaire ! ancien m'litaire moi-même, je vote pour lui, parceque ça em..... les pékins.

LA FOI. TRESOR DE GUERRE. L'ESPERANCE. LA CHARITÉ.

LE RASTAQUOUÈRE. — J'ai pus le rond, pus de bottes, j'n'aime pas le travail et Boulange trouve de l'argent si facilement.....

Pépin

LE MECONTENT. — Moi, tel que vous me voyez, je suis un mécontent, très mécontent parceque ma femme dit que ça ne va pas et quand ça ne va pas, elle dit, que ça ne va pas !...

LE J'M'ENFOUTISTE. — D'ailleurs, ça n'ira pas plus mal que ça va et puis, ça fera du changement ; du reste, je m'en f...!

UN FRÈRE. — Il est de la marmite !... c'est un aminche et pis, ça embête les sergots. Vive Boulange !... Mort aux vaches !......

La propagande boulangiste (dont nous avons publié un exemple dans notre numéro 24) emprunta tous les "média" de l'époque. Dans la double page précédente, par exemple, l'image d'Epinal.

Par réaction à ce "matraquage" qui allait conduire Boulanger au sommet de la popularité en 1889, *le Grelot* publiait cette féroce planche de Pépin dénonçant la vacuité de la popularité de "Boulanger".

L'anarchiste Clément Duval

Le 5 octobre 1886, vers 5 h du matin, une épaisse fumée se dégageait d'un hôtel particulier situé rue Monceau, à Paris, et appartenant à Mme Herbelin. Celle-ci était partie en villégiature avec sa nièce. Le concierge alerté parvint rapidement à éteindre l'incendie mais constata que l'hôtel avait subi un pillage en règle. Le montant du vol devait être estimé à plus de 10 000 F. Après 12 jours d'enquête, le brigadier Rossignol, accompagné de l'inspecteur Pelletier, effectuait une perquisition chez le recéleur Didier, lorsque soudain, un enfant se présenta et fit savoir à Didier qu'un homme le demandait. La maîtresse de Didier révéla aux policiers qu'il s'agissait de Duval, auteur présumé du vol. Aussitôt rejoint, Duval fut bientôt maîtrisé, non sans avoir frappé Rossignol de huit coups de couteau, provoquant des blessures non mortelles.

Clément Duval est un des membres les plus violents du groupe anarchiste "La panthère des Batignolles". "sa

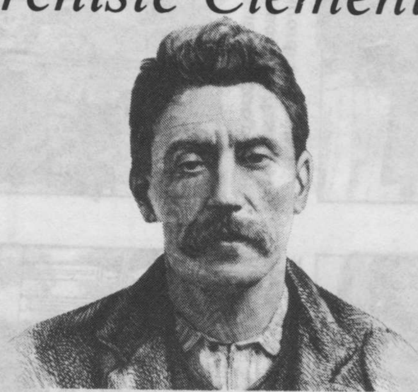


figure est éclairée par des yeux noirs, vifs, quoique sa vue soit très faible ; il est petit, brun, maigre", le décrit *Le Révolté* dans son numéro 1 du 29 janvier 1886. Il se proclame résolument anarchiste et affirme qu'en s'appropriant les objets volés, il avait simplement opéré une "restitution". Duval se retranche derrière un certain Turquais qui serait l'instigateur du coup. Ce personnage ne fut jamais retrouvé.

Concernant la tentative de meurtre sur la personne de Rossignol, Duval écrivait le 21 octobre au juge d'instruction "... Au contraire, je pense que j'étais en légitime défense. Il est vrai que nous n'envisageons, vous et moi, pas cela de la même manière, étant donné que je suis anarchiste... De ce fait je ne reconnais pas la loi, sachant par expérience que la loi est une prostituée que l'on manie comme bon semble... Donc, si j'ai frappé le brigadier Rossignol, c'est qu'il s'est jeté sur moi pour m'arrêter au nom de la loi. Au nom de la liberté je l'ai frappé. Je suis donc logique avec mes principes."

Le 12 janvier 1887, il passe en jugement et est condamné à mort. Inconnu jusque-là, Duval va devenir le héros des cercles anarchistes. Le président Grévy va commuer sa peine en travaux forcés à perpétuité. Il s'évadera de Guyane en 1901, rejoindra New York où il passera le reste de sa vie. Mort en 1935 à l'âge de 85 ans, ses amis anarchistes italiens publieront ses *Mémoires*.

1886

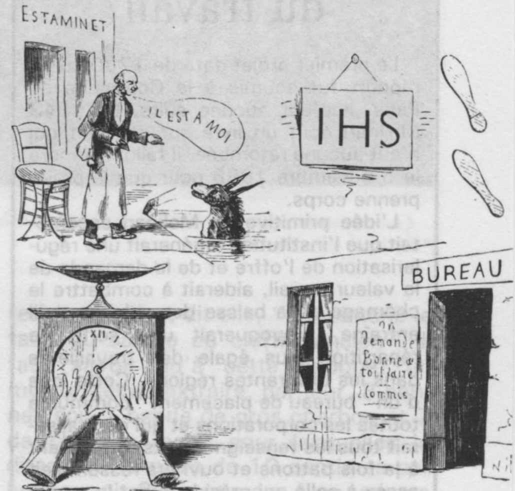
LA QUESTION SOCIALE

Quoique très minoritaire, le mouvement socialiste se développe. Les ouvriers s'organisent. Les associations syndicales autorisées dès 1884 se regroupent cette année-là en Fédération des syndicats. Le congrès de la Fédération des syndicats se déroule à Lyon, salle des variétés le 11 octobre 1886. Il fait suite à la conférence internationale des délégués ouvriers étrangers, tenue à Paris du 23 au 28 août de la même année. A côté des diverses questions qui y furent traitées, le congrès décida la création de la Fédération nationale des syndicats. Il est intéressant de noter qu'au cours de cette conférence, parmi les résolutions votées figurent celle protestant contre la guerre, et celle invitant les gouvernements à s'occuper de la législation internationale du travail et de l'instruction intégrale et professionnelle.

Les Bourses du travail, où se réunissent les syndicats d'une même ville, vont jouer un rôle important dans le mouvement ouvrier. C'est le 5 novembre que M. Mesureur dépose sur le bureau du conseil municipal parisien son rapport tendant à la création d'une Bourse du travail : elle organisera les placements et gèrera les caisses de secours et de chômage. Les réactions contre les bureaux de placement s'aggravent, ainsi le 7 août une manifestation étonnante a lieu à Paris. La révolte des garçons de café.

1886 en rébus

On était friand de rébus en ce temps-là. Aussi en avons-nous émaillé nos articles. On trouvera commentaire et solutions en page 35.



LA REVOLTE DES GARÇONS DE CAFE

Les garçons de café sont alors 80 000 à Paris. Pour trouver une place, ils sont tenus de s'adresser à des placeurs de diverses catégories. Ceux-ci sont 800, et 15 seulement sont importants. Ces derniers, forts de leur quasi-monopole, usent et même abusent de cette situation en prélevant de fortes retenues sur les garçons qu'ils placent ; les autres les exploitent le plus qu'ils peuvent. De là la révolte qui éclate à propos de la fondation d'un syndicat que formeraient les garçons de café réunis, et qui leur permettrait de faire leurs propres affaires. D'où vient la provocation ? Il est difficile de la déterminer, les chroniques de l'époque ne relatant pas les faits avec précision.

Toujours est-il que le 7 août, près de la porte Saint-Denis, c'est de la rue Chénier, où se trouve un des plus importants bureaux de placement des garçons, que la manifestation démarre, vraisemblablement à la suite d'une altercation entre le placeur et quelques garçons qui attendaient l'ouverture des bureaux. La tension monte, le groupe s'amplifie et s'en prend au bureau situé au 242 de la rue Saint-Denis contre lequel sont jetés des cailloux. Les gardiens de la paix interviennent et repoussent les manifestants qui se dirigent alors vers les bureaux de placeurs des rues de Vauvilliers, d'Orléans-Saint-Honoré et Saint-Honoré.

Devant le 122 de cette dernière rue, où se trouve l'agence dirigée par M. Anglois, la bagarre devient sérieuse. L'enseigne est arrachée et une violente collision a lieu avec la police. De là, les manifestants se fixent rendez-vous place de la Concorde pour organiser un meeting. De nombreux garçons s'affrontent toujours avec la police dans le quartier des Halles, dans la rue de Vauvilliers où une agence est envahie, et au square des Innocents où un drapeau est saisi et où deux arrestations ont lieu.

La manifestation, après une protestation devant la préfecture de police prend fin vers 8 h du soir. Pendant deux jours, l'agitation continue et quelques arrestations ont lieu.



Quelques ''types'' de garçons de café ''fin de siècle''

Le 11 août, un important meeting présidé par M. Tony Revillon se tient dans le but de créer un syndicat. Les bases en sont les suivantes : un conseil de dix membres serait chargé de mettre en rapport les patrons et les garçons ; on donnerait 3 F par entrée et 1 F par mois ; les places seraient délivrées gratuitement.

Mais en France, ainsi qu'à l'étranger, des événements beaucoup plus graves se déroulent.

Les bourses du travail

Le premier projet date de 1790 où un rapport fut soumis à la Commune de Paris. Il n'eut aucune suite. En 1843 Molinari écrit un livre sur ce sujet qui n'eut aucune retombée. Il fallut attendre le 5 novembre 1886 pour que le projet prenne corps.

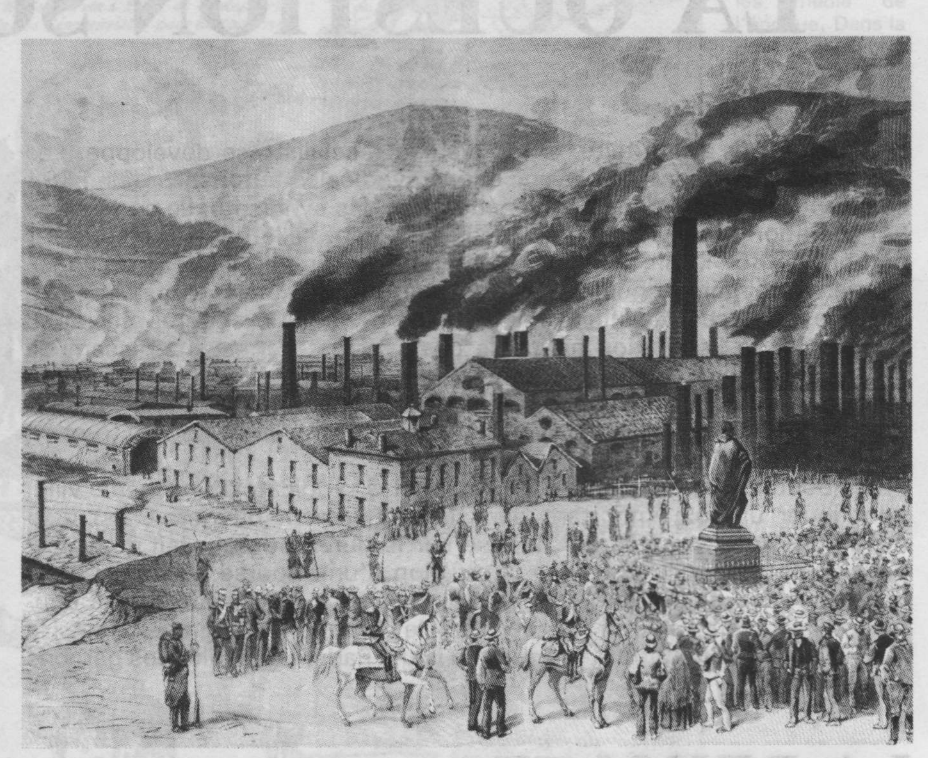
L'idée primitive de Molinari escomptait que l'institution amènerait une régularisation de l'offre et de la demande de la valeur-travail, aiderait à combattre le chômage et la baisse des salaires qu'il entraîne, provoquerait une sorte de répartition plus égale des travailleurs dans les différentes régions. Cette idée d'un "bureau de placement" commun à toutes les corporations et qui centraliserait tous les renseignements intéressant à la fois patrons et ouvriers ressemblait assez à celle qui présida avant la guerre de 1914 à la création des *labours exchanges* par le gouvernement anglais.

Le rapport Mesureur est assez différent : "Sans une Bourse du travail, lit-on dans son rapport, l'existence des chambres syndicales sera toujours précaire, les charges qu'elles imposent éloignant d'elles le plus grand nombre d'ouvriers. Il importe donc qu'elles aient des locaux et des bureaux où chacun pourra venir sans crainte d'avoir à faire des sacrifices de temps et d'argent au-dessus de ses ressourses ; la libre et permanente disposition des salles de réunion permettra aux travailleurs de discuter avec plus de maturité et de précision les questions multiples qui intéressent les industries et influent sur les salaires ; ils auront pour les guider et les éclairer tous les moyens d'information et de correspondance, les éléments fournis par statistiques, une bibliothèque économique, industrielle et commerciale, le mouvement de la production pour chaque industrie, non seulement en France, mais dans le monde entier".

La Bourse de travail, dès son origine, revêtait donc bien plutôt le caractère d'un bureau de placement et d'information, d'un marché du travail que celui d'un centre de réunions ouvrières qui allait grandement faciliter la tâche des syndicats. De plus, et c'est là l'importance du rôle que cette création allait jouer dans le mouvement ouvrier, en même temps qu'elle permettait leur développement autonome et les soustrayait dans une mesure point négligeable aux influences politiques, la nouvelle institution mettait les divers syndicats en contact plus direct et les entraînait à créer, entre eux, dans une même localité, une organisation commune esquissée à peine jusque-là.

(extrait du Dictionnaire socialiste de Compère Morel, Paris 1924).

LE DRAME DE DECAZEVILLE



Vue générale des hauts fourneaux et forges de Decazeville en 1886, alors que le 15ᵉ de ligne y monte la garde.

Decazeville, petite ville de 1 000 habitants, va connaître une période dramatique.

Ecrasée entre de hautes collines, la ville se compose d'une longue rue, au sol noirci par la houille et semé de cailloux aigus et glissants. En contrebas se trouvent les bureaux de "la Compagnie", la mine de Bourran ; plus loin, la mine de Combes. La localité minière est formée de hautes maisons noircies par les fumées sans cesse en suspension dans l'air. L'horizon est fermé par des collines au gazon rare, aux arbres maigres, à la terre ingrate.

Les mines de Decazeville appartiennent au bassin houiller qui comprend en outre Aubin, Crausac, et plusieurs autres centres. Elles occupent environ 3 000 employés dont près de 2 000 mineurs.

C'est dans cette atmosphère que va naître la contestation. Le premier grief, c'est la création dès 1882 d'un économat appartenant à la Compagnie des mines. Cet économat fournissait au départ le pain, puis la viande, et le bruit courut qu'il vendrait aussi les épices. Cette situation ne faisait, bien entendu, pas l'affaire du commerce local qui se trouvait en situation de concurrence déloyale. Les ouvriers, de leur côté, vivaient étroitement et en bonne intelligence avec les petits commerçants. Ils redoutaient, en outre, qu'en cas de grève, la boulangerie et la boucherie fussent fermées ou, pire, qu'on en vienne à les payer en bons de pain ou de viande. Or, cet économat avait pour créateur un ingénieur du nom de Watrin, sous-directeur de la Compagnie. Le deuxième grief reproché à M. Watrin était d'opérer des retenues trop fréquentes sur les salaires pour des raisons indépendantes de la volonté des mineurs. A titre d'exemple, le maître-piqueur traitait avec l'administration de la Compagnie pour l'exploitation d'un chantier sur un prix ferme, mais lorsque, pour des circonstances imprévues, le travail du chantier n'était pas terminé en temps, l'administration traitait sur de nouvelles bases pour l'achèvement du chantier, ce qui provoquait une baisse de prix, entièrement supportée par les ouvriers.

Le matin du 26 janvier, vers 6 heures, quatre mineurs du puits Paleyret refusent de se mettre au travail. Ils se plaignent à haute voix, et engagent leurs camarades à imiter leur exemple. En quelques instants, tout le puits est en grève. Aussitôt averti, M. Watrin télégraphie au procureur de la République de Villefranche, au préfet de l'Aveyron et à M. Petitjean, administrateur délégué de la Compagnie. Le puits Paleyret est un puits distant des puits principaux de Bourran et Combes, où le travail se déroulait normalement. Pourtant, lorsque M. Laur, ingénieur en chef du département, arrive sur les lieux l'après-midi par le train de quatre heures, il trouve la ville en pleine effervescence. La grève est devenue générale.

La situation devient grave. Les grévistes se répandent dans toute la ville ; un groupe envahit la salle de la justice de paix, puis la mairie où se trouvait le maire, M. Cayrade. C'est là que les

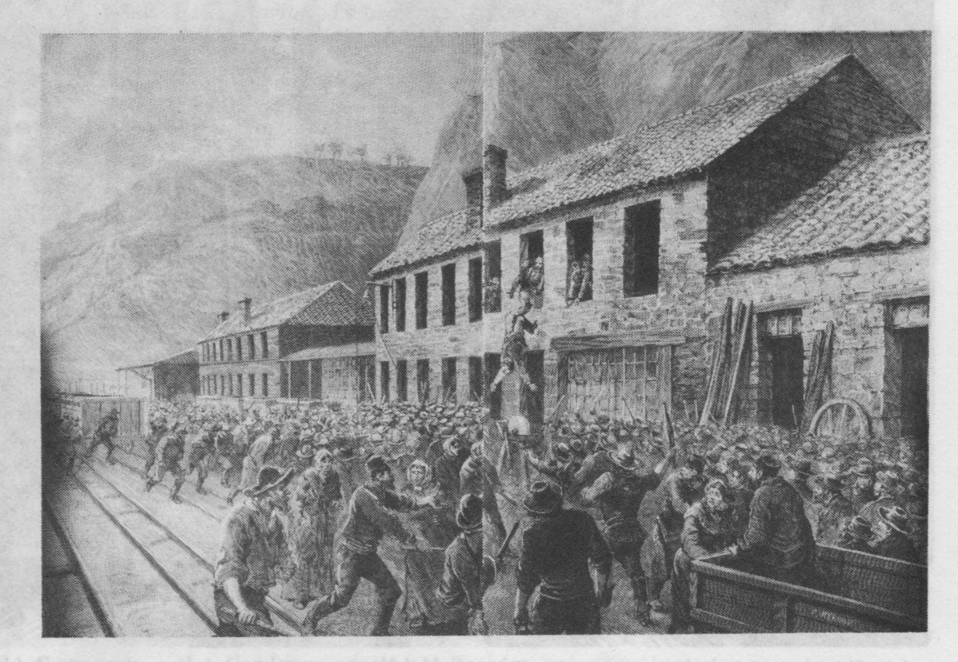
ouvriers formulent leurs revendications : réduction des heures de travail, élévation du salaire, mais avant tout renvoi de Watrin. Le maire leur conseille de reprendre le travail et leur promet d'intervenir auprès de la Compagnie avec l'assistance de quatre délégués qu'ils voudront bien nommer.

Un groupe de mineurs fait alors irruption dans la salle en poussant devant lui Watrin et deux sous-ingénieurs, Chabaud et Versac. Ces ouvriers étaient allés chercher l'ingénieur à son bureau en lui faisant ce que l'on appelait ''la conduite de Grenoble'', (plutôt dénommé de nos jours ''coups de pied au c...''). A la mairie, M. Watrin est laissé avec les quatre délégués nommés. Il ne donne pas suite aux réclamations, prétextant qu'il ne peut que transmettre à ses supérieurs.

L'ingénieur en chef Laur se présente à ce moment. Il se fait expliquer la situation, puis demande aux ouvriers qu'à défaut de reprendre le travail, ils descendent dans la mine pour la garder. Il faut en effet savoir qu'à cette époque les systèmes de protection ne sont pas développés. Les mines doivent être surveillées sans cesse pour éviter qu'elles ne prennent feu. Au nom de la sécurité, Watrin promet de mettre des surveillants dans la mine ; les délégués mineurs, de leur côté, au nom des ouvriers, promettent de mettre une équipe de 30 mineurs par puits. M. Laur propose aux délégués de se rendre sur les lieux pour disposer les équipes et discuter en même temps sur place des différentes questions de détail. C'est alors que le drame va se nouer.

Watrin exige de les accompagner. Laur refuse et lui demande en vain de rester à la mairie. Devant l'insistance de Watrin, un groupe composé de Laur, Watrin, des deux ingénieurs et des quatre délégués mineurs se met en route pour Bourran, distant d'un kilomètre. A peine sorti, ce groupe se trouve entouré par une foule menaçante, proférant des cris de mort à l'encontre de Watrin. M. Laur cherche alors à protéger Watrin en le faisant entrer dans un enclos servant au stockage des bûches destinées au boisage des mines, d'où on ressort vers la forge. Entourés brusquement de toutes parts, ils se réfugient dans un bâtiment abandonné dont quelques pièces servent de bureau. Suivis par les mineurs, Watrin pris de peur, se réfugie au premier étage dans une pièce isolée. Laur, ainsi que le maire et le commissaire de Police accourus sur place, essayent de calmer les grévistes.

Pendant qu'ils parlementent, un ouvrier suivi par quelques camarades applique une échelle contre une fenêtre du premier étage, en brise les carreaux et pénètre dans la pièce où se trouvent Watrin et ses deux ingénieurs. Watrin se fait injurier, puis l'un des ouvriers prend une barre de bois et en assène un coup sur le front de l'ingénieur. Sur ces entrefaits, arrivent le sous-préfet, le procureur de la République et le juge d'instruction de Villefranche. La foule s'écarte devant eux pour leur permettre de parvenir auprès de Laur et de haranguer les mineurs. D'autres mineurs montent alors à l'échelle. Le sous-préfet, le procureur, le maire gagnent par l'escalier la pièce où se trouve Watrin mais, dans la nuit qui commence à tomber, ne peuvent empêcher les ouvriers de jeter Watrin par la fenêtre. Il tombe sur une meule de grès et succombera 4 heures plus tard à l'hospice où il a été transporté.



La défenestration de M. Watrin.

Il faut noter, à ce passage, qu'aucun des cinquante anciens gendarmes préposés au gardiennage par la Compagnie n'est intervenu.

Dans la soirée, les groupes se dispersent et, le lendemain, les ouvriers reprennent le travail. Les délégués renouent le dialogue avec l'ingénieur en chef, le préfet, le maire et l'administrateur délégué, M. Petitjean, arrivé le matin sur les lieux. Les négociations aboutissent aux résultats suivants :

— la paye sera réglée par quinzaine au lieu de l'être par mois ;

— Les prix fixés pour le travail des chantiers seront maintenus d'une paye à l'autre ;

— Les dépôts de bois pour boisage seront rapprochés des mines afin de gagner du temps. En effet, les boiseurs préfèrent ne boiser leur chantier qu'insuffisamment afin de ne pas diminuer leur salaire, au risque d'aggraver les dangers.

Par contre, les ouvriers renoncent à l'augmentation de leur salaire et à la réduction des heures de travail. Le drame de la mort de Watrin va peser pendant un temps sur les revendications des mineurs. Intimidés, ils ont laissé procéder aux arrestations des coupables sans intervenir.

Les députés Basly et Duc-Quercy interviennent pour faire continuer la grève mais la Compagnie ne tient pas les engagements pris lors des négociations.

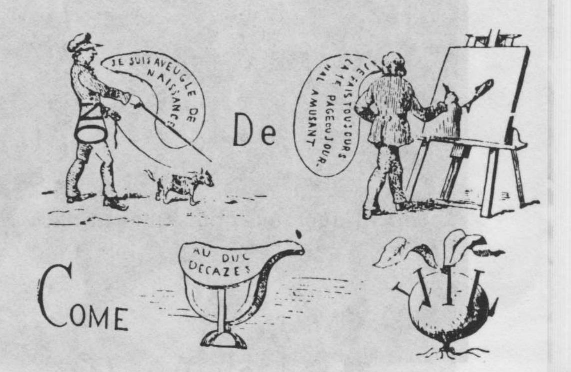
Le boisage est payé à part, et, sous prétexte que les mineurs vont gagner plus sur le boisage, la Compagnie décide de baisser le paiement des heures de manière, dit-elle, ''à maintenir le taux du salaire au chiffre ancien''. Il faut savoir qu'à cette époque, un mineur devait extraire, par jour, 8 bennes soit 1 benne de gros charbon et 7 de charbon menu pour lesquelles la direction les prive de 10 centimes par benne, soit 80 centimes. A ce volume correspond la pose d'un ''cadre'' qui est payée 75 centimes ; la perte est donc de 5 centimes ; on estime même que lorsque le cadre n'est pas nécessaire, la perte est de 10 centimes par benne.

Les ouvriers décident alors de faire la grève, compte tenu : 1° que le déplacement des boisages n'est pas dû à la Compagnie mais à l'Etat ; 2° que la demande de renvoi définitif de M. Blazy a abouti à sa réintégration dans ses fonctions ; 3° que le paiement à part du boisage fait que le calcul de la Compagnie réduit leur salaire ; 4° que le paiement par quinzaine promis n'est pas encore accordé.

Là-dessus le conseil d'administration des Houillères de l'Aveyron, présidé par Léon Say, fait afficher l'avis suivant :

''Les ouvriers qui ont quitté leurs chantiers depuis que les affiches relatives au boisage ont été apposées sont

1886 en rébus





Les députés parisiens sont venus soutenir la grève. (Ici, debout, Basly, au cours d'une réunion tenue dans un café de Frimy ; à sa droite, Carrié ; à sa gauche, Duc-Quercy).

prévenus qu'ils sont considérés comme ayant cessé de faire partie du personnel de la société.

Leur réadmission individuelle ne pourra être prononcée, s'il y a lieu, que par le conseil d'administration, sur une demande d'embauchage faite par chacun d'eux''.

Cette mise en demeure irrite beaucoup les grévistes. La situation est de plus en plus tendue. Pour ce qui concerne l'économat, la Compagnie accepte de ne plus faire de retenues de salaire sur les marchandises prises à l'économat par les ouvriers, donnant ainsi partiellement satisfaction aux commerçants locaux. Par contre, elle décide qu'elle vendra aussi du sucre, du café et autres denrées.

Le gouvernement, par les déclarations du ministre des Travaux publics Baihaut, intervient dans cette affaire pour décider les administrateurs à se montrer plus conciliants. En mars par mesure d'intimidation, la ville est occupée par un bataillon du 15ᵉ de ligne et un escadron du 17ᵉ Dragons sous les ordres du général de division Borson qui établit son quartier sur place. La troupe intervient malgré la loi de Waldeck Rousseau de 1884 qui préconise la non-intervention de l'Etat en cas de conflit. Les grévistes occupent la place de la ville, sans provocation vis-à-vis de la troupe. Le 4 mars, deux grévistes, Lafont et Clerc sont arrêtés pour atteinte à la liberté du travail et conduits à la gare pour Villefranche où ils rejoindront leurs camarades Soubrie et Garrigue, avant de passer en jugement.

Les puits désertés sont gardés par des sentinelles, et les soldats occupent les cours. Petit à petit la grève entre dans une période de lassitude et le travail reprend. Le 5 mars, 36 mineurs de jour et 45 de nuit descendent dans le puits.

Une patrouille du 17ᵉ dragon traverse Decazeville au milieu des mineurs en grève.



Le procès aux Assises de l'Aveyron : Le banc des accusés.



(A.) Femme Pendaries. — (B.) Fille Phalip. — (C.) Blanc — (D.) Puech. — (E.) Bedel. — (F.) Chapsal — (G.) Lescure. — (H.) Granier. — (I.) Gendarme. — (J.) Souquières. — (K.) Caussanel. — (L.) Gendarme. — (M.) M.Banadat, procureur général.

A Paris, pourtant, on soutient les grévistes. En mars, le Conseil municipal accorde 10 000 F aux nécessiteux de Decazeville. Le député Camelinat, ancien communard interpelle la Chambre, ainsi que Basly, député de Paris, venu en personne soutenir la grève. Même Boulanger, ministre de la Guerre, quoiqu'ayant envoyé la troupe, se montrera modéré.

Le mardi 15 juin 1886, les mineurs impliqués dans "l'affaire Watrin" passent en jugement devant la Cour d'assises de l'Aveyron. Les accusés sont au

Un témoin de marque :
le maire de Decazeville.

nombre de dix. Ce sont : Louis Bedel, Marie Cayla femme Pendaries, Jules Puech, Auguste Blanc, Henry Lescure, Eulalie Phalip, Souquières, Auguste Granier, Chapsal et Caussanel.

La fille de Watrin, partie civile, réclame 1 F de dommages et intérêts. Le ministère public est représenté par le procureur général Baradat. Les défenseurs sont Laguerre, Maillard, Gaillard, Millerand, Crémieux, tous cinq députés, Menuelle, Boucher et Puech du barreau de Paris ; Peyron du barreau de Nîmes.

Au terme des débats qui vont durer 5 jours, Bedel est condamné à 8 ans de travaux forcés ; Lescure à 7 ans de réclusion ; Blanc à 6 ans de réclusion ; Caussanel à 5 ans. Parmi les accusés, aucun n'appartenait au syndicat qui regroupait alors de 150 à 200 mineurs.

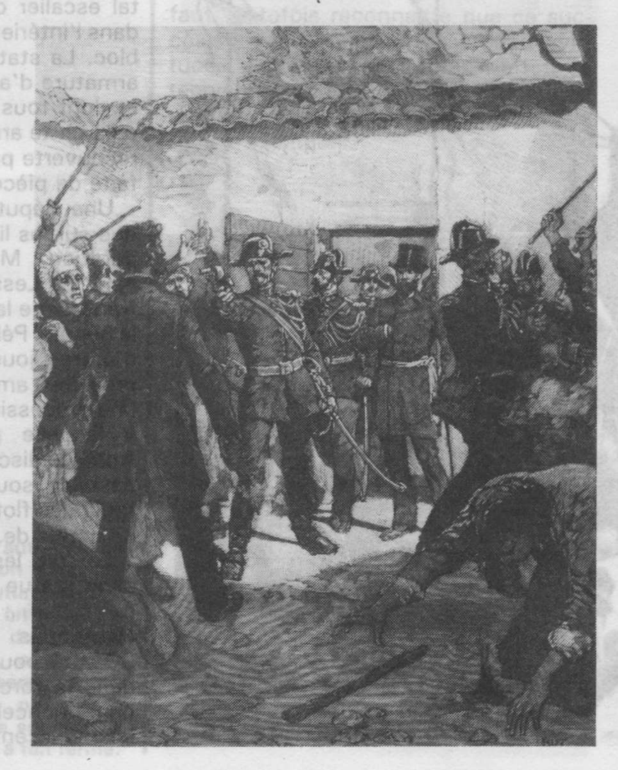
Ce verdict suscita les protestations des milieux socialistes et anarchistes et, le 3 juin 1886, un meeting tenu à Paris par Jules Guesde, Lafargue, Susini et Louise Michel vaudra à ces quatre orateurs une condamnation à plusieurs mois de prison *(Gazette des tribunaux,* 13 août 1886).

Le meurtre de Watrin est à l'origine d'un certain nombre de néologismes et les termes de *watrineur* ou *watrinage* reviendront alors fréquemment dans la presse.

"L'affaire" de Chateauvillain

En avril 1886, les gendarmes sont chargés par le préfet de l'Isère, dans le cadre des lois concordataires et laïques, de faire évacuer une chapelle privée située dans l'usine de soierie Giraud à Chateauvillain. Cette usine est située à la Combe, hameau dépendant de la commune, et la chapelle se trouve dans le bâtiment central de la fabrique dirigée par M. Fischer. Cette fabrique est entourée d'un mur de clôture et l'entrée principale, qui donne sur la route de Grenoble, est fermée par une solide et haute grille. Une autre entrée, donnant sur un pré, est close par une porte de bois pratiquée dans le mur d'enceinte.

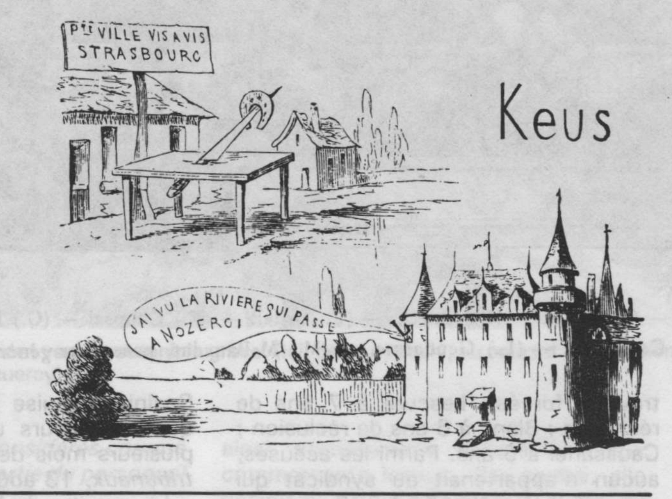
En dépit de l'arrêté préfectoral, la messe était toujours célébrée dans le petit sanctuaire. Le 6 avril, le commissaire de police



Après deux visites de sommation, le sous-préfet revient escorté de gendarmes, fait enfoncer la porte. Accueillis à coups de pierres et de bâtons par les ouvriers ameutés par le directeur, M. Fischer, quelques gendarmes ripostent par balles, tuant une ouvrière et faisant deux blessés.

se présente à l'usine pour ordonner la fermeture définitive. Le directeur s'oppose formellement à l'apposition des scellés. Le lendemain, une nouvelle sommation a lieu sans succès. Mais le 8 avril, le commissaire revient avec des renforts. La porte du pré est forcée. Un groupe, dirigé par le directeur et composé en partie d'ouvrières, s'oppose à l'entrée des gendarmes. C'est l'affrontement, au cours duquel une ouvrière est tuée par balle, une autre blessée, ainsi que le directeur. Les parlementaires catholiques, comme le comte de Mun, Keller et Jolibois, prennent prétexte de ce regrettable incident pour protester à la Chambre. Le duc d'Audiffred-Pasquier et Lucien Brun interpellent au Sénat. Le ministre des Cultes Goblet reste ferme en invoquant la loi. Le directeur Fischer et le curé de Chateauvillain seront condamnés à 200 francs d'amende. L'agitation cléricale suscitée par la droite est provisoirement vaincue.

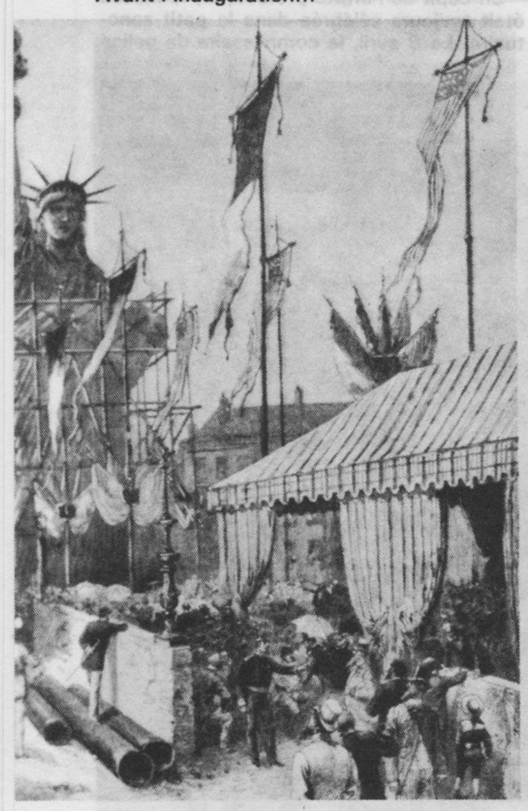
1886 en rébus



1886, ANNEE TECHNIQUE ET CREATIVE

C'est le jeudi 28 octobre qu'a lieu l'inauguration de la statue colossale du sculpteur Bartholdi, "offerte par la nation française à la nation américaine", grâce en partie à une souscription populaire.

Avant l'inauguration...



A l'endroit de l'ancien fort Wood, sur un îlot rocheux, l'île Bedloe, il a été coulé après bien des péripéties une immense plate-forme de béton, en forme d'étoile, de 12 000 mètres cubes. Sur cette plateforme se dresse le piédestal, recouvert d'une épaisse muraille de granit. Dans ce piédestal, outre un ascenseur et des conduits électriques, trouve place un monumental escalier qui se continue en spirale dans l'intérieur de la statue, fixée sur ce bloc. La statue est constituée par une armature d'acier, due à Gustave Eiffel, et dont tous les éléments sont solidaires ; cette armature forme la maquette, recouverte par une carapace de bronze faite de pièces assemblées.

Une députation française s'est rendue sur les lieux à l'occasion de l'inauguration : M. et Mme Bartholdi, Ferdinand de Lesseps (président du Comité français de la statue), l'amiral Jaurès et le général Pélissier, sénateurs, entourés d'autres journalistes. En présence du président américain Cleveland, ont lieu une procession, puis une parade navale à laquelle participent 200 navires. Après le discours d'usage, la statue est dévoilée sous les acclamations de la foule, les flots de musique et les salves de coups de canon.

Le soir, les réjouissances continuent et la statue est illuminée à la lumière électrique : cinq puissantes lampes électriques (du système Wood) de 30 000 bougies avaient été disposées dans la torche de la statue et le diadème étincelait sous le feu des lampes incandescentes.

Les projets de l'Exposition de 1889

Dans les tout premiers jours de 1886, un grand concours est lancé pour la réalisation d'un projet d'ensemble comportant une tour métallique. Cent soixante dix dossiers sont disposés à l'Hôtel de Ville. Dix huit projets sont retenus, desquels émergent trois projets, ceux d'Eiffel, Formigrié et Dutert qui obtiennent le 1er prix ex-aequo. Dès les premiers jours de juillet, c'est le projet d'Eiffel, dont la réputation n'est plus à faire, qui est

GUSTAVE EIFFEL

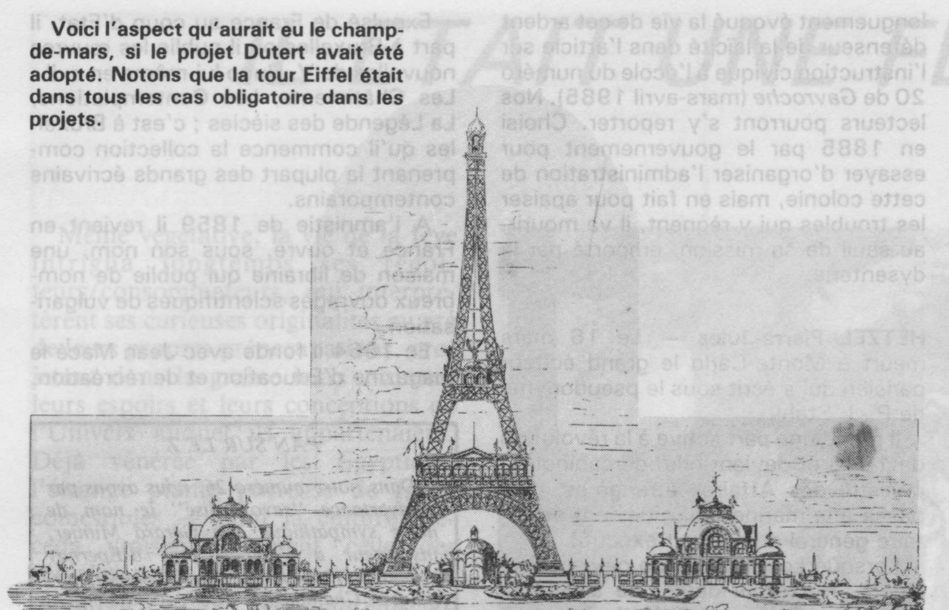
Eiffel (Alexandre Gustave) de son vrai nom Boenickhausen ingénieur né à Dijon en 1832. Elève de l'école centrale des arts et manufactures, il en sort en 1855, réalisant dès 1858 le pont métallique de Bordeaux où il applique de nouvelle technique des caissons à air comprimé. Il construit le pont de Nive à Bayonne puis les ponts du réseau central à Capdenac et Foirac. A partir de 1868, il réalise un grand nombre de viaducs métalliques dont ceux de Culzac et Garabit (1882). Devenu un important industriel, ses constructions s'étendront à l'étranger, en Suisse, Autriche, Russie, Hongrie, Portugal et même au Pérou. En 1886, il réalise son œuvre la plus célèbre, la tour qui portera son nom et qui sera inaugurée le 31 mars 1889.

Engagé dans l'affaire du canal de Panama, il est compromis en 1893 dans le scandale financier dont le jugement sera cassé par la suite. Il meurt en 1923, la veille de Noël, après avoir consacré les derniers années de sa vie à des recherches sur l'aérodynamique.

1886 en rébus



Voici l'aspect qu'aurait eu le champ-de-mars, si le projet Dutert avait été adopté. Notons que la tour Eiffel était dans tous les cas obligatoire dans les projets.

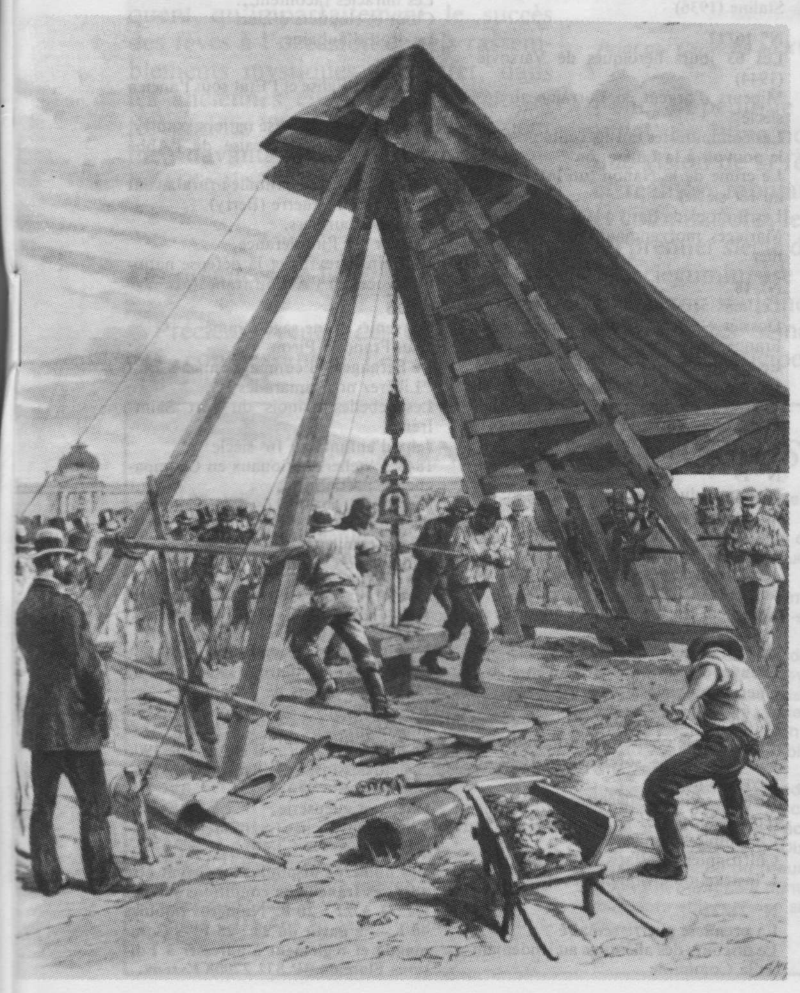


retenu. Il lui est remis une subvention d'un million 500 000 francs, avec en plus le droit d'exploiter la tour à son profit pendant 20 ans, date à laquelle elle deviendra la propriété de l'Etat.

Dès le 18 juillet, Eiffel signe son contrat avec Lockroy, ministre du Commerce et de l'Industrie, et Poubelle, préfet de police, au nom de la ville de Paris.

L'organisation administrative de l'Exposition universelle de 1889, commémorant le centenaire de la Révolution, est la suivante :

Il est institué auprès du ministre du Commerce et de l'Industrie, Commissaire général de l'exposition, une commission consultative de trois cents membres, dénommée ''Grand conseil de l'exposition universelle de 1889''. Ce grand conseil est subdivisé en vingt deux commissions consultatives chargées par exemple des constructions, fêtes et cérémonies, transports, beaux-arts, agriculture, colonies, enseignement, arts libéraux, hygiène, électricité, presse, etc. Les commissaires auront moins de trois ans pour mener à bien cette gigantesque réalisation.



Dès l'automne de 1886, on s'occupe de la future exposition. Ici, on sonde les terrains du champ-de-mars, où la tour de fer sera montée sur de puissants vérins, le sol n'étant pas tout à fait ferme.

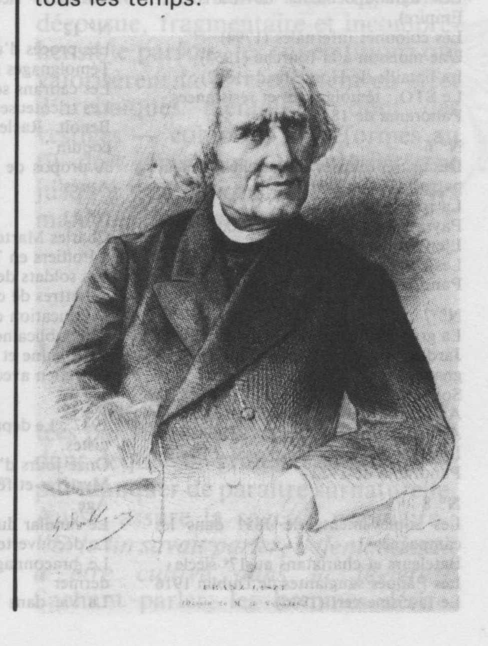
Le chemin de fer métropolitain

Freycinet, le président du conseil, avait été, sans nul doute, un de ceux qui avaient favorisé le développement du chemin de fer en France. Il ne pouvait qu'aider son ministre des Travaux publics à aplanir les difficultés rencontrées auprès du conseil municipal de Paris pour mener à bien la réalisation d'un chemin de fer métropolitain, tant attendu par la population de la capitale. Le tracé des différents circuits ainsi que le financement des travaux avait déjà fait l'objet de multiples discussions. Le conseil était entre autre d'avis que les heures de travail ne pourraient excéder dix et les journées six par semaine, étant entendu que toute heure supplémentaire serait payée double. ''Le conseil, lit-on dans la presse, a un trop grand désir de venir en aide aux travailleurs pour perpétuer une discussion stérile''...

LES DISPARUS DE L'ANNEE 1886

Franz LISZT — Le 31 juillet meurt à Bayreuth, le grand compositeur hongrois.

Enfant prodige, il se produit en public, comme pianiste, dès l'âge de neuf ans. Il arrive à Paris en 1823. Il a alors 12 ans. L'entrée du Conservatoire, interdite aux étrangers, lui est refusée. A 14 ans il compose son premier opéra. Après une crise de mysticisme, il s'enthousiasme pour la révolution de 1830, fréquente les saint-simoniens et se lie avec Lamartine, Hugo, Heine, et Chopin. Après une importante tournée à travers l'Europe, Liszt se fixe à Weimar. En 1865, il reçoit les ordres mineurs et devient *L'abbé Liszt*. Peu de musiciens ont connu un tel succès de leur vivant. Il faut toutefois reconnaître que ce succès s'adressait plus au remarquable virtuose, qu'au compositeur. En effet, sa technique hardie, presque acrobatique en font un des plus grands pianistes de tous les temps.





Paul BERT — Le 11 novembre 1886, Paul Bert, résident général du Tonkin et de l'Annam, meurt à Hanoï. Nous avons longuement évoqué la vie de cet ardent défenseur de la laïcité dans l'article sur l'instruction civique à l'école du numéro 20 de *Gavroche* (mars-avril 1985). Nos lecteurs pourront s'y reporter. Choisi en 1885 par le gouvernement pour essayer d'organiser l'administration de cette colonie, mais en fait pour apaiser les troubles qui y règnent, il va mourir, au seuil de sa mission, emporté par la dysenterie.

HETZEL Pierre-Jules — Le 16 mars meurt à Monte-Carlo le grand éditeur parisien qui a écrit sous le pseudonyme de P.-J. Stahl.

Il prend une part active à la révolution de 1848 et devient chef de cabinet du ministre des Affaires étrangères, puis passe à la marine, enfin devient secrétaire général du pouvoir exécutif.

Lorsque Louis-Napoléon devient Président, Hetzel se démet de ses fonctions et collabore au ''National'' et à ''La Revue comique''.

Expulsé de France au coup d'Etat, il part à Bruxelles où il publie les œuvres nouvelles de V. Hugo lui-même en exil : Les Châtiments, Les Contemplations, La Légende des siècles ; c'est à Bruxelles qu'il commence la collection comprenant la plupart des grands écrivains contemporains.

A l'amnistie de 1859 il revient en France et ouvre, sous son nom, une maison de librairie qui publie de nombreux ouvrages scientifiques de vulgarisation.

En 1864 il fonde avec Jean Macé le magazine d'Education et de récréation.

PAN SUR LE Z

Dans notre numéro 26, nous avons par inadvertance ''savoyardisé'' le nom de notre sympathique ami Gérard Munier, instituteur à Venteuil près d'Epernay auteur de l'article sur les ''Ateliers nationaux en Champagne''. La rédaction espère qu'il aura su lui pardonner.

Liste des articles parus dans Gavroche

N° 1
La résistance aux inventaires (1906)
Boissons économiques au 19e siècle
Ventres creux et ventres dorés : Les insurrections de Germinal et Prairial An III.
Vivre sur la zone (1920)
La révolution sociale des Capuchonnés (1182-1184)
Panorama de 1881
Le bourrage de crâne par la caricature (1914-1918)

N° 2 (épuisé)

N° 3
Accouchements au XVIIIe siècle
Indochine (1930) (I)
Quand les Gaulois prenaient les eaux
Les barricades de la Commune (1871)
Sur les routes des carillons
Les Fortifs (1850-1924)
Panorama de 1932 (2e trimestre)

N° 4
Au temps des 1er Tours de France (1903-1905)
Femmes au bagne (1858-1906)
La fête au bois Hourdy
Les Insurrections vietnamiennes de 1930-1931 (II)
Les frères Le Nain
Pour améliorer l'ordinaire des Poilus
Les agrandissements de Paris (IIe Empire)
Les colonnes infernales (1794)
Une moisson à la fourche (1953)
La bataille de Homestead (1892)
Le STO : témoignages et résistances
Panorama de 1832.

N° 6
Des usines remises en marche sans leur patron (1944-1949)
La rosière de Nanterre
Paysanne en Languedoc (1900)
L'enfermement des pauvres, 17e siècle
Les colporteurs au 19e siècle
Panorama 1932 (3e trimestre)

N° 7
La grande colère des maraîchers (1936)
Jardins ouvriers à Taverny (témoignage)
Solidarité France-Pologne (1830-1831)
An II : un théâtre sans culotte
Attaques de diligences au 19e siècle
La promenade du bœuf gras à Paris
Panorama de 1922

N° 8
Les soulèvements de 1851 dans les campagnes
Bateleurs et charlatans au 17e siècle
Les Pâques sanglantes de Dublin 1916
Le fascisme vert (1936)
Un savant libertaire : Elisée Reclus
Les maçons de la Creuse au 19e siècle
Panorama de 1903 (vie politique et internationale)

N° 9
Les Saints Guérisseurs (17-18e siècles)
1963 : La grève des mineurs
1917 : Le chemin des Dames
La montée au Mur des Fédérés
Les tailleurs de pierres au Moyen-Age
Le dossier Danton
Le 1er mai 1886 à Chicago
Panorama 1903 (La Belle Epoque)

N° 10
Voleur ou héros populaire ? Cartouche
Rafles sanglantes d'Algérien (17.10.1961)
Les paludiers de Guérande
Une parole ouvrière : l'Atelier 1830-40
La révolte du Roure 1670
Hauts lieux de la fécondité
Cabrera, l'île de la mort

N° 11
La Peste de 1720 à Marseille
Le peuple dans les Mille et une nuits
Godin, et le Familistère
La fête de la Choule
USA : La piste des larmes (1830-1840)
Querelles, charivais et amours contrariés au 18e siècle

N° 12
Les procès d'animaux
Témoignages sur les camps nazis
Les cadrans solaires (19e siècle)
Les tricoteuses de l'An III
Benoît Raclet, vainqueur du ''ver coquin''
A propos de ''Avoir 20 ans dans les Aurès''

N° 13
Charles Martel a-t-il arrêté les Arabes à Poitiers en 732 ?
Les soldats de l'An II :
Lettres de conscrits auvergnats
Education civique ou propagande républicaine ?
Pain jaune et marché noir
Entretien avec Cl. Jean-Philippe

N° 14
1947 : Le départ des ministres communistes.
Onze jours d'exode (1940)
Mystères et fêtes religieuses au Moyen Age
Le canular du Lapin agile
La découverte archéologique de Glozel
Le braconnage en Sologne au siècle dernier
La vie dans les campagnes nîmoises dans l'Antiquité
Un almanach saisi en 1872 en Bourbonnais
Barthélémy Thimonnier, inventeur malheureux de la machine à coudre

N° 15
La Résistance en Bretagne
L'insurrection de Paris en août 1944
La rue et ses métiers au 18e siècle
Août 1914 : les débuts de la grande guerre en Languedoc.
Joutes et quintaines populaires
Un mineur français au ''paradis'' de Staline (1936)

N° 16/17
Les 63 jours héroïques de Varsovie (1944)
Mineurs d'argent en Lorraine au 16e siècle
Les communistes ont-ils voulu prendre le pouvoir à la Libération ?
Le crime de la Nanon (un infanticide au 18e siècle)
Les Bretons de Paris à la Belle Epoque
Mariages morvandiaux au siècle dernier

N° 18
Les massacres de septembre 1792
Dossier ''Guerre d'Espagne'' : La France, terre d'asile ?
Le pourquoi de la défaite républicaine
Les mariniers d'Auvergne (17e/19e siècles)
Français et canaques (repères historiques)

N° 19
Madame du Coudray, maîtresse ès-accouchement
Un accouchement ''sensationnel'' au 18e siècle
Jeux de masques, momons et jeux de nobles
Comment les Jacobins ont quadrillé la France
La morale selon St-Just
Fileuses et tisserands au Moyen Age
Guerres afghanes

N° 20
''1984'' et le phénomène totalitaire
Un chasseur de sorcières en 1609 au pays Basque
1936, la solidarité déchirée à l'Espagne républicaine
L'exemple lyonnais
Chiffonniers de Paris au 19e siècle
L'instruction civique à l'école

N° 21/22
La première guerre scolaire
Le discours des aliénistes au lendemain de la Commune
Marn'rons (témoignage)
Repères historiques pour l'Albanie
Le jeux de l'oie de l'affaire Dreyfus
Le vagabondage des mineurs à Paris au 19e siècle
Le droit de réunion au siècle dernier
La traversée d'un jeune soldat de Bret à la Guadeloupe (1874/1875)

N° 23
Les briseurs de machines en France et en Grande-Bretagne.
Galerie des machines ou galerie des monstres !
Les miracles racontent...
Clous et cloutiers d'hier.
Le droit d'aubaine

N° 24
L'Ecole, l'Eglise et l'Etat sous l'ancien régime.
Une tentative d'Eglise nationale au 19e siècle. L'Eglise française de l'Abbé Chatel.
Le communisme en milieu rural avant et pendant la guerre (Berry).
Les chaufourniers.
Dossier sur l'intolérance.
L'affaire Dreyfus et la défense nationale vues par l'Action française.

N° 25
Souvenirs d'une sage-femme
Jean-François Piron
Le Béranger du compagnonnage
''Libérez nos camarades !''
Les rebelles chinois du fort Saint-Irénée
Jeux d'enfants au 16e siècle
1848 : Ateliers nationaux en Champagne (1e partie)
Naissance, vie et déclin d'une coopérative ouvrière :
''Les travailleurs syndiqués'' de Saint-Laurent-de-Cerdans

N° 26
Ateliers nationaux en Champagne (2e partie)
La loi Falloux (15 mars 1850)
Les frères Trinitaires, six siècles de rachat des captifs de l'Islam
Il y a 50 ans : la publicité dans un almanach
de provi ce Panorama express de 1906 en cinq dessins, une chanson et un portrait
Gueux et gueuserie
Cris de la tranchée (mémoires de 2 poilus)

Les numéros disponibles peuvent être adressés franco aux conditions suivantes : 1 à 22 : 20 F. Numéros doubles 40 F — à partir du 23 : 25 F — Commande et règlement à adresser à Editions Floréals BP 872 27008 Evreux.

IL ETAIT UNE FEVE...

Même végétative, la vie de la fève intrigua longtemps ses récolteurs/consommateurs, qui interprétèrent ses curieuses originalités au gré de leurs propres préoccupations, projetant dans la graine leurs craintes, leurs espoirs et leurs conceptions de l'Univers auquel ils appartenaient. Déjà vénérée par les Egyptiens, l'étrange plante porteuse de fruits comestibles — dont la culture précéda vraisemblablement celle des céréales — ne doit-elle pas sa dénomination à un mot grec signifiant *"Je mange"* ? Au commencement était la fève... pourrait-on dire.

Les légumineuses constituèrent durablement le menu de base des confréries religieuses, et figuraient traditionnellement dans les repas collectifs rituels offerts à l'issue des enterrements. On les servait également aux pèlerins en route pour Saint-Jacques de Compostelle et autres hauts lieux de la foi et du miracle. Frugale nourriture du pauvre, du pénitent et de l'endeuillé, sans doute ; cependant, les raisons économiques ou de bienséance n'expliquent qu'imparfaitement le succès des fèves à l'occasion de tels rassemblements mystiques. En effet, dans les anciennes civilisations agricoles, les graines féculentes représentaient bien davantage que de simples végétaux destinés à calmer la faim.



Peint par Carrache au XVIIe siècle, ce "mangeur de fèves" connaît-il encore la valeur de sa nourriture ?

Les prémices de la terre

Précieux recueil des croyances et des connaissances de son temps, l'encyclopédique *"Histoire naturelle"* de Pline nous offre une antique vision de la fève. Mêlant mythes et réalités, fabulations, observations et compilations, le naturaliste romain du premier siècle de notre ère accorde à la légumineuse une place privilégiée : non seulement la graine ouvre le cycle des semailles et celui des récoltes, participe à la dignité des céréales puisqu'elle peut être planifiable, mais elle joue de surcroît un rôle important dans les rites religieux.

Vieux de deux millénaires, et davantage pour ce qu'il puise à de plus anciennes sources manuscrites, ce témoignage nous permet d'accéder au plus profond de l'histoire humaine. Par delà leur apparence décousue, fragmentaire et incompréhensible parfois, les superstitions qui valorisèrent la fève reflètent en effet d'archaïques mentalités, dont des vestiges — colportés et déformés au fil des générations — subsistèrent jusqu'à une époque récente dans les manières de dire et d'agir.

Les viriles graines de vie

Parmi les vertus de la fève rapportées par Pline, celle de fertiliser le sol dans lequel la graine s'alimenta ne put manquer de paraître surnaturelle. Aussi, assure la sagesse populaire : *"Si le lin savait parler, il demanderait à être cultivé dans la févière"*. Sachant parler, les hommes désire-

L'ANNEE 1886 EN REBUS

Les rébus publics sont pour la plupart extraits du *Monde Illustré*. Non content de transformer ainsi l'actualité en problèmes pour ses lecteurs (qui adoraient ça...) le Monde Illustré leur proposait en fin d'année un concours... on ne vous dit que ça ! Une page entière pleine de petits dessins formant, après solution un texte de 23 lignes en petit corps... On ne s'étonne pas qu'il n'y eut qu'un seul lecteur pour donner la solution juste.

Pour les rébus beaucoup plus simples (?) et en rapport avec les articles où nous les avons insérés, voici les solutions :

(page 23) : L'hareng contre boules en G-lard-1 tire Est - Rat célèbre dans l'histoire - "DU" duel.

(La rencontre Boulanger-Lareinty restera célèbre dans l'histoire du duel).

(page 23) : Cette année, la revue du 14 juillet sera rehaussée par la rentrée des troupe arrivant du Tonkin.

(page 27) : Ane au garçon de café nage-IHS-pas - Deux mains mortes contre leur - Bureau de placement.

(Ah ! nos garçons de café n'agissent pas de main morte contre leurs bureaux de placement.

(page 29) : On n'a jamais vu-de-grévin termine able (1) - comme-selle de Decaze-Vil en navet rond.

(On n'a jamais vu de grève interminable comme celle de Decazeville en Aveyron).

(1) Nom d'une sorte de poisson.

(page 32) : A Kehl, lame en table à fer -Keus Aile de château vit l'Ain.

(Ah ! quelle lamentable affaire que celle de Château-Vilain).

(page 32, bas) : Au rond, nouzoun — au rond, noupaz - L'expose - l scie on — Interne assis aune al - Dans 3, an -L'écho Mersan - Zetr en G - ce sous cippe - En - Dix participes - é.

(Aurons-nous ou n'aurons-nous pas l'exposition internationale dans trois ans ? Les commerçants étrangers se soucient peu d'y participer).

LA FEVE SELON PLINE

... Vient ensuite l'étude des légumineuses, parmi lesquelles la fève occupe la place d'honneur, puisqu'on a même essayé d'en faire du pain (...) De plus, selon les rites anciens, la bouillie de fève a son rôle religieux dans les sacrifices aux dieux.

La fève se mange généralement en bouillie ; elle passe pour émousser les sens et aussi pour donner des songes ; c'est pourquoi la doctrine de Pythagore (1) en condamne l'usage ; selon d'autres, c'est parce que les âmes des morts sont dans la fève ; en tout cas, c'est pour cette raison qu'on l'emploie dans les offrandes aux morts. D'après Varron (2), c'est pour cela que le flamine (3) n'en mange pas, et aussi parce qu'on trouve sur la fleur de la fève des lettres lugubres.

La fève est l'objet d'un rite religieux particulier : la coutume veut qu'on rapporte toujours de la récolte, pour l'auspice, une fève qui, pour cette raison est appelée referiva (fève rapportée). Il est lucratif aussi, croit-on, de faire figurer la fève dans les ventes aux enchères. Toujours est-il que c'est le seul grain qui, même rongé, se remplisse quand la lune croît. Elle ne cuit complètement ni dans l'eau de mer ni dans aucune eau salée.

On la sème avant le coucher des Pléiades (4), la première de toutes les légumineuses, pour qu'elle gagne l'hiver de vitesse (...) Quand elle est en fleur, elle est très gourmande d'eau, mais quand elle a passé la fleur, elle n'en réclame plus beaucoup. Elle fertilise le sol où on l'a semée et elle tient lieu de fumier (...)

Pline l'Ancien (mort en l'an 79)

(1) Le célèbre mathématicien/philosophe grec vécut au sixième siècle avant notre ère.
(2) Encyclopédiste latin du premier siècle avant J.C.
(3) Prêtre romain attaché au culte d'une divinité particulière et soumis à de multiples interdits.
(4) Dans l'astronomie populaire romaine, le groupe d'étoiles formé par les "Pléiades" marquait, par son lever et par son coucher, le début de l'été (10 mai) puis de l'hiver (11 novembre).

Dom Nicolas Alexandre : Dictionnaire botanique et pharmaceutique (Paris, 1751).

Feve (*Faba*) eſt une plante qu'on cultive dans les jardins & dans les champs : celle-ci eſt plus petite que celle des jardins. La Feve eſt rafraîchiſſante, emplaſtique, deſſiccative, incraſſante, abſterſive, utile intérieurement dans la diarrhée & la lienterie. La décoction des gouſſes vertes eſt bonne en injection contre l'acrimonie de l'urine. Une dragme de la poudre de ces mêmes gouſſes ſéchées au four, priſe à jeun dans un verre de vin blanc, dans lequel elle aura infuſé pendant la nuit, & continuée, eſt un remede excellent pour la gravelle & la pierre de la veſſie. Le ſel tiré des cendres de la paille ou tiges & des gouſſes des Feves, eſt un excellent diurétique célebre dans l'hydropiſie, le calcul, & la rétention d'urine. La farine des Feves cuite avec du vinaigre & de l'eau ou Oxycrat en conſiſtence de cataplaſme, eſt un remede éprouvé dans l'inflammation & la tumeur des teſticules cauſées par des coups, des chutes & des contuſions. Faber recommande le même cataplaſme contre les tumeurs dures & ſchirreuſes du *Scrotum*. En voici une épreuve en ce cas d'un habile Medecin. Prenez farine de Feves & de ſemences de Cumin, ce qu'il faut de chaque, Vinaigre diſtillé, Vin blanc, ce qu'il faut de chaque pour faire un cataplaſme ſuivant l'art à appliquer ſur la tumeur des teſticules. L'eau diſtillée des gouſſes de Feves eſt néphrétique, & pouſſe puiſſamment par les urines.

Appartenant aux premières espèces végétales cultivées et ouvrant chaque année le cycle des semailles puis des récoltes, durant des millénaires la fève véhiculera de multiples superstitions dans ses graines, ses tiges et ses fleurs, comme dans ses propriétés particulières plus ou moins réelles.

ront bénéficier de ce magique pouvoir de régénération, créditant en outre la plante d'autres étonnantes facultés.

Toujours selon le naturaliste romain, des graines découvertes dans une grotte grecque auraient résisté pendant deux cent vingt ans aux ravages du temps. Phénomène merveilleux, ajoute-t-il, même rongé par les charançons, le surprenant fruit, en forme d'embryon virilisé par le germe, continue à se développer sous l'influence de la lune croissante : moment traditionnellement favorable aux naissances masculines. (Aujourd'hui encore, contrairement à la règle commune applicable aux végétaux destinés à fructifier hors de terre, on conseille de planter les fèves sous de tels auspices).

Magie sympathique ou empirisme ? Afin de renforcer les émanations astrales, les cultivateurs antiques laissaient les semences tremper pendant trois jours dans un baquet d'eau additionné de leur propre urine, cette excrétion naturelle de même source que le sperme. (Nous retrouverons plus loin une telle association à l'occasion de pratiques censées détecter l'infécondité).

Autre analogie significative entre l'homme et le féculent, les Pythagoriciens attribuaient à ce dernier une durée de germination de quarante jours, l'assimilant ainsi au fœtus mâle qui, une fois conçu, passait pour recevoir une âme au terme d'un semblable laps de temps (les filles se montraient deux fois plus lentes à s'éveiller à la vie...). Après sa venue au monde, quarante autres journées seraient encore nécessaires avant que le nouveau-né se différenciât par le rire des autres créatures animales. Précisément le temps requis pour que la fève fleurie accomplisse l'ultime étape de son cycle de développement en parvenant à maturité !

Enfin, assurait-on naguère, une fois pelée — débarrassée de sa *robe* — la graine verte ressemble à des testicules. En raison de cette similitude, de l'Antiquité au 18e siècle, médecins officiels et empiriques employèrent la légumineuse contre les multiples affections des organes sexuels et de la vessie. *"Tout ce que la nature crée, elle le forme à l'image de la vertu qu'elle entend y attacher"*, écrivait Paracelse, fervent défenseur de l'archaïque *"Théorie des signatures"*.

Que la fève figure réellement des génitoires ou un embryon masculin importe peu : les croyances, les interprétations et les fabulations fournissent de précieux témoignages sur les mentalités humaines les plus secrètes. *''Dis-moi ce que tu vois, et je te dirai qui tu es''*, peuvent affirmer les psychiatres en soumettant leur patient au fameux test de la tache d'encre... Quant aux vertus génito-urinaires du féculent, elles restent à prouver : après une longue période de rejet méprisant, en analysant les réelles propriétés des *''simples''*, les scientifiques contemporains découvrent avec stupéfaction l'efficacité de certains *''remèdes de bonnes femmes''*.

Rites et rêves d'amour

Sa propriété d'engraisser la terre au lieu de l'épuiser, sa sexualisation virile, son action sur les organes de la génération et sa quasi-immortalité valurent à la fève la réputation de posséder de merveilleux pouvoirs aphrodisiaques. Aussi, lorsque les jeunes Bourguignons du siècle dernier voulaient dénoncer la trop grande froideur d'une fille, ils accrochaient clandestinement à sa fenêtre un bouquet de légumineuses. Par ce message, ils signifiaient à la belle indifférente qu'elle aurait bien besoin d'en respirer les fleurs et d'en consommer les fruits afin de s'exciter à l'amour.

Lors des pélerinages saisonniers, on accordait au plat de fèves le magique pouvoir d'exaucer les désirs les plus chers et les plus secrets. A condition bien sûr d'accompagner le repas et les vœux de pain béni et de prières ! Les jeunes Catalanes visitant le sanctuaire de la *Mare de Déu de la Cau* (La Mère de Dieu du Terrier) croyaient notamment que leurs chances de se marier dans l'année s'accroîtraient avec la quantité de féculents ingérée. Par magie imitative, leur ventre gonflé comme à la suite d'une grossesse appellerait l'heureux événement espéré. Ne dit-on pas d'une femme enceinte qu'elle a *''mangé de la soupe de fèves''* ? Cette métaphore populaire ne fut sans doute pas toujours considérée comme une boutade.

En d'autres régions d'Espagne, les filles à marier bombardaient une statue de saint Antoine de Padoue de graines aux symboliques formes : elles trouveraient un époux prochainement si elles atteignaient leur cible... au bon endroit ! En Afrique du Nord, les couples nouvellement unis devaient fouler des plants de fèves répandus dans un four — cette géante matrice à cuire le pain — afin de s'assurer une nombreuse descendance. Dans le même but, sept jours après leurs noces, les jeunes mariés kabyles jetaient une poignée de graines dans la fontaine avant d'en puiser l'eau pour la première fois.

A défaut de recourir à la fève pour se marier ou redonner vigueur et santé aux sexes malades ou défaillants, on utilisait encore dans d'intimes domaines les vertus oraculaires de la prodigieuse graine de vie et d'amour.

Ainsi, quand (par exception) on hésitait à attribuer l'infécondité d'un couple à la seule femme, il suffisait que chacun des époux se procurât un vase contenant une fève, sept grains de blé et autant d'orge, puis arrosât le tout de son urine. Au bout de huit jours, affirmait-on, la non-germination des semences désignerait immanquablement le conjoint stérile.

Autre illustration de semblables pouvoirs prophétiques, durant la fameuse *Nuit de la Saint-Jean*, les jeunes Catalanes désireuses de connaître leur avenir matrimonial jetaient avant de se coucher trois fèves : l'une totalement débarrassée de sa peau, l'autre à moitié pelée et la troisième intacte. Au réveil, les yeux fermés, elles chercheraient à tâtons. La première graine rencontrée caractériserait leur futur époux : pauvre, médiocrement fortuné ou cossu, selon que le hasard disposerait sous leurs doigts l'un ou l'autre des trois fruits.

Plus généralement, l'ingestion de fèves passait pour provoquer des songes, ces états seconds qui permettent de communiquer avec l'au-delà. Mais à moins de se trouver neutralisés par l'état de sainteté du consommateur, les graines érotiques risquaient fort de susciter des rêves lubriques et de souiller involontairement l'âme du dormeur. En conséquence, dans les sectes mystiques comme dans maints monastères médiévaux, on excluait une telle nourriture du souper.

Encore pratiquées au siècle dernier, de telles coutumes s'enracinent dans un immémorial passé, dont ne nous sont parvenues que d'infimes bribes, fragments dépareillés d'un puzzle impossible à reconstituer dans son intégralité. Ainsi, dans la Grèce antique, la fameuse Pythie de Delphes recourait-elle parfois aux fèves pour rendre ses oracles. Afin de savoir si le sort était favorable, les prêtres du lieu sacré soumettaient d'abord les animaux offerts en sacrifice à un examen attentif, écartant notamment les taureaux et les sangliers qui refusaient de manger une ration de farine ou une poignée de légumineuses. Lorsque toutes les conditions requises semblaient réunies, la devineresse pouvait accomplir sa mission. Après s'être purifiée dans la fontaine de Castalie et avoir, observé un jeûne de trois jours, se perchait sur un trépied placé au-dessus d'un gouffre d'où s'échappaient de prétendues exhalaisons prophétiques. Pour répondre aux questions, formulées de telle façon qu'on pût les satisfaire par un oui ou par un non, la prêtresse inspirée plongeait la main dans une corbeille remplie de fèves noires et blanches (traduisant respectivement des réponses négatives ou positives) et tirait une graine au hasard.





Les fèves de fécondité

Aujourd'hui encore, le sanctuaire cerdan de Nuria continue à attirer les quêteurs de miracle. La spécialité du haut lieu consista longtemps à guérir la stérilité féminine. Pour devenir mères, les implorantes plongeaient la tête dans un chaudron encastré horizontalement dans une pièce de meuble et agitaient une cloche : les tintements commanderaient le nombre d'enfants à naître.

A en croire une légende, le récipient magique aurait été découvert, rempli de fèves, dans une grotte qui abritait également la cloche, un crucifix et une Vierge à l'Enfant. Par son obstination à grater le sol, un mystérieux taureau rouge signala la présence de ce trésor mystique.

(Voir Gavroche-n° 23 : Les miracles racontent...).

Le relais de l'au-delà

Outre leurs vertus aphrodisiaques, fécondatrices et oraculaires, les fèves se voyaient attribuer d'autres capacités, en raison notamment de leurs effets flatueux. Sans doute notre logique éprouve-t-elle quelque difficulté à pénétrer dans l'univers archaïque merveilleux obéissant à un élémentaire système de correspondances dont s'inspireront superficiellement les poètes symbolistes du siècle dernier. Par magie contagieuse ou sympathique, une aspersion d'eau déclenche la pluie, une forme sexuée provoque la procréation, un désir se concrétise, un nom se matérialise (*"Quand on parle du loup..."*). La tempête peut naître dans un chaudron, un vent en appelle un autre... Une simple fève cristallise toutes les forces évoquées par ses apparences et ses propriétés.

Mystiques avant de devenir triviaux, les souffles produits par l'ingestion de légumineuses amenèrent à en réglementer la consommation. Ainsi les antiques *Flamines*, prêtres romains au souffle sacré, devaient-ils s'abstenir non seulement de manger les graines féculentes, mais encore de les nommer. Ainsi encore, le jour de la Saint-Blaise (3 février) les anciens marins scandinaves écartaient-ils de leur table les fèves et autres aliments générateurs de "vents", afin d'éviter les tempêtes au cours de leurs futures expéditions marines.

Ces naïves superstitions appartiennent certes à des âges depuis longtemps révolus. Des vestiges pourtant résistèrent durablement. Jusqu'à une époque récente, ne recommandait-on pas une telle nourriture aux chanteurs désireux d'améliorer leur voix ? Il semble bien par ailleurs que cette rabelaisienne confusion des souffles soit à l'origine de certaines coutumes funéraires parfois encore observées : repas à base de fèves/haricots ou de châtaignes selon les régions notamment. Pourquoi un tel choix ? Quel rapport, autre que la flatuosité et la forme des fruits, peut-on envisager entre de tels mets et la cérémonie des adieux mortuaires ? En absorbant les féculents de significative apparence, ne cherchait-on pas — par magie imitative — à aider l'âme (de *animus* = souffle) du défunt à se libérer de son enveloppe charnelle d'une part ; à s'assimiler les forces de reproduction du trépassé d'autre part ? A l'origine, le repas commun, traditionnellement offert aux pèlerins et aux membres des confréries, ne répondait-il pas à une espèce de communion entre les vivants et leurs ancêtres, grâce aux effets aérogastriques des graines, ces organes génitaux ou embryons mâles en réduction ? Aussi, dire de quelqu'un qu'*on lui a mangé ses haricots* (ou) *ses fèves*, pour signifier qu'il est décédé, représenterait davantage qu'un euphémisme.

La fève des vents

Par ailleurs, les graines féculentes entrent traditionnellement dans les menus de la période grasse de février, durant laquelle on commémorait originellement le retour des trépassés. Masques et pets carnavalesques constituent probablement les restes dégénérés d'une très ancienne célébration des ancêtres. Renforçant encore l'analogie avec l'âme de ces derniers, la fève s'accommode mal avec l'eau salée. Aussi, pour éviter que les âmes du Purgatoire ne viennent s'y laver, les ménagères superstitieuses jetaient-elles une poignée de sel dans les chaudrons avant de les placer sur le feu. Une même croyance commandait d'ajouter une médaille bénie et du basilic à la soupe de fèves préparée le soir de la Saint-Jean, un autre moment de l'année où les morts s'échappaient du Royaume des Ténèbres pour revenir sur les lieux de leur existence terrestre.



La célébration des souffles
Sous les masques et les déguisements carnavalesques, la fève et le flaviol/flageolet permettent à la folie (étymologiquement le sac/ballon de vent) et aux souffles de se libérer : manifestations des forces de l'invisible venues en ce jour visiter les vivants et préparer l'avenir.

De nombreux dictons associent de surcroît la floraison (réellement entêtante) des fèves à la folie. Ce souffle transcendant — qui, on le sait, ne fut pas toujours considéré — retrouve précisément son règne éphémère à l'occasion de la célébration printanière de Carnaval : période de licence à l'occasion de laquelle les esprits/bouffons libérés du Royaume des Ténèbres viennent animer les mascarades, bouleverser les hiérarchies et faire bénéficier de leurs occultes pouvoirs la communauté de leurs descendants réunis dans la fête. Or, dans les régions méditerranéennes, les fèves d'hiver, *"semées avant le coucher des Pléiades"* (11 novembre), fleurissent dès la mi-janvier, pendant quarante jours aux dires de Pline l'ancien. En cette délirante période, leurs exhalaisons enivrantes viennent donc s'ajouter aux effets provoqués par la consommation des graines...

Les messages des morts

Quant à cette confusion dédramatisante entre les féculents anthropomorphes producteurs de vents et l'esprit des trépassés, on peut préférer l'interprétation — plus délicate sinon plus satisfaisante, complémentaire plutôt que contradictoire — proposée par certains auteurs, de l'Antiquité au 16e siècle. Selon ceux-ci, les fèves auraient été choisies lors des repas funéraires en raison des taches noires marquant les fleurs blanches. Considérés comme des messages émanant du "Royaume des Ténèbres", ces signes funèbres circulaient dans les tiges creuses de la plante, puis s'inscrivaient sur les pétales.

Des vestiges d'une telle croyance, faisant du végétal un émissaire des morts, subsistent dans le très populaire *"Jean et la Fève"*, un conte aux multiples variantes européennes. En effet, le récit merveilleux relate comment une graine fabuleuse plantée auprès de l'âtre et prenant son essor par la cheminée — ce mythique tunnel de l'au-delà — permit au héros de grimper au Paradis (un mot d'origine iranienne signifiant *jardin*). Comme le voyageur spatial arrive avant son heure, saint Pierre ne l'acceptera pas au pays des défunts, mais le renverra sur terre à trois reprises, en lui offrant successivement divers objets enchantés : bourse d'abondance, nappe génératrice de nourriture, bâton vengeur enfin. Dans de nombreuses versions, la féerique échelle végétale est précisément offerte par le *vent*, cette force de la nature évoquée par le féculent...

Pythagore et ses disciples prohibaient la légumineuse de leur alimentation végétarienne ordinaire. Adepte de la métempsychose, le savant grec pensait que les esprits des morts trouvaient asile dans les fruits aux formes significatives en attendant leur réincarnation : souvenir sans doute de son voyage initiatique en Egypte, où l'on tenait les *"champs de fèves"* pour des lieux sacrés habités par les trépassés. Aux dires de ses biogra-



Les danseurs du feu aux fesses
Enveloppé d'une ample camisole féminine blanche et barbouillé de plâtre, chacun des jeunes garçons participant à la danse nocturne du Tio-Tio (Tison-Tison) s'efforce d'enflammer une queue de filasse ou un tortillon de papier — représentant parfois une silhouette humaine — accroché au postérieur de son précédesseur. A Prats-de-Molo, un balayeur ouvre la marche du fantômatique cortège ; un porteur de "bouffet" (soufflet) termine le monome, projetant de la farine sur les assistants ou faisant mine de "gonfler", à la manière que l'on devine, ses camarades déguisés. Au cours de cette procession burlesque, le feu purificateur et fécondateur vient ajouter son symbolisme à celui du souffle anal, ce dernier se trouvant renforcé par le jeu des "bouffaculs", les manieurs de soufflet au surnom bien mérité, qui prodiguent sans vergogne leurs vesses farineuses.

phes, l'illustre philosophe préféra se laisser massacrer par ses ennemis lancés à sa poursuite plutôt que de fouler une plantation de légumineuses, craignant d'offenser les ancêtres réfugiés dans les cosses.

A travers les plantes prodigieuses leur servant d'enveloppe ou de porte-parole, les défunts passaient communément pour assurer la prospérité des cultures et la procréation des enfants mâles qui perpétueraient la lignée. Aussi, avant que les céréales ne les détrônent peu à peu, offrait-on ces prémices de la terre — chargées des forces mystérieuses de l'Invisible — à l'occasion des labours et semailles, mariages, naissances et décès. En Toscane, les traditionnels feux de la Saint-Jean (autre moment de l'année où les morts étaient censés revenir visiter les vivants) étaient allumés dans un champ de fèves : grâce à cette cérémonie, on croyait garantir la bonne venue de l'ensemble des récoltes à venir.

L'association de la légumineuse et des âmes donnait lieu à l'archaïque commémoration des *Lemuria*, célébrée dans la Rome antique les 9, 11 et 13 mai de chaque année, afin d'apaiser l'immortel esprit des trépassés. A chacune de ces dates, le père de famille devait se lever à minuit. Après s'être purifié avec de l'eau lustrale ou de la farine de fèves, il faisait claquer ses doigts, puis jetait derrière lui des graines noires, préalablement placées dans sa bouche, en proclamant à neuf reprises : *"Je jette des fèves et par elles je me rachète, moi et les miens"*. Ce rite accompli, le *Pater Familias* se purifiait à nouveau et neuf fois encore répétait : *"Mânes de la famille, sortez !"*. Il pouvait ensuite se recoucher tranquille : les âmes des morts se trouveraient provisoirement neutralisées. Au début du 17e siècle, selon le tristement célèbre juge/démonologue Pierre de Lancre (1), on recourait encore à ce cérémonial magique pour assainir les maisons hantées par les revenants.

La graine magique

Symbole de l'immortalité grâce à son pouvoir de régénérer la terre, de favoriser la procréation, d'aider à la libération des âmes et d'entretenir la communication avec ces dernières, la fève constitua longtemps un porte-bonheur censé assurer le succès lors des opérations hasardeuses : ventes aux enchères, placements d'argent ou jeux notamment. A condition de respecter un rituel compliqué, une graine placée sur la cheminée lors de la nuit de la Saint-Jean se convertirait en pièce d'or, ou bien acquerrait des pouvoirs miraculeux, croyait-on. On attribuerait l'échec de l'opération à une faute de l'exécutant...

Inversement, le charme protecteur transportant la vie spirituelle sous son écorce végétale pouvait devenir homicide, par assimilation avec une personne que l'on désirait punir. Comme la poupée épinglée par le jeteur de sort transmet sa blessure à la victime représentée, la fève transférerait surnaturellement une malédiction à distance. Pour se venger d'un malfaiteur même inconnu, il suffisait donc de jeter une graine dans un puits (ou mieux dans l'huile de la lampe dédiée à saint Antoine de Padoue) en prononçant une incantation imprécatoire. Quand le féculent crèverait, le larron auquel on l'avait magiquement associé ne manquerait pas de subir le même destin. La seule menace de recourir à une telle mesure possédait, assure-t-on, des effets dissuasifs certains dans les provinces méridionales françaises du siècle dernier.

A l'occasion du traditionnel *Gâteau des Rois* enfin, la fève (ou un de ses allégoriques substituts) continue à jouer un rôle de premier plan : ultime et fragile écho de son utilisation à Rome et à Athènes, pour la désignation des magistrats ; mais surtout de son ancestrale célébration. Cette persistante cérémonie familiale s'inscrit elle-même dans un plus vaste contexte, dont la connaissance permettra d'en mieux connaître la signification originelle, par delà sa récupération chrétienne.

Terminant le cycle des douze jours (ou des douze nuits) commencé le soir de Noël, l'*Epiphanie* (= manifestation, révélation) chrétienne célébra d'abord la naissance même de Jésus. C'est seulement au 4e siècle que l'Eglise romaine fixa arbitrairement la Nativité au 25 décembre. Désormais, le 6 janvier serait consacré à la visite des Mages orientaux venus — selon l'apôtre Matthieu —

(1) Voir *Gavroche* n° 20 : "Un chasseur de sorcières"



Successivement mages, rois, puis saints ; au nombre de douze avant de se réduire à trois ; tardivement baptisés Melchior, Baltazar et Gaspar : les légendaires adorateurs de l'enfant-Dieu traduisent en fait l'annexion chrétienne d'un complexe culte voué aux astres, aux ancêtres et aux forces occultes de la nature. Malgré leur indéniable succès, jamais ils ne parvinrent à éclipser la fève, célébrée en même temps qu'eux.
(Bois gravé du XIXe siècle).

jusqu'à l'étable/grotte de Bethléem adorer l'Enfant nouvellement né.

Prêtres versés dans l'art divinatoire, les pseudo-rois (dont on fera des saints au 12e siècle) illustrent la conversion des païens à la religion monothéiste. En réalité, ils ne font que recouvrir d'antiques croyances astrales, liées au culte des ancêtres et à la vénération de la fève ; croyances perceptibles dans la légende comme dans la commémoration des prétendus monarques. Outre que leur allégorique voyage correspondait à l'époque du solstice d'hiver d'une part, guidés à la fois par la course solaire et par une étoile d'autre part, les Mages ne constituèrent un trio (en raison probablement des trois sortes de présents offerts) que tardivement. D'anciennes traditions chrétiennes orientales fixaient primitivement leur nombre à douze : comme les mois de l'année, eux-mêmes représentés par chacun des jours de cette période intercalaire qui permettaient anciennement de mettre à l'heure solaire le calendrier lunaire d'environ 354 jours.

Considéré comme un modèle réduit de la future année, ce temps supplémentaire donnait lieu à maintes superstitions. On pensait notamment que chaque journée reflétait chacun des mois à venir, les douze dernières heures du cycle condensant à leur tour, dans le seul *''Jour des Rois''*, tous les aléas de l'année nouvelle. Mythique poupée gigogne, cette dernière s'enferme donc successivement dans douze jours, puis dans douze heures ou dans douze Mages, enfin dans une seule graine.

Analogue à la *''referiva''* mentionnée par Pline, la fève prélevée dans la récolte passée se chargeait de pouvoirs prophétiques et propitiatoires. En effet, les rites pratiqués ne cherchaient pas seulement à deviner l'avenir, mais visaient également à rendre le destin favorable, en se conciliant les forces de l'Invisible contenues dans le végétal (âmes des ancêtres en particulier) et en accomplissant certaines actions censées se répercuter magiquement sur les mois futurs.

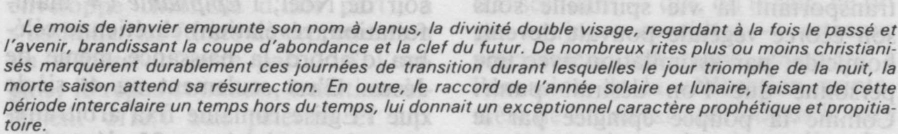
Supplantée par les céréales, concurrencée par les adorateurs du Christ, la fève n'en demeure pas moins tenacement incrustée au cœur des cérémonies religieuses et profanes qui ponctuent ce moment-clef du cycle saisonnier. Fruit de la précédente cueillette, la graine représente aussi la semence sacrifiée pour se multiplier au sein de la terre nourricière et assurer la survie de la communauté. Grâce à elle, la foi en l'immortalité dissipe les angoisses existentielles.

Le jour et la nuit des Rois

Coutume significative de cette association des pseudo-rois aux mois, lors de la messe célébrée en leur honneur, dans de nombreuses provinces françaises, le trajet des quêteuses s'opéraient alors à rebours du sens actuel. En mimant ainsi symboliquement la révolution de l'année solaire après le solstice d'hiver, on prétendait rappeler le retour des Mages dans leur pays d'origine. (Ce jour-là, dans certaines paroisses catalanes, le prêtre ne se contentait pas de célébrer l'office, mais grimpait dans le clocher afin de jeter des poignées de graines en direction des quatre points cardinaux).

Tradition plus profane, mais également éclairante, le soir de l'Epiphanie, les Languedociens du siècle dernier disposaient auprès de l'âtre douze graines de céréales. En éclatant sous l'effet de la chaleur, la trajec-





Le mois de janvier emprunte son nom à Janus, la divinité double visage, regardant à la fois le passé et l'avenir, brandissant la coupe d'abondance et la clef du futur. De nombreux rites plus ou moins christianisés marquèrent durablement ces journées de transition durant lesquelles le jour triomphe de la nuit, la morte saison attend sa résurrection. En outre, le raccord de l'année solaire et lunaire, faisant de cette période intercalaire un temps hors du temps, lui donnait un exceptionnel caractère prophétique et propitiatoire.
Mais le grain de fève lui-même, représentant à la fois la récolte obtenue et celle espérée, les ancêtres et leurs descendants, ne constitue-t-elle pas un des maillons reliant hier à demain? ''Si le grain tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul ; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits'', fait dire allégoriquement l'apôtre Jean à Jésus...
(Gravure du XIVe siècle).

toire de chacune de celles-ci fournirait des présages quant aux douze mois à venir. Dans certaines régions d'Angleterre, les paysans rassemblés parcouraient successivement douze propriétés, puis allumaient douze feux de paille auprès desquels ils festoyaient en formulant des vœux pour la prospérité des récoltes futures. Cette nuit-là, un peu partout en Europe, les jeunes campagnards se rendaient dans les champs et les vergers en agitant des torches de cordages ou des vieux balais enflammés. En même temps qu'ils répandaient des étincelles sur les terres ensemencées et sur les troncs des arbres fruitiers, ils proféraient des malédictions incantatoires à l'encontre des animaux nuisibles : taupes, mulots et insectes déprédateurs. Aussi la *Nuit-des Rois* s'appelait-elle anciennement la *Fête des Lumières*.

En Catalogne, on faisait croire aux marmots que, pendant le sommeil de ceux-ci, les légendaires Rois Mages passeraient pour récompenser chacun selon son mérite, déposant jouets et martinets dans les chaussures rangées sur le bord de la fenêtre ou près de la cheminée. Afin de restaurer les visiteurs fantômatiques et leurs chevaux, on conserverait la table garnie avec trois assiettes et trois verres de vin pour les premiers ; une écuelle d'eau, un peu de paille et quelques cosses de caroubes — ces fèves noires géantes — pour leurs montures. (Organisateurs intéressés de cette mise en scène, nombre de parents procédaient sérieusement à un semblable simulacre lors de la nuit séparant la *Toussaint* du *Jour des Morts*, abandonnant aux trépassés censés revenir sur les lieux de leur existence, de quoi se sustanter. Les âmes des défunts se contenteraient de humer les effluves des viandes et des vins laissés à leur intention.)

Un peu partout en Europe, des groupes de jeunes et de mendiants profitaient du caractère exceptionnel de ce moment charnière de l'année pour organiser des tournées de quêtes. Le soir venu, brandissant des lanternes, exhibant une étoile étincelante, déguisés en Rois ou simplement masqués, les joyeuses bandes se rendaient de maison en maison. Après avoir agité des clochettes, soufflé dans des trompettes, ils promettaient en chansons la prospérité aux familles généreuses et les pires calamités aux pingres. Par crainte superstitieuse, on leur réservait généralement un bon accueil : les masques ne transformaient-ils pas leurs porteurs en représentants des forces de l'Invisible, et la charité ne garantissait-elle pas les donateurs



La visite des rois en Alsace
Au XIXe siècle prendront fin les tournées de quête organisées à l'occasion de la ''fête des rois''. En recevant quelque cadeau en nature ou en espèces, les jeunes participants — transformés par leurs déguisements en puissances surnaturelles — assuraient une heureuse année aux donateurs. Quelques-unes des chansons entonnées pour la circonstance évoquaient ''La fève noire'', donnant à celui qui la trouve ''Le nom de gloire''...

contre le mauvais sort toujours redouté ?

Jésus leur dit :
Je suis le pain de la vie (...)
Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle (...)
(Jean : VI, 35 et 47)

Le 6 janvier encore, en souvenir du baptême du Christ dans le Jourdain, les prêtres bénissent solennellement l'eau destinée à purifier les fidèles et à les protéger. Or la farine de fèves, appelée *''lomentum''* (= qui sert à laver) par les Romains, passait également pour posséder des vertus lustrales et talismaniques. Le Jour des Rois

L'AGUILLANEU

(Au Gui l'An neuf)

Chanson de quête vendéenne

Réveillez-vous, cœurs endormis,
Cette nuitée,
Mettez vos cœurs en Jésus-Christ,
Et vos pensées.

Nous vous souhaitons la bonne année,
Donnez-nous, va, l'Aguillaneu.

L'Aguillaneu, elle est là-haut,
Sur la fenêtre,
Elle est un petit cheval blanc,
Sans queue ni tête.

Nous vous souhaitons la bonne année,
Donnez-nous, va, l'Aguillaneu.

Si vous voulez rien nous donner,
Prendrons la fille aînée,
Lui apprendrons dans les verts prés
Le jeu d'aimer
Nous vous souhaitons...

Si vous voulez rien nous donner,
Ferons dommage ;

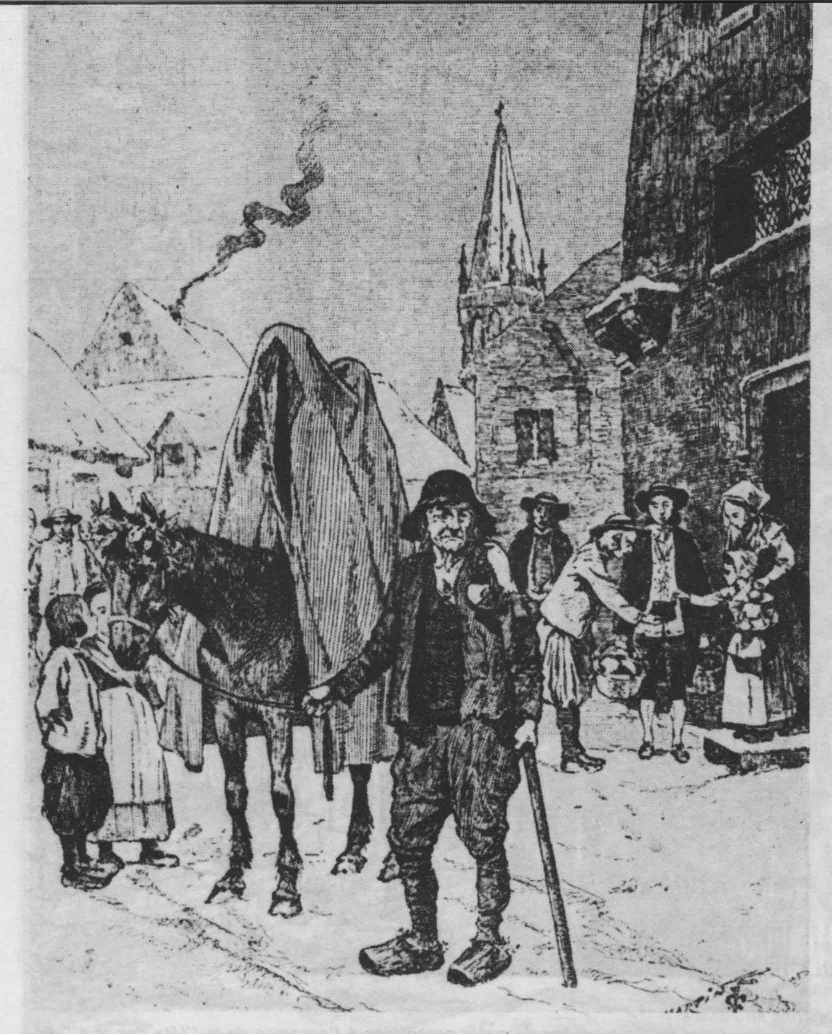
Nous en irons dans vos jardins,
Abîmer vos potages. (1)
Nous vous souhaitons...

La cuisinière de la maison,
Troussez vos manches,
Cherchez-y bien dans le charnier,
Le lard qui trempe.

Tâtez-y haut, tâtez-y bas,
Apportez-nous un gros morceau.

Si vous voulez rien nous donner,
Faites pas attendre.
Il vient un petit vent de haut
Bouffant (2) nos jambes.
Et vous répond droit au milieu. (3)
Donnez-nous, va, l'Aguillaneu.

(1) Légumes
(2) Soufflant
(3) C'est-à-dire par un pet.



Promenade de l'"inguinané" à Saint-Pol-de-Léon
La veille de l'Epiphanie, précédé par le tambour de ville et escorté par des notables, un pauvre de l'hospice parcourait les rues de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), conduisant un cheval afin de recueillir pains, viandes et bouteilles. Pendant que la foule des curieux scandait "Inguinané ! Inguinané !" (Au Gui l'an neuf) les offrandes s'entassaient dans le significatif mannequin dissimulant les paniers de la monture. Un arrêté municipal de 1885 interdit cette curieuse "promenade de l'inguinané", dont la récupération charitable perpétuait une antique commémoration des défunts, représentés par la forme fantômatique dressée sur le cheval, lui même décoré de plantes dont la verdeur persistante symbolisait la pérennité de la nature.

et pour Carnaval, un bouffon d'occasion en saupoudrait jadis les gens : geste de bénédiction populaire qui, probablement, ne fut pas toujours parodique.

Une légende chrétienne explique à sa manière la relation entre l'adoration des Mages et la galette des Rois. Après avoir reçu les riches présents des visiteurs orientaux, raconte-t-on, la Vierge voulut les remercier. Mais, si grande était sa pauvreté que, ne trouvant rien à leur offrir, elle se mit à pleurer. Aussitôt, des anges apparurent et laissèrent tomber de leurs ailes une poudre merveilleusement blanche. Grâce à ce don du ciel, Marie put préparer un gâteau, dont elle réserva la première part au Seigneur, puis distribua le reste à ses hôtes. (Soulignons la blancheur de la farine divine : à l'époque du pain de seigle noir, ne provenait-elle pas de fèves broyées ?)

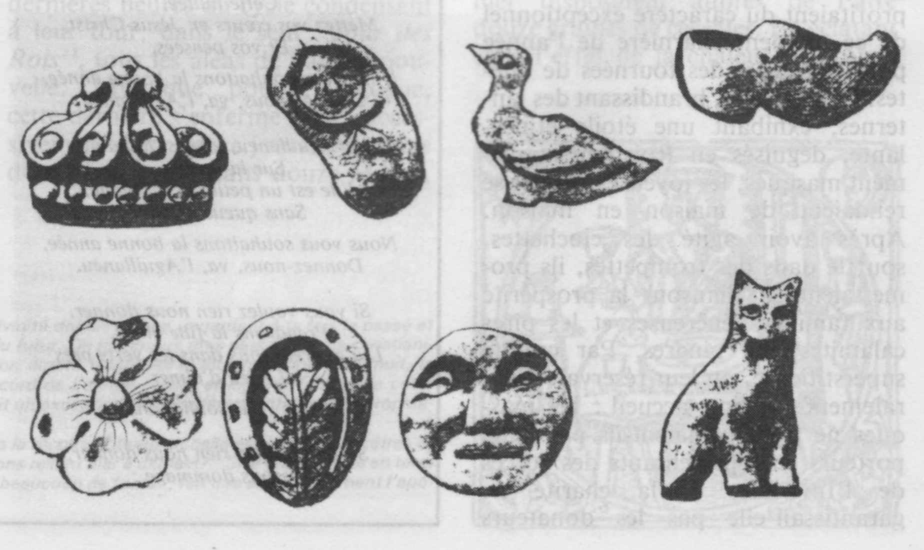
Autre analogie entre la graine et l'Enfant-Dieu : comme Jésus dans sa crèche de Bethléem (= *la Maison du Pain*...) se manifesta aux bergers des environs et aux Mages du Levant avant d'offrir aux fidèles son corps sous forme d'hostie, la fève cachée dans la galette dorée — petit soleil comestible — illumine le rassemblement familial. A l'occasion de cette festivité, la graine tutélaire, oraculaire, régénératrice et protectrice l'emporte sur le Messie, même si les deux fruits mystiques porteurs d'espoir se trouvent parfois confondus.

Le roi de la fève

Lors de la cérémonie familiale, la fève désignait d'abord l'éphémère monarque de la petite communauté. Ce tirage au sort réunissait toute la maisonnée, grâce à la mère qui avait dissimulé la graine dans la pâtisserie de sa confection, du chef de famille chargé de découper la galette gagnée à la sueur de son front, et enfin du plus jeune garçon du foyer : caché sous la table, celui-ci décidait de l'attribution de chacune des parts. A commencer par celle de Dieu, réservée au premier pauvre qui viendrait se présenter. Dans la distribution, on n'oubliait pas les absents : on conserverait précieusement leur portion, dont la plus ou moins bonne conservation refléterait les heurs et malheurs de son destinataire.

Dès que le détenteur de la graine s'était fait connaître, on procédait à un burlesque simulacre d'intronisation. Si le couronnement avec une couronne de carton doré paraît d'origine récente, on se contentait anciennement de multiplier les salutations, révérences, compliments et autres parodies d'hommage. Puis les convives soulevaient leur souverain d'occasion par trois fois, afin qu'il traçât, sur les poutres du plafond, des signes de croix destinés à protéger pendant toute l'année la maison et ses occupants. Ce rite accompli, le Roi (ou la Reine) de la fève choisissait son partenaire, avec lequel il présiderait à la poursuite des réjouissances. En particulier, chaque fois qu'un des pseudo-monarques lèverait son verre et le lamperait, chacun devrait crier : *"Le Roi boit !"* et imiter son exemple, sous peine de se voir "mâchurer" de suie. (Fréquemment pratiqué lors des festivités carnavalesques, ce barbouillage, qui évoque la fève noire, pourrait expliquer la

Cachée dans la traditionnelle "Galette des rois", les substituts de la fève conservent une significative valeur symbolique, perpétuant les antiques fonctions de la graine magique : nouveau-né emmailloté, animaux allégoriques, sabot à connotation érotique, trèfle à quatre feuilles ou fer porte-bonheur, face lunaire ou couronne astrale.



tardive introduction du Nègre Balthazar parmi les Rois Mages).

A la suite du joyeux repas, la fève elle-même (comme tout le gâteau ingéré qui en reçut les émanations magiques) prodiguerait ses vertus surnaturelles à la communauté et à chacun de ses membres. Protégée par une triple enveloppe de papier, elle ne quitterait pas les poches de celui qui l'avait tirée, assurant à son porteur du bonheur pour toute l'année. Dans les Vosges, la soirée se terminait par une danse sur le toit de chaume de la maison : la hauteur des sauts commanderait celle de la future récolte de chanvre.

La nuit venue, les consommateurs de la *Galette des Rois* auraient la possibilité de deviner l'avenir, grâce aux influences conjuguées de la graine, de la bûche de Noël achevant de se consummer et du buis : par leur réaction à la chaleur, quelques feuilles de l'arbuste à la verdeur persistante placées près des braises signaleraient un destin plus ou moins favorable. Associés à d'autres supports magiques, le buis et la fève permettraient encore de déterminer le siège des affections mystérieuses. Pour ce faire, il suffirait d'abandonner à la rosée nocturne et aux rayons lunaires une assiette contenant diverses feuilles représentant chacune un organe humain : cœur, foie, rein, rate, intestins, etc. Posée au hasard par-dessus ces symboliques pièces anatomiques, une cuillère de bois, utilisée par le malade et non nettoyée, désignerait par des taches les parties du corps en mauvais état. Enfin, à l'issue de la fameuse journée, les jeunes filles pourraient voir en songe leur futur époux : avant de se coucher, elles devraient croiser leurs bras sur un miroir, glisser le tout sous leur oreiller, puis réciter une invocation, tout en appuyant le pied gauche sur le bois du lit.

Le lendemain de cette fête familiale s'ouvre la période de Carnaval, durant laquelle nous avons mentionné plus haut le rôle important joué par les graines féculentes, à l'occasion de cérémonies collectives cette fois.

La fin des fèves

Association avec la naissance de l'Enfant-Dieu et mise à l'honneur du dernier rejeton mâle de la communauté, tirage au sort d'un chef provisoire, présence occulte des ancêtres protecteurs du foyer, rites et libérations propitiatoires, songes prophétiques et garantie de bonheur : l'immémoriale célébration de la légumineuse mythique a donc franchi des millénaires pourtant riches en bouleversements divers.



Première portion de galette tirée au sort et destinée aux pauvres, la part de Dieu constitue un vestige christianisé des antiques offrandes. Lorsque la fève se trouvait dans ce morceau, l'assemblée familiale privée d'un roi interprétait ce signe comme une promesse de bonheur à toute la maison.

Signe des temps, alors qu'elle occupait une bonne page dans le *Dictionnaire* de Trevoux édité en 1704, la fève disparaît de *l'Encyclopédie* de Diderot, un demi-siècle plus tard.

Pourtant les amateurs de tabac à priser conserveront longtemps l'habitude de placer une graine au fond de leur tabatière. L'éternuement, toujours salué par *"Jésus !"* en Catalogne et *"A vos souhaits"* ou *"Dieu vous bénisse !"* en France, n'apparenterait-il point cette coutume à l'immémoriale assimilation du souffle et des âmes ? Dans l'Antiquité gréco-romaine, on tenait généralement ce réflexe respiratoire, interprété comme une fuite momentanée de l'esprit, pour un présage faste ou néfaste selon les cas. Aussi, compensant par ses propriétés la brutale envolée de l'âme, le fruit flatueux paraît bien destiné à conjurer les effets de la poudre sternutatoire. Par ailleurs, nombre de cultivateurs roussillonnais et languedociens continuent encore de nos jours à semer un carré de fèves dans un angle de leurs vignobles ou de leurs vergers afin de protéger les récoltes à venir : écologie empirique ? superstition ?

Avec ces plantations et la galette des Rois, sans doute assistons-nous aux derniers hommages rendus au féculent tutélaire. Manifestations qui, coupées de leurs racines, ne tiennent plus que par le fragile fil d'une tradition rongée par un mercantilisme envahissant et par un mode de vie rejetant les valeurs ancestrales.

A l'âge de la Pierre, du Feu, du Fer et autres innovations caractérisant les civilisations anciennes, ne conviendrait-il pas d'ajouter l'*Age de la Fève* qui, correspondant à l'ère des premiers cultivateurs, marqua durablement les mentalités ?

Guy CITERNE

11 JUIN 1940

L'EXODE PAR MER DES HAVRAIS ET LES 800 MORTS DU ''NIOBE''

En juin 40, des cohues affolées se lancent sur les routes de France, fuyant devant l'avance allemande dans une panique soigneusement entretenue.

Pour les Havrais qui ont attendu le dernier moment pour s'enfuir, il ne reste qu'une issue : la mer. Le 11 juin, des bateaux de tous tonnages quittent le port, bondés de réfugiés. Mitraillés, bombardés, deux navires coulent, dont le *Niobé* sur lequel se trouvaient au moins 800 personnes et dont on ne repêcha que 11 survivants.

Le Havre, 11 juin 1940. En amont de la ville, au long de l'estuaire de la Seine, c'est l'enfer. Les raffineries de pétrole brûlent, une fumée noire et puante s'élève lourdement. Le canon qui se rapproche inexorablement, les sirènes d'alerte, les piqués des avions allemands bombardant et mitraillant sans relâche brisent les nerfs des plus solides. Pour couronner les rumeurs effrayantes concernant l'ennemi, on apprend que les troupes allemandes se sont emparées des derniers ponts sur la Basse-Seine, à Rouen.

Parmi ceux qui sont jusque-là restés au Havre, beaucoup cherchent alors à gagner le bac du Hode, seul passage d'eau encore en service pour gagner la rive gauche de la Seine et le Calvados — on espère encore que l'avance allemande sera contenue sur la Seine...

Mais l'aviation ennemie mitraille la route ; des familles reviennent, terrorisées. Les derniers à partir choisissent la voie la plus évidente pour des habitants de la ''Porte Océane'' : la mer.

La ruée vers le port va d'ailleurs se trouver justifiée et accélérée par l'ordre d'évacuer la population civile, donné par l'amiral Gaudin de Vilaine. Evacuation qui se fera spontanément, dans une cohue indescriptible. Les réfugiés de la dernière heure embarquent sur tout ce qui flotte, canots, barques de pêche, petits bateaux de toutes catégories qui, établissant une navette entre les deux rives de l'estuaire, vont transborder plusieurs milliers de Havrais sur les côtes du Calvados.

Beaucoup de familles se trouvèrent alors séparées, les femmes et les enfants prenant passage sur une barque, tandis que les hommes et les jeunes attendaient un autre voyage. Ces transbordements ''à la chaîne'' ne furent possibles que parce que les réfugiés n'emportaient guère ou pas de bagages. Pour beaucoup habitants des plus modestes quartiers de la ville (tel le quartier de l'Eure, voué peu après à la destruction), où pleuvaient les bombes, c'est souvent la disparition même de leur logis et de leurs maigres possessions qui les chassait, les derniers, de la cité menacée.

Ces traversées aventureuses ne semblent pas avoir fait de victimes, si ce n'est celles des mitraillages aériens répétés sur les quais et sur les bateaux.

La ruée vers les ''gros bateaux''

Vers 11 heures, une nouvelle alerte entasse la foule dans les abris. L'alerte finie, un officier du port grimpe sur le parapet de la jetée et crie aux réfugiés de monter sur les ''Abeilles'' (remorqueurs d'une compagnie havraise) ''qui les transborderont sur l'autre rive en 25 minutes''. En peu d'instants, les deux Abeilles qui se trouvent là sont chargées (et même surchargées), et quittent la jetée... pour aller débarquer leurs passagers un peu plus loin dans le port, au quai Joannès-Couvert, où s'amarraient naguère les transatlantiques.

Il y a là quatre cargos de moyen tonnage, le charbonnier *Niobé*, de la Société navale caennaise, réquisitionné par la Marine nationale, tout comme le *Syrie*, de la Compagnie navale de l'Afrique du Nord, et le *Paramé*, de la Société maritime nationale ; il y a également le *Penchateau*, de la Compagnie maritime de navigation à vapeur. Ces quatre bateaux sont entrés la veille dans le port du Havre, qu'ils vont quitter pour Caen ou Cherbourg. Sous la mitraille, les réfugiés s'embarquent — s'entassent, plus exactement.

On trouve aussi dans le port les ''bateaux de Trouville'', petits vapeurs faisant une ligne régulière entre Le Havre et la station balnéaire sur la rive d'en face.

Enfin, la rade est peuplée de navires de toutes sortes, transports alliés, cargos ou paquebots réquisitionnés, attendent de pouvoir entrer dans le port, et dont plusieurs seront bombardés et couleront ; navires de guerre (avisos, patrouilleurs, dragueurs) s'efforçant de tenir tête aux assauts aériens (un avion allemand sera ainsi abattu en flammes sur les réservoirs de carburant de la ''CIM'', qui brûlent). Il y a aussi un navire hôpital anglais, le *Worthing*, qui recueillera de nombreux blessés.

Mais suivons brièvement la route des bateaux emportant des réfugiés : c'est ainsi qu'on verra mieux le sort que ''les hasards de la guerre'' allaient réserver à chacun.

Les ''bateaux de Trouville'' et quelques autres

Avant la guerre, les noms de *La Touques*, *l'Augustin-Normand*, le *Trouville*, évoquaient pour les Havrais d'agréables excursions vers les villes de bains de mer célèbres de Trouville et Deauville. Comme les autres, ces bateaux ne sont plus, en ce 11 juin, qu'un moyen de fuir l'enfer déchaîné.

Le *Trouville*, emportant les vieillards de l'hospice et 90 orphelines de la Providence, allait gagner sans encombre le petit port dont il portait le nom. *L'Adolphe-Leprince* poussa sans plus de problèmes jusqu'à Ouistreham.

Plus ambitieuse, la *Touques*, après avoir touché Caen, y embarque 350 personnes (rescapées du *Syrie*) pour la Bretagne ; sa coque faisant eau elle dut gagner précipitamment Dinard où s'acheva le voyage.

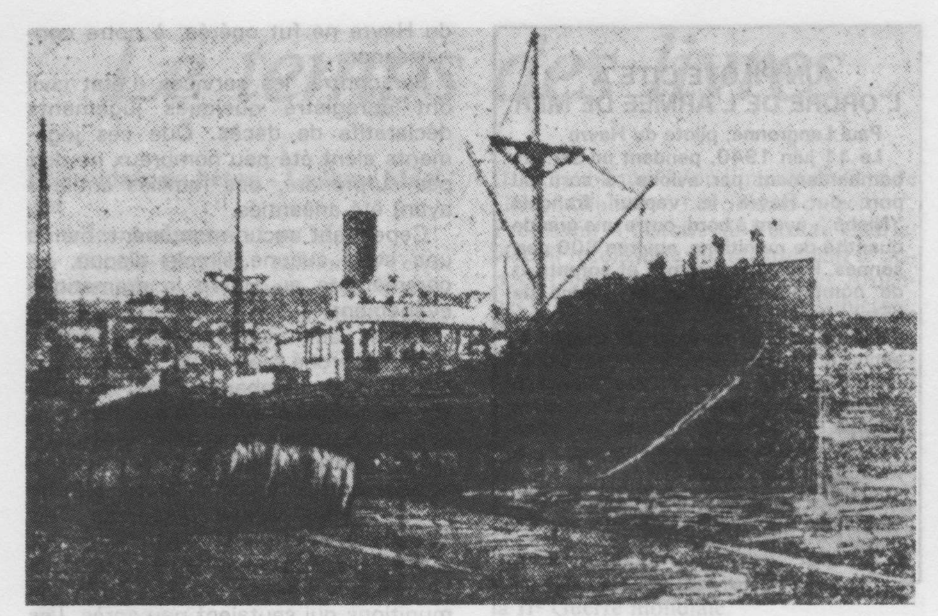
L'aviso *Epinal*, qui transportait les agents des PTT évacués, les emmena à bon port à Cherbourg, tandis que le remorqueur de haute mer *Minotaure* allait jusqu'à Saint-Nazaire avec son chargement de réfugiés.

Deux navires de la Marine nationale, l'*Amiral-Mouchez* et le*Savorgnan-de-Brazza*, ainsi que le bateau-pilote *Sénateur-Louis-Brindeau*, qui réalisa des prouesses, portèrent pour leur part secours aux bateaux touchés par les Allemands, recueillant des centaines de naufragés.

Car si, pour les navires que nous venons de citer, et quelques autres qu'il serait fastidieux d'énumérer, les choses se passèrent ''normalement'', d'autres ont connu un plus tragique destin.

Il y eut d'abord deux transports belges, le *Minneapolis* et l'*Albertville*, qui attendaient en rade de pouvoir gagner un poste à quai afin d'y embarquer des réfugiés : tous deux furent bombardés et coulèrent. Leurs survivants (2 à 300 personnes) furent recueillis par le *Sénateur-Louis-Brindeau* qui les transféra sur le *Penchateau* (dont nous reparlerons plus loin).

Le navire anglais *Bruges*, également bombardé, prit feu, le pilote du Havre qui était à bord fut assez heureux pour



Le Syrie

le faire échouer devant Sainte-Adresse, où le *Sénateur-Louis-Brindeau* (encore lui !) alla chercher ses passagers (dont cinq étaient gravement blessés) pour les emmener sur le navire-hôpital *Worthing*.

A 14h30, le *Général-Metzinger*, paquebot des Messageries maritimes réquisitionné en transport, qui se trouvait depuis l'aube sur rade, cible idéale avec sa belle coque blanche, est attaqué par plusieurs escadrilles. Il devient, en quelques minutes, la proie des flammes, et doit être abandonné par son équipage ; lequel, heureusement, gagna le port en canots par ses propres moyens, sans avoir eu besoin du secours que lui proposait le *Niobé*.

Le *Syrie*

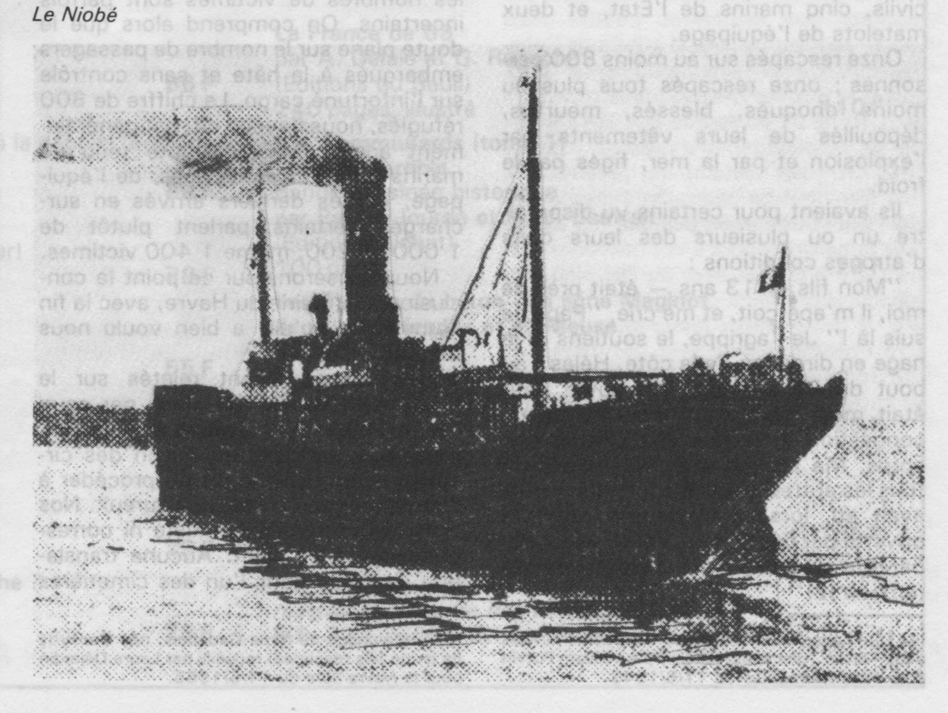
Des quatre cargos amarrés au quai Joannès-Couvert, le *Syrie* est le premier à appareiller, bondé de réfugiés — en particulier, des ''affectés spéciaux'' évacués avec leur famille, ainsi que quelque 250 soldats français qui ont pu s'échapper par mer de Saint-Valéry où les Allemands les avaient encerclés. Le cargo réquisitionné transporte aussi 400 tonnes de munitions que, depuis plus d'une semaine, il trimballe de port en port sans parvenir à les décharger, tant l'avance allemande est pressante et la retraite alliée désordonnée.

Une heure et demie plus tard, le *Syrie* a débarqué le pilote qui lui a fait franchir les champs de mines — le chenal ainsi piégé oblige les bateaux qui veulent aller vers le Calvados et la Manche à longer d'abord la côte à leur droite, vers la Hève, Antifer, St-Jouin et Octeville, avant de piquer vers l'ouest ou le sud-ouest. Quelques minutes encore, et apparaissent les avions, tombent les bombes, encadrant le navire de si près que les tôles craquent et se disjoignent. Avant de s'éloigner, les Allemands mitraillent, tuant une femme, deux enfants, et deux matelots.

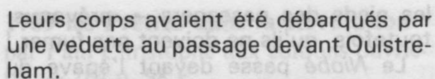
L'eau envahit le navire. Compte tenu de l'action des pompes, estime le commandant Sicart, il peut ''tenir'' environ quatre heures. Mais déjà les secours approchent. C'est d'abord un Anglais, le *Saint-Ciriol* qui embarque les femmes et les enfants en priorité — non sans mal : des soldats pris de panique essaient de se sauver les premiers (1). Puis l'*Amiral-Mouchez* arrive et embarque les hommes ; le commandant, l'équipage et quelques passagers demeurés à bord sont enfin recueillis (le bateau en perdition devant être abandonné) par l'aviso *Savorgnan-de-Brazza*. L'épave chavirée flottera encore deux jours avant de disparaître.

Lorsque les premiers seront transbordés en rade de Cherbourg (le 12 juin au matin), sur un bateau anglais, treize manqueront à l'appel : les cinq tués du mitraillage qui avait suivi le bombardement, et huit autres qui, grièvement blessés, avaient succombé en route.

(1) Georges Godefroy, *Le Havre sous l'Occupation*



Le Niobé



Leurs corps avaient été débarqués par une vedette au passage devant Ouistreham.

Image de la dislocation souvent prolongée, que fut pour beaucoup de familles l'exode de juin 40, les femmes et les enfants évacués du *Syrie* furent, nous l'avons dit, transbordés à Cherbourg sur un bateau qui les emmena à Quiberon, d'où certains gagnèrent ensuite Belle-Ile, terme obligé de la fuite vers l'ouest. Les hommes, quant à eux, débarqués à Caen, pour certains restèrent là, pour une partie prirent passage sur la *Touques* pour se retrouver à Dinard...

Deux des quatre cargos eurent des traversées sans histoire : le *Paramé* gagnait Cherbourg sans encombre, après une nuit d'escale en rade de Caen ; le *Penchateau*, après avoir, nous l'avons vu, recueilli des naufragés du *Minneapolis* et de l'*Albertville*, se dirigea également vers Cherbourg et y arrivera sans mauvaise rencontre.

Quant au *Niobé*...

La catastrophe du *Niobé*

Appareillant en même temps que le *Paramé*, peu avant quinze heures, le *Niobé* est bondé lui aussi : huit cents personnes, selon l'estimation la plus généralement admise, ont trouvé place sur son pont. Il y en a jusque dans les canots de sauvetage. Cinquante-deux infirmières de l'hôpital Pasteur ont pris abri sous le poste de pilotage.

Réquisitionné, le *Niobé*, tout comme le *Syrie*, transporte des munitions — 700 ou 800 tonnes, qu'il aurait dû débarquer au Havre où le bateau était arrivé la veille, après huit jours d'errance. Là, les troupes alliées en retraite devaient en prendre livraison : mais il n'y a pas de troupes alliées organisées, seulement l'ennemi qui arrive. Le *Niobé* repart donc avec sa dangereuse cargaison, véritable volcan sous

les pieds des passagers — prévenus, toutefois, qu'ils ne doivent pas fumer !

Le *Niobé* passe devant l'épave du paquebot *Paris*, longe le chenal miné, se trouve un peu plus tard à proximité du *Général-Metzinger* en flammes mais qui déclinera ses secours ; la passe dangereuse franchie, le pilote M. Paul Lengronne devrait quitter le bord pour revenir sur le bateau pilote de service, le *Sénateur-Louis-Brindeau*. Mais celui-ci, on l'a vu, est en train de recueillir les rescapés des vapeurs belges coulés par les bombes. M. Lengronne, soucieux de ne pas augmenter les risques, décide de rester à bord du *Niobé* pour qu'il poursuive sa route sans tarder...

Peu avant 17 h, le cargo se trouve non loin de l'endroit où le *Syrie* a été attaqué, au nord-ouest du cap de la Hève. Deux avions à la croix noire et blanche apparaissent. L'un continue son chemin ; le second, sans que la défense anti-aérienne du *Niobé* ait réagi, décrit un cercle autour du bateau, puis pique en lâchant quatre bombes : toutes touchent la cible, l'une sur la dunette, deux à l'avant, la dernière sur la cale arrière. Les 800 tonnes de munitions sautent dans une effroyable explosion qui disloque le *Niobé*.

Sur la mer bouillonnante, parmi les épaves de toute nature, bottes de foin, caisses vides, madriers, débris du bateau, des corps déchiquetés flottent. Quelques dizaines de survivants peut-être, se débattent dans ces eaux de cauchemar. L'un après l'autre, leurs blessures, les chocs des débris, l'hydrocution les feront disparaître...

Lorsque, alerté par le bruit et la fumée de l'explosion alors qu'il se trouvait encore à une heure de route, survient le cargo *Cotentin*, venant de Cherbourg, ses embarcations mises immédiatement à l'eau et qui patrouilleront longuement sur les lieux du naufrage ne repêcheront que onze survivants : un garçon de 10 ans, totalement hébété, dont les parents s'étaient noyés sous ses yeux ; une jeune fille de 19 ans à peine ; et neuf hommes : deux civils, cinq marins de l'Etat, et deux matelots de l'équipage.

Onze rescapés sur au moins 800 personnes ; onze rescapés tous plus ou moins choqués, blessés, meurtris, dépouillés de leurs vêtements par l'explosion et par la mer, figés par le froid.

Ils avaient pour certains vu disparaître un ou plusieurs des leurs dans d'atroces conditions :

"Mon fils — 13 ans — était près de moi, il m'aperçoit, et me crie, "Papa, je suis là !" Je l'agrippe, le soutiens et je nage en direction de la côte. Hélas ! au bout de 25 minutes, le pauvre petit était mort dans mes bras, frappé de congestion et je dus abandonner son corps. Ma femme était disparue avec tous les autres dans les tourbillons ; elle avait eu, lors de l'explosion, la tête ouverte par des éclats. J'ai vu aussi disparaître plusieurs amis engloutis par les remous (2)"

UN PILOTE CITE A L'ORDRE DE L'ARMEE DE MER

Paul Lengronne, pilote du Havre

Le 11 juin 1940, pendant un sérieux bombardement par avions, a sorti du port du Havre le vapeur français "Niobé", ayant à bord, outre une grande quantité de munitions, environ 800 personnes, hommes, femmes et enfants et de nombreux militaires et marins de l'Etat.

Etant parvenu au large du chenal de sécurité, dans le but de ne pas faire courir de risques inutiles, n'a pas cherché à rejoindre le bateau-pilote de croisière occupé à recueillir l'équipage d'un vapeur belge coulé quelque temps auparavant par une bombe.

A disparu au cours de la destruction complète du "Niobé" survenue peu après.

Le *Cotentin* les emmena à Ouistreham, d'où on les conduisit à l'hôpital de Caen : ils y arrivèrent, en piètre état, 14 h après l'explosion. La pagaille générale régnait là aussi et les blessés eurent quelque mal à se faire soigner, semble-t-il. Certains allaient rester un mois hospitalisés pour soigner leurs blessures ; d'autres comme — "la" jeune fille — rescapée eurent congé après deux jours de soins et furent envoyés sans viatique, avec des vêtements de fortune, dans une ville inconnue (3), On imagine leur détresse !

La suite redevient l'histoire habituelle de l'exode : dispersion, errances, retour pour finir vers un foyer souvent détruit... la routine de cette guerre pour les civils de certaines régions.

Les circonstances de la tragédie furent connues par les récits des quelques survivants ; un seul point reste controversé : combien y eut-il de disparus ? Même dans les récentes catastrophes aériennes, où cependant on possède des listes précises de passagers, les nombres de victimes sont parfois incertains. On comprend alors que le doute plane sur le nombre de passagers embarqués à la hâte et sans contrôle sur l'infortuné cargo. Le chiffre de 800 réfugiés, nous l'avons dit, est généralement admis. Mais, compte tenu de marins de l'Etat embarqués, de l'équipage, et des derniers arrivés en surcharge, certains parlent plutôt de 1 000, 1 200, même 1 400 victimes.

Nous laisserons sur ce point la conclusion à la mairie du Havre, avec la fin d'une note qu'elle a bien voulu nous faire parvenir :

"Des corps furent rejetés sur le rivage et enterrés sur place par ceux des habitants qui n'avaient pas évacué. Il est peu probable en raison des circonstances que l'on ait pu procéder à l'identification de ces malheureux. Nos archives ne recèlent ni liste ni correspondance à ce sujet. Aucune translation de corps dans l'un des cimetières du Havre ne fut opérée, à notre connaissance.

Par contre, les services d'état civil ont enregistré quelques jugements déclaratifs de décès. Que ces jugements aient été peu nombreux ne doit pas surprendre, des familles entières ayant été anéanties."

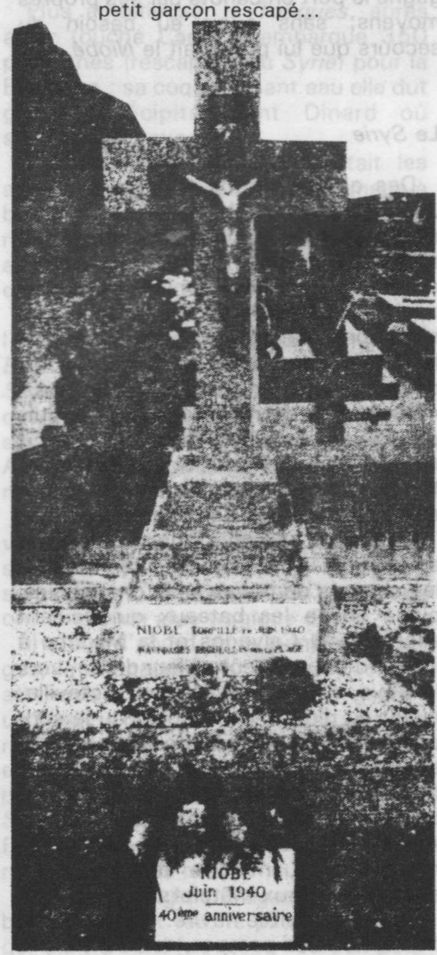
Cependant aucun monument, même une stèle aucune simple plaque, ne commémore au Havre le dramatique événement.

Quant aux responsabilités, qui a jamais cherché à les établir ? Il était certes absurde d'embarquer tant de civils sur des cargos chargés de munitions, et sous les bombes. Mais dans la pagaille, l'improvisation, l'affolement, et parfois la panique qui régnaient alors, cela ne choqua sans doute personne. Des "accidents" d'ordre voisin survinrent d'ailleurs sur terre, où l'on vit des trains de réfugiés arrêtés près de trains de munitions qui sautaient peu après. Les "hasards de la guerre" ?

Pour terminer sur un ton moins sinistre, la petite histoire nous dit que Melle Geoffroy, la jeune fille de 19 ans rescapée du naufrage, si elle a perdu une sœur dans la catastrophe, y a par la suite gagné un mari : M. Maurice Gadebois, l'un des civils rescapés, lui présenta un peu plus tard son fils aîné ; les jeunes gens se plurent, se marièrent en 1942, et eurent 5 enfants...

Georges POTVIN

Cette tombe où ont été ramenés sept corps est le seul monument aux victimes du *Niobé*. Il est entretenu par celui qui fut naguère le petit garçon rescapé...



---

(2) Témoignage de M. Maurice Gadebois (l'un des deux "civils" rescapés) recueilli par William Potvin pour *Paris Normandie* du 11/6/1949.

(3) Témoignage de Mme Gadebois, née Geoffroy (la jeune fille rescapée) recueilli par Laure Déjardin pour le *Havre libre* du 14/6/1985.

Le temps des livres

Les soldats du béton - La ligne Maginot dans les Ardennes et en Meuse
par Gérard Giuliano. Editions ''Terres Ardennaises''. 360 pages, 125 francs. Cartes et croquis, photos (disponible dans la librairie de Gavroche).



Le 10 mai 1940, après huit mois d'attente et d'hésitations, Hitler lance ses troupes à l'assaut de la France. A la surprise générale, c'est dans les Ardennes, non loin de Sedan qu'il fera porter l'effort principal. C'est là qu'il réussira la percée décisive qui en six semaines de rudes combats disloquera l'armée française et provoquera l'effondrement de la IIIe République. D'où l'intérêt du livre de Gérard Giuliano ''Les Soldats du béton''. Professeur d'histoire au lycée de Charleville, il reconstitue minutieusement le dispositif défensif français dans les Ardennes et la Meuse ; ses forces, ses faiblesses, l'assaut de mai-juin, la résistance acharnée de certains éléments, le sacrifice des 107 hommes du fort de la Ferté (le seul gros ouvrage de la ligne Maginot pris de vive force en 1940) et le long calvaire de juin, tout est rapporté avec précision et souci du détail.

Un livre bien documenté réalisé par ''Terres Ardennaises'' et qui intéressera tous les amateurs d'histoire militaire et tous ceux qui veulent mieux comprendre la IIe Guerre mondiale.

Saint-Aubin.

La Pérouse, explorateur du pacifique
par John Dunmore. Traduit de l'anglais par l'auteur. Bibliothèque historique — Payot.

De sa naissance à Albi à la disparition de l'expédition qu'il dirigeait pour Louis XVI, cet ouvrage retrace la vie de La Pérouse. Après James Cook, il est incontestablement le plus grand explorateur du Pacifique du XVIIIe siècle. Peu à peu se dévoile la vie de l'homme qui parvient à repousser les limites du monde, de celui qui le premier reconnaît la côte de l'Amérique du Nord jusqu'à l'Alaska, sillonne les mers du Japon et gagne les côtes de Sibérie. Pendant deux ans et demi, l'Astrolabe et la Boussole explorent le Pacifique jusqu'au mystère, élucidé depuis, de leur disparition en 1788. Un personnage à découvrir.

1789 les Prêtres dans la Révolution
par Paul Christophe aux éditions ouvrières — 284 p. 98 F.

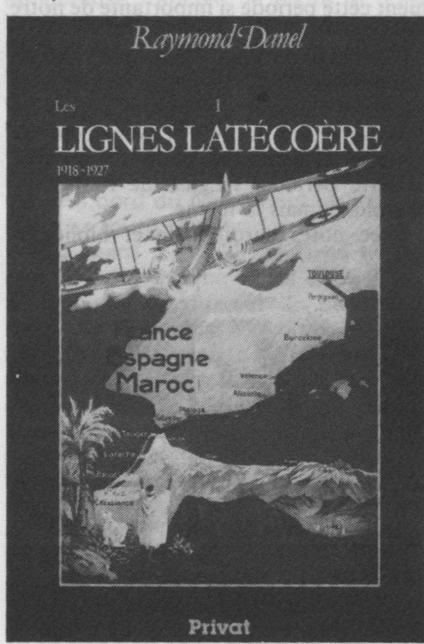
A l'approche de la commémoration du deuxième centenaire de la Révolution de 1789, il est normal de voir se multiplier les ouvrages qui exaltent, expliquent ou critiquent cette période si importante de notre histoire.

L'ouvrage de Paul Christophe, spécialiste des questions religieuses retrace avec précision l'histoire des prêtres depuis les états généraux jusqu'à l'avènement de l'empire. Il démontre pourquoi à partir de cette période, l'Eglise de France ne sera plus jamais la même.

Avec notes chronologie et bibliographie.



Les pionniers de l'aviation commerciale
(I — Les lignes Latécoère, 1918-1927)
par Raymond Danel
Editions Privat, Toulouse, 216 pp. illustrées, 120 F



"Raymond Danel est un historien à qui l'on peut faire confiance.

D'abord, il est vorace. Son avidité de savoir est unique, son application de recherche est exemplaire et sa réussite dans la découverte surprenante. Ce chercheur infatigable a remué des masses de dossiers, d'archives officielles ou privées dont, hélas, beaucoup ont disparu, surtout en 1940 ou au cours des déménagements successifs. On ne peut qu'être admiratif devant la somme de travail et le nombre d'heures, de mois et d'années consacrés à cette quête. Contrats, actes notariés, décisions ministérielles, décrets, protocoles ont été consultés. Témoins, pour ou contre, ont comparu devant cet enquêteur indiscret. Naturellement, tout a été lu des souvenirs, des mémoires, des rapports non seulement publiés mais encore souvent inédits. Il a fallu de l'obstination, de la persuasion pour faire admettre aux survivants que la recherche de la vérité ne nécessitait pas une recherche de culpabilité. Il a fallu du courage pour affronter certains qui préfèrent ne rien dire pour ne contrarier personne ou alors qui vous parlent pendant des heures sans jamais répondre à vos questions précises. Ce n'est pas avec du ciel bleu, des mécaniciens fidèles, des appareils merveilleux et des hommes admirables que l'on écrit l'histoire ; mais avec des dates, des chiffres, des noms, des lieux. Il faut choisir entre le roman et le document."

"Ainsi, vorace, méfiant, spécialiste, ordonné, méticuleux, pointilleux même, critique, intelligent, impartial, Raymond Danel, avec un style clair, dans une langue simple et correcte, va nous permettre de découvrir les aspects inconnus de l'aventure Latécoère."

(Extraits de la préface d'Edmond Petit, de l'Académie Nationale de l'Air et de l'Espace)

Paroles, histoires d'une migration
par des lycéens de classe de seconde de Bedarieux
24 x 17 — 145 pp. 70 F (franco)

A Bedarieux, une petite ville de l'Hérault, la population a, pour une grande part, des origines espagnoles. Gonflée par l'arrivée des exilés espagnols, elle va se révéler près de 50 ans plus tard, un exemple concret d'une intégration réussie. C'est ce que nous expliquent les lycéens des classes de seconde du lycée de Bedarieux, sous la direction de leur professeur d'histoire, Marguerite Rabier-Cros, à la manière d'une enquête orale méthodique, auprès de la population espagnole.

On sait les grandes difficultés que les républicains ont rencontrées lors de leur arrivée en France (voir "dossier guerre d'Espagne" Gavroche n° 18). L'histoire de cette migration est relatée ici avec l'émouvante sincérité d'un reportage sans complaisance : l'arrachement à la patrie, l'accueil et le rejet, le choix de la ville, les difficultés d'adaptation, la nostalgie du pays.

Un ouvrage d'un intérêt certain, bien présenté, largement illustré de photographies et de documents inédits et comportant en annexes, généalogies et statistiques.

Nous croyons savoir que, quoique ce livre ait eu une bonne audience sur le plan régional, la recette de la vente est loin d'en avoir couvert les frais.

Une raison de plus de faire une bonne action en s'instruisant. Les commandes (70 F franco) sont à adresser à la Coopérative du lycée F.-Fabre à Bedarieux. OCCE - CCP 124777 Y Montpellier.

G.P.

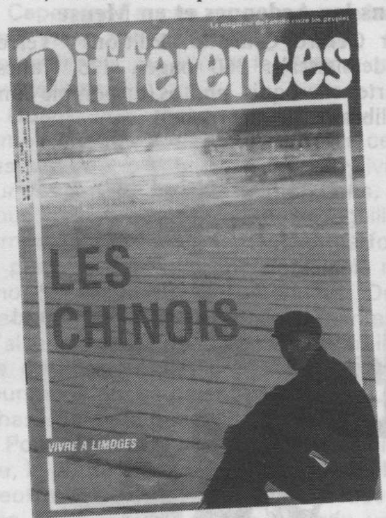
L'Estocade journal Franc-Comtois

Ce bimestriel auquel nous avons emprunté de larges extraits de l'article sur 1936 en Franche-Comté consacre, dans son numéro 389 septembre-octobre, un intéressant dossier établi par Yves Faucoup sur l'histoire des verreries. A noter également pour les goumets un articles sur les vins du Jura — le numéro — 15 F.
Estocade BP 102, 70002 Vesoul Cedex.



La revue "Différences", le magazine de l'amitié entre les peuples, dont nous empruntons l'article de Robert Pac "Qui a découvert l'Amérique" extrait du numéro 56 de mai 1986, continue régulièrement les parutions. Longue vie à cette sympahique revue anti-raciste. Différences 89, rue Oberkampf 75011 Paris.

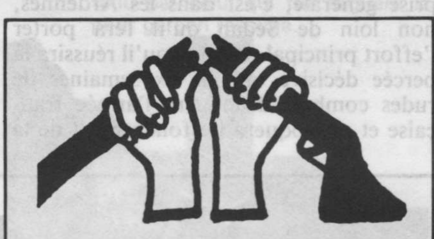
G.P.



L'ours
Cahier et revue. 86, rue de Lille 75007 Paris (n° 169 mai-juin 1986)

Dans le cadre des anniversaires, nous signalons à nos lecteurs un numéro spécial [supplément au n° 170 (mai 1986)] consacré au 10e anniversaire du décès de Guy Mollet, fondateur de cette revue. Il traite des actes du colloque d'Arras qui s'est tenu le 5 octobre 1985.

G.P.



20 ANS
POUR *L'UNION PACIFISTE*

En 1966 paraissait, en date du 1er mai, le premier numéro de *l'Union pacifiste*, journal de l'Union pacifiste de France. Le bulletin 21 x 27 des débuts est devenu un journal bien fait, de grand format, illustré (Cabu a fait un dessin acide pour ce numéro d'anniversaire).

Cette évolution a dû beaucoup à Louis Lecoin, le populaire et courageux P'tit Louis, champion infatigable du pacifisme et de l'objection de conscience, qui légua à sa mort en 1971 son fichier, ses livres, et son journal : *Liberté*, à la jeune *Union pacifiste*.

Nous souhaitons à cette dernière de nombreuses années encore de succès dans la lutte pour la paix et le soutien à ceux qui refusent les armes.

Car, hélas, nous sommes loin encore du temps où les hommes (ou plutôt les gouvernements) renonçant unanimement à toute forme de guerre et de violence, permettraient à l'Union pacifiste de cesser son combat...

L'union Pacifiste — Thérèse Collet 4, rue Lazare-Hoche — 92100 Boulogne

Lazare Hoche ou l'honneur des armes
par Robert Garnier. Bibliothèque historique — payot.

Tentant de découvrir le visage caché des hommes illustres et l'existence de personnages intéressants, R. Garnier retrace la vie d'un jeune général dont la carrière fut interrompue par une mort prématurée au moment où sa réputation allait peut-être porter ombrage à l'ascension d'un autre jeune prodige nommé Bonaparte.

Cent détails épiques, émouvants ou savoureux parsèment les déboires et la promotion fantastique de ce jeune valet des chenils de Marie-Antoinette, devenu général en chef de l'armée d'Allemagne et d'Italie.

Les éditions **GLENAT** à Grenoble, spécialistes de la bande dessinée sortent un album sur la Commune de Paris, avec la collaboration de deux amis de notre revue. Pascal Jourde et Marie-Jo Bautrait.

Le premier tome des "*Communards*" s'intitule "L'année terrible" et traite de la guerre de 70 et du siège de Paris, à travers le regard de deux jeunes gens : Raoul, un maçon limousin "monté" à Paris chercher du travail sur les chantiers du préfet Haussman ; Armand, fils d'aristocrate poitevin, parti faire la guerre.

Un épisode important de notre histoire, raconté avec charme et vérité. Le langage est moderne, le dessin un peu hésitant parfois. Que n'a-t-il été réalisé en couleurs ! Tous comptes faits, *Gavroche* se fait un plaisir de le mettre dans sa librairie.

Vous pouvez passez vos commandes ! 100 pp. (79 F franco).

G.P.



SUR LES ONDES

998 F.M. (98.85 Mghz) réalise une série d'émissions historiques le jeudi de 11h30 à 12h30 destinée aux auditeurs de la région parisienne. Pierre Lenoël nous communique les programmes prévus de septembre à décembre :

— 18 septembre : Histoire de l'aviation avec Pascal Griset. Emission assurée par l'Association histoire au présent.

— 25 septembre : Doriot avec Jean-Claude Brunet.

— 2 octobre : La vie fragile. Vivre à Paris au XVIIIe siècle avec Arlette Farge.

— 9 octobre : l'immigration antillaise avec Nelly Schmidt.

— 16 octobre : Histoire juive contemporaine avec M. Knobel (Histoire au présent).

— 23 octobre : Bab et guinguette à Paris au XIXe siècle avec Françopis Gasnault.

— 30 octobre : La guerre d'Espagne il y a 50 ans (évocation musicale).

— 13 novembre : Les intellectuels et la guerre de 14-18 avec Alain Dalo.

— 20 novembre : Histoire régionale ou histoire régionaliste avec l'Association histoire au présent.

— 27 novembre : Le musée Sovial, rue Las Cases à Paris avec Colette Chambellan.

— 4 décembre : La femme au temps de la guerre 14-18 avec Françoise Thebaud.

— 11 décembre : Le logement populaire à Paris avec Alain Faure.

— 18 décembre : L'historien face aux nouvelles technologies de l'information (Association histoire au présent).

Au courrier des lecteurs

M. Aïchioune, demeurant à Limoges, nous écrit :

"Je ne suis pas emballé par la conclusion de l'article de Georges Lamy "*Le rachat des captifs de l'Islam*".

Dire de façon implicite que la France a entrepris la conquête de l'Algérie pour mettre fin à la piraterie barbaresque, ne me paraît pas la meilleure façon de combattre l'enseignement d'une histoire officielle, chantre du colonialisme, que vous avez dénoncée par ailleurs.

Quant aux Barbaresques eux-mêmes, Fernand Braudel, dans *Civilisation matérielle*, tome 3, "Le temps du monde", page 172, nous indique après d'autres :

"Comment ne pas s'étonner... que des marchands soient de connivence avec les corsaires barbaresques qui opèrent en mer du Nord (ces Barbaresques, il est vrai, sont souvent des Hollandais reniés) ?"

Il s'agit en l'occurence de marchands hollandais aussi.

Alors, retour à l'histoire Image d'Epinal ?

Le rapprochement avec les événements du Liban me semble d'autant plus hâtif, qu'il y a aussi énormément d'otages libanais, chrétiens ou musulmans.

Le rôle historique de la France dans la complexité de la situation actuelle n'est pas à oublier non plus.

Ceci dit, salutations et bon courage à toute l'équipe.

EN REVENANT DE LA REVUE

1

Je suis l' chef d'un' joyeus' famille.
D'puis longtemps j'avais fait l' projet
D'emm'ner ma femm', ma sœur, ma fille
Voir la r'vu' du Quatorz' Juillet.
Après avoir cassé la croûte,
En chœur nous nous somm's mis en route ;
Ma femme avait pris le devant
Moi j'donnais l'bras à belle'-maman.
Chacun d'vait emporter
D'quoi pouvoir boulotter ;
D'abord moi j'portais les pruneaux,
Ma femm' portait deux jambonneaux.
Ma bell'-mèr', comm' fricot
Avait un' têt' de veau ;
Ma fill', son chocolat,
Et ma sœur, deux œufs sur le plat.

REFRAIN

Gais et contents,
Nous marchions triomphants,
En allant à Longchamp ;
Le cœur à l'aise,
Sans hésiter,
Car nous allions fêter,
Voir et complimenter
L'armé' française.

2

Bientôt d' Longchamp on foul' la p'louse.
Nous c'mmençons par nous installer,
Puis j' débouch' les douz' litr's à douze
Et l'on s'met à saucissonner.
Tout à coup on cri' : « Viv' la France !... »
Crédié ! c'est la r'vu' qui commence.
J' grimp' sur un marronnier en fleur,
Et ma femm' sur l' dos d'un facteur.
Ma sœur, qu' aim' les pompiers,
Acclam' ces fiers troupiers ;
Ma tendre épouse bat des mains
Quand défilent les Saint-Cyriens ;
Ma bell'-mèr' pouss' des cris
En r'luquant les Spahis ;
Moi j'faisais qu' admirer
Notr' brav' général Boulanger.

Au refrain.

3

En rout' j'invite quéqu's militaires
A v'nir se rafraîchir un brin.
Mais à forc' de licher des verres
Ma famille avait son p'tit grain.
Je quitt' le bras de ma bell'-mère,
Je prends celui d'un' cantinière,
Et le soir, lorsque nous rentrons,
Nous sommes tous complèt'ment ronds.
Ma sœur, qu'était en train,
Ram'nait un fantassin ;
Ma fille, qu'avait son plumet,
Sur un cuirassier s'appuyait ;
Ma femme, sans façon,
Embrassait un dragon ;
Ma bell'-mèr', au p'tit trot,
Galopait au bras d'un turco.

Au refrain.